

Faculté de théologie



**VERS UNE MONDIALISATION A VISAGE HUMAIN.
REPENSER ETHIQUEMENT LE PROJET NEOLIBERAL
SELON J.E STIGLITZ**

Mémoire présenté par **NKAILANGA YVES M.**

en vue de l'obtention du
diplôme de Master en THEOLOGIE, finalité ETHIQUE

Promoteur : Professeur WALTER LESCH.

Année académique 2012-2013

« Et avant que vous ne quittiez le marché,

Voyez si personne n'est parti les mains vides.

Car l'esprit maître de la terre ne reposera pas en paix sur le vent

Tant que les besoins du moindre d'entre vous n'auront pas été satisfaits ».

(Khalil Gibran, *Le prophète*, Paris, Casterman, 1956, p.38.)

Avant-propos

Ce travail est présenté à la fin de notre cycle de master en théologie. Nous tenons à remercier de façon particulière tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé à l'élaborer.

Nous pensons en premier lieu au professeur Walter Lesch, qui a accepté de le promouvoir. Sa disponibilité et ses remarques ont été pour nous très édifiants. Avec lui, nous exprimons notre gratitude à tout le corps professoral de la faculté de théologie de l'Université Catholique de Louvain-la-neuve.

Nous pensons aussi de façon spéciale à Son Excellence Mgr Jean Gaspard Mudiso, Evêque de Kenge, pour la confiance qu'il nous a faite en nous envoyant approfondir les études théologiques.

Enfin, nous ne pouvons oublier tous nos amis et collègues. Vos nombreux soutiens et vos encouragements ont porté du fruit. Veuillez lire à travers ces pages l'expression de toute ma gratitude.

Yves Michel Nkailanga.

Sigles

CA : Centesimus annus

CA: Caritas in veritate

FR: Fides et ratio

GS : Gaudium et spes

LE : Laborem exercens

QA: Quadragesimo anno

RN: Rerum novarum

SRS: Sollicitudo rei sociales

VS: Veritatis splendor

FMI: Fonds monétaire international

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade

OMC: Organisation mondiale du commerce

Introduction.

1. Contexte et intérêt du sujet

A l'aube de ce troisième millénaire, Jacques Delcourt et Philippe De Woot ont édité une série de conférences interdisciplinaires organisées à Louvain-la-Neuve sous le thème : *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte*¹. Elles sont le fruit des journées de réflexions qui ont réuni philosophes, juristes et économistes. On peut admirer la diversité d'approches qui y sont proposées. On peut aussi se rendre compte du caractère complexe de la question abordée, de sa délicatesse et de son actualité.

Complexe, la mondialisation est aujourd'hui une question transversale qui nous situe au carrefour de plusieurs disciplines. Les interdépendances qui structurent désormais notre monde, ne laissent pas indifférents un sociologue, un psychologue, un économiste ou un théologien. La réflexion sur la mondialisation ne peut se développer en vase clos. Elle se nourrit des dialogues dans lesquels chaque discipline élabore ses concepts au contact des autres rationalités, et se laisse enrichir par d'autres approches. Ce dialogue concerne particulièrement la théologie et la philosophie. L'éthique se veut être, selon Ricœur, un regard réflexif sur le sens de l'agir humain en rapport avec « la visée d'une vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes »². L'efficacité de son discours dépend en grande partie de sa capacité à dialoguer avec d'autres sciences dont elle peut questionner la cohérence, les concepts et la méthode. Méconnaître ce dialogue comporte le risque certain de construire un discours éloigné de la réalité concrète, de faire perdre à l'éthique ce qu'il a d'essentiel comme mode de discours, à savoir son rôle second (et non premier, de prétendre être le discours même) de critique et de questionnement de tout discours.

La mondialisation est une question délicate : elle est un problème existentiel. Elle désigne le mode d'être de l'homme d'aujourd'hui. Réfléchir à ce phénomène, c'est toucher au quotidien de l'homme contemporain, à la manière dont il entre en contact avec les autres, dont il s'assume et se réalise comme personne. L'articulation de la réflexion sur la mondialisation autour de deux concepts bibliques, Babylone et Pentecôte, exprime le souci d'une meilleure approche du problème. En effet, mettant en exergue les deux versants possibles vers lesquels ce phénomène peut conduire, les deux concepts soulèvent la question du juste agir. Dans ce sens, le colloque évoqué s'inscrit dans la ligne d'une littérature sur la mondialisation qui a pris de l'ampleur ces deux dernières décennies. Rompant avec l'« euphorie » des années 80,

¹ Cf. J. DELCOURT et P. DE WOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2001.

² P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996, p.202.

cette littérature se distingue par un effort d'évaluation du monde contemporain et par sa vision prospective. Les désastres causés à l'environnement, avec ses conséquences dont la pollution, les inondations et le réchauffement climatiques ; la montée de la pauvreté jetant de nombreuses familles sous le seuil de l'extrême pauvreté; le retour de l'intolérance, nourrie par la résurgence du fondamentalisme religieux ; des inégalités creusant le fossé entre minorité de riches et majorité de pauvres, voilà autant de constats résultant d'une évaluation sans complaisance du monde actuel, qui continuent à faire parler d'eux.

En, un autre élément, suggéré par les journées de réflexion de Louvain-la-Neuve, est le fait que la tradition chrétienne représente un riche berceau conceptuel, qui offre à la rationalité contemporaine des signifiants symboliques pour mener une réflexion pertinente sur la mondialisation. Ceci dessine le rôle de la théologie à l'heure de la mondialisation : permettre un « retour dynamique à ses sources », pour interroger à frais nouveaux les valeurs qui peuvent être au fondement d'une culture mondiale : la fraternité, la solidarité, la charité. C'est là le sens même de notre titre : « vers une mondialisation à visage humain ». Celui-ci laisse présager que la mondialisation actuelle a un visage, mais ce visage est blessé par divers maux au point qu'il ne figure plus l'homme. Lui redonner un visage humain nous place au cœur même du message biblique et de l'éthique chrétienne axée sur la dignité humaine.

2. La problématique du sujet

La mondialisation dans son fonctionnement actuel pose problème. Plusieurs s'accordent à ce propos, des auteurs les plus éminents aux petits agriculteurs. Les récentes crises internationales sont l'expression d'un mal profond qui ronge les structures mondiales et internationales actuelles.

Une des raisons, comme le souligne Gabriel Wackermann, est sans doute le fait que, « jusqu'à présent, toutes les formes de mondialisation qui se sont succédées sont bâties par la force du capital, des investissements, de l'emprise des puissants de tout genre (...). Par contraste, demeure toujours absente la mondialisation par l'éthique, l'équité sociale, la réalisation des libertés sociétales, l'économie au service de l'individu et du groupe, au lieu de l'argent, du profit, de l'accumulation des richesses»³. Le néolibéralisme, poursuit-il, fait partie de ces formes de mondialisation dont la base est éminemment contestable, « par son mépris de l'homme et la sanctification du profit par le truchement d'un marché débridé »⁴. La conviction qui se cache dans ce constat est qu'au-delà des phénomènes apparents, le problème

³ G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, Paris, Ellipses, 2011, p. 421.

⁴ G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 421

de la mondialisation actuelle est avant tout un problème éthique. Il consiste en une vision libérale qui clame l'autonomie individuelle, à l'avènement d'une science économique qui a pris ses distances de l'éthique⁵, pour se comporter comme une science naturelle. Ce qui entraîne comme conséquence la perte du sens de la communauté, une idée tronquée de la liberté et de l'autonomie individuelle.

Faut-il alors *démondialiser*, comme le suggère le titre de l'ouvrage de Walden Bello⁶ ? Non, au sens de rejet global d'une expérience riche en soi pour prôner le retour -quasi impossible- à un développement autarcique des individus et des nations. On reproche souvent à une sorte de littérature altermondialiste née au début du troisième millénaire son caractère brutal et peu réaliste. Nier les interdépendances actuelles du monde est non seulement impossible mais aussi anti-culturel : il y a une culture mondiale qui existe grâce aux interdépendances des hommes et aux nombreux phénomènes d'intégration actuels. L'homme ne peut nier ces phénomènes, au risque de se nier lui-même, en tant que, quelque part, produit de cette culture. Oui, par contre, au sens d'une relecture de la mondialisation visant à réajuster l'agir humain à sa finalité, à savoir la pleine réalisation de l'humain. C'est dans ce deuxième type de réponse que se situent les récentes publications de J. Stiglitz : dénonçant l'illusion d'un monde bâti sur un certain triomphalisme du marché, il jette les jalons d'une mondialisation nouvelle vécue dans un nouveau rapport État-Institution, local-universel, État-individu, pour une meilleure responsabilisation de l'homme. Derrière ce nouveau rapport se cache toute une redéfinition de la notion de l'individu et un effort de penser l'autonomie individuelle dans le contexte des liens sociaux et du sens d'appartenance à la communauté. Ainsi se dessine chez lui le chemin d'une mondialisation éthique. Celle-ci ne peut éclore qu'en prenant conscience du caractère irréductible de l'homme dont la réalisation implique plusieurs enjeux : ceux liés aux besoins de réaliser son profit, comme ceux liés à son épanouissement en tant qu'être social, plus ou moins en rapport avec autrui.

3. L'objectif du travail

Notre travail entend se pencher sur les alternatives éthiques à une mondialisation remise en cause à de nombreux titres : comment la repenser éthiquement pour qu'elle réponde au bien-être de l'homme ? Notre regard ne porte que sur un aspect de la mondialisation actuelle : le projet néolibéral. L'intérêt pour cet aspect est motivé, entre autres, par le fait que, de nos jours, le néolibéralisme constitue, sans conteste, le discours économique

⁵ Cf. A. SEN, *Éthique et économie et autres essais*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 14.

⁶ Cf. W. BELLO, *La démondialisation. Idée pour une nouvelle économie mondiale* (serpent à plumes), Monaco, Éditions du Rocher, 2011.

le plus dominant. Nous voulons réfléchir sur la pertinence de ce projet à soutenir une pratique économique juste qui permette à l'homme actuel de se réaliser comme personne.

Penser le néolibéralisme nous place au cœur du capitalisme d'aujourd'hui. Cela exige un langage technique adapté à la complexité du monde économique contemporain. Aussi, notre travail se veut-il être une lecture de la pensée d'un économiste de renom. Il ne s'agit nullement de nous perdre dans le labyrinthe de ses nombreuses théories économiques mais simplement de lire, à travers ses écrits, la réflexion éthique qui y est déployée. Notre hypothèse est qu'un rapprochement entre les récentes productions de Stiglitz et les ressources chrétiennes peut être envisageable. Ce rapprochement pourrait permettre l'émergence d'un concept riche permettant de repenser la mondialisation actuelle.

4. Méthode.

Notre travail consistera essentiellement en une double lecture : la lecture critique de Stiglitz tentera de trouver une unité dans la diversité de ses idées développées dans plusieurs publications, en relevant la pertinence de sa pensée dans le contexte du libéralisme actuel; la lecture de la doctrine sociale de l'Église sera vue à la fois comme pôle critique de la pensée de Stiglitz et comme lieu où la contextualisation de la pensée de Stiglitz peut ouvrir de nouveaux horizons à cette doctrine. Notre méthode est donc à la fois analytique et comparative : l'analyse critique des ouvrages ciblés à pour but de permettre une comparaison enrichissante entre pensée économique et éthique chrétienne. La particularité de cette méthode, où la doctrine sociale de l'Église se laisse questionner par la pensée économique contemporaine rejoint bien l'esprit du Concile Vatican II d'une Église à l'écoute du monde. Cette écoute stimule le travail d'ajournement souhaité par Jean-XXIII, un ajournement qui ne consiste pas à nier la particularité du message chrétien, mais où le message chrétien transforme les opportunités que lui offrent les autres rationalités en « moments favorables », pour devenir davantage le ferment qui transforme le monde.

Toutefois, quelques difficultés méthodologiques se présentent aux horizons de cette double lecture que notre travail propose. Aussi, jugeons-nous utiles ces quelques précisions pour permettre une bonne lecture de notre travail.

1. Stiglitz n'est pas un philosophe éthicien, qui déploie une pensée systématique sur le devoir être de l'agir économique. Il est avant tout un économiste, soucieux de l'efficacité de l'économie. Notre lecture entend justement s'intéresser à la manière dont une pensée éthique peut prendre corps dans une réflexion économique. L'idée ici est que, à travers chaque théorie ou chaque doctrine, se développe une pensée éthique.

2. L'œuvre de Stiglitz est très abondante. Notre attention portera surtout sur ses dernières publications, c'est-à-dire sur le discours de Stiglitz comme pris Nobel de l'économie⁷. Ce discours se remarque par son ton particulièrement éthique : la question du juste agir économique est posé en rapport avec l'idée de la justice et du bien-être de l'homme. Le livre qui sert de porte d'entrée à cette série de publications qui nous intéressent est publié en 2002⁸.

3. Notre regard de la doctrine sociale de l'Église se base sur la lecture qu'en fait Jean-Yves Calvez. Il tourne autour d'un concept, le concept de solidarité, qui apparaît pour cette doctrine comme la voie pour repenser l'agir économique aujourd'hui.

5. Division du travail

Notre travail sera divisé en quatre chapitres :

- Le premier, très général, essaie de comprendre et définir le néolibéralisme en l'insérant dans l'histoire du capitalisme. Il apporte également quelques précisions quant aux principaux concepts de notre travail.
- Le deuxième considère le regard de Stiglitz sur le monde à l'heure du néolibéralisme. Le but étant de permettre une lecture d'ensemble d'une pensée développée dans plusieurs livres, nous nous référerons moins aux ouvrages qui ne sont pas de l'auteur et de ses lecteurs.
- Le troisième explore les voies qu'il propose pour une mondialisation éthique. Ici, le recours à d'autres auteurs s'avère important pour comprendre les suggestions de Stiglitz, les insérer dans une typologie de pensée et en apprécier la pertinence, sur le plan éthique.
- Le dernier, enfin, est une mise en contexte de la pensée de Stiglitz dans la doctrine sociale de l'Église, telle que lue par J.Y. Calvez. La lecture s'articulera autour du concept de solidarité.

⁷ Nous ne donnons pas ici une présentation de l'auteur. Pour une étude biographique de Stiglitz, l'on peut se référer au livre publié par A.D SCHOR, *Joseph Stiglitz, Vie, œuvres, concepts* (Les grands théoriciens), Paris, Ellipses, 2009.

⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.

Chapitre I. Le projet néolibéral : approche notionnelle et regard historique

Ce premier chapitre est un essai de compréhension du néolibéralisme. Il se propose d'inscrire le néolibéralisme dans l'évolution générale du capitalisme, tout en mettant en exergue ce qui fait sa particularité et constitue le noyau dur de sa doctrine. En ce sens, c'est une sorte d'introduction nécessaire à la compréhension de la pensée de Stiglitz. En effet, Cet auteur qui, dans ses ouvrages récents, s'adresse à un auditoire averti et habitué à son abondante littérature, ne se préoccupe guère de l'évolution historique pouvant aider à comprendre le néolibéralisme comme mode du capitalisme. Il s'agit là, pourtant, à notre avis, d'un prérequis pour saisir ses critiques et ses suggestions actuelles pour un « autre monde »⁹.

Notre hypothèse est que le néolibéralisme, comme le suggère si bien le mot lui-même, est l'irruption contemporaine d'une tendance interne au capitalisme, tendance qui s'est exprimée avec plus ou moins d'accents dans l'histoire du capitalisme. Toutefois, dans ce mouvement de « retour du même », dans cette reproduction du passé, le néolibéralisme a, d'autre part, quelque chose de spécifique lié au génie économique, aux atouts techniques et aux enjeux sociopolitiques de notre temps.

1. Définition des concepts

1.1. Mondialisation ou Globalisation ?

Dans la littérature courante, certains auteurs emploient indifféremment les concepts *globalisation* et *mondialisation*. Cela est dû, entre autres, au fait qu'à l'origine, le concept mondialisation est la traduction du terme anglais *globalization*¹⁰. Cependant, la seule différence relèverait-elle simplement du fait que l'on s'inscrive dans la tradition anglo-germanophone ou francophone ?

Se référant aux mouvements d'interactions qui embrassent l'ensemble du monde aujourd'hui, pour certains auteurs, ces deux concepts comportent des nuances. En effet, selon Michel Delapierre, la globalisation est la conséquence de la mondialisation. C'est l'aboutissement logique du mouvement d'internationalisation qui a pris son essor au 17^{ème} siècle. Dépassant les limites restreintes des territoires nationaux, les activités commerciales, notamment l'exportation, vont s'intensifier sur de plus vastes espaces et s'affranchir de l'autorité des États. Plus que cette internationalisation, qui implique des échanges de nation à nation, la mondialisation intègre aussi un mouvement de transnationalisation: développement

⁹ Cf. Le titre d'un livre de J. E. STIGLITZ paru en 2006 (J.E. STIGLITZ, *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006).

¹⁰ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p.63.

des flux d'investissement et des implantations à l'étranger¹¹. Ce mouvement de transnationalisation est surtout l'œuvre des multinationales. En effet, les entreprises s'internationalisent et s'implantent dans différents pays, en ne tenant plus compte de leurs frontières. Les restaurants Mc Donald's, par exemple, occupent les rues de Paris comme celles de New York. En conséquence, on peut se sentir en Amérique tout en habitant l'Afrique ou l'Europe ; de même, les mets chinois sont consommés aussi bien à New York que dans un petit village d'Indonésie.

Ainsi, grâce notamment au progrès des techniques de communication et de la science informatique, les échanges entre les différentes parties du globe sont devenus très aisés. Le monde entier devient un vaste village ; ce qui est vécu dans une partie du monde est aussitôt répercuté dans une autre. Le concept *mondialisation* met en exergue l'extension géographique et spatio-temporelle des phénomènes (culturels, économiques, politiques...), la contraction de l'espace et du temps via le développement des flux et des réseaux qui connectent les différentes parties du monde¹². On vit dans un monde d'interdépendances et d'interactions.

Comme telle, la mondialisation suppose une vision qui favorise et oriente ces interactions à l'échelle du monde dans son ensemble. La globalisation est à la base de cette vision de la mondialisation construite autour d'institutions internationales. Partant de cette vision, il y a comme un souci d'harmonie, une sorte de dépassement des intérêts particuliers des nations au profit de l'intérêt général de l'humanité¹³. La nuance qu'apporte la globalisation est surtout liée au rôle que la science va jouer dans l'analyse et la coordination des phénomènes de la mondialisation, dans l'analyse des interactions et des interdépendances (en prenant en compte leurs différentes causes et leurs effets). La globalisation comporte ainsi une dimension éthique, au sens de mise en ordre, d'orientation, d'intégration du mouvement de la mondialisation aussi bien sur le plan spatial que socio-organisationnel¹⁴. Autrement dit, on parle de la globalisation quand on s'intéresse au dynamisme et au processus qui rend possible l'expansion mondiale des phénomènes. Le libre échange, par exemple, est une vision globale sur laquelle se bâtit le monde aujourd'hui ; c'est un horizon qui permet de comprendre le mouvement général de la mondialisation.

Comme on peut s'en rendre compte, ces deux phénomènes, *mondialisation* et *globalisation*, s'impliquent mutuellement. Ainsi la littérature germano-anglaise, qui ne

¹¹ Cf. M. DELAPIERRE, *De l'internationalisation à la globalisation*, dans M. SAVY et P. VELTZ (éd.), *Économie globale et réinvention du local*, Paris, La tour d'Aigues, 1995, p.15-26.

¹² Cf. M. DUROUSSET, *La mondialisation de l'économie* (Histege), Paris, Ellipses, 2005, p. 3.

¹³ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 65.

¹⁴ Cf. J. DELCOURT, *Mondialisation ou globalisation : quelle différence ?*, dans J. DELCOURT et P. DE WOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, p.15-34.

dispose que d'un seul concept, est très réaliste : *globalization* implique aussi bien l'interaction économique, culturelle et politique de différentes parties du globe que les enjeux liés à cette interaction et le besoin de coordination de cette interaction qui s'exprime dans la création des institutions internationales¹⁵. Dans un contexte tout à fait économique, notre approche de la mondialisation ou de la globalisation mettra l'accent sur le mouvement d'intégration et d'interconnexion du monde qui se bâtit autour d'échanges commerciaux et sur le processus qui essaie d'étendre l'idéal libéral à l'échelle du monde.

1.2 Le néolibéralisme comme forme de mondialisation et de capitalisme

Le concept *global-libéralisme*, très employé depuis les trois dernières décennies, met en exergue le caractère expansionniste du néolibéralisme qui, de jour en jour, domine progressivement le globe. Le néolibéralisme est aujourd'hui sans conteste le modèle économique dominant¹⁶. Depuis les années 1980, plusieurs expressions du néolibéralisme sont apparues dans le monde au point que des auteurs, comme J.E. Stiglitz, y ont vu un véritable « climat de ferveur idéologique »¹⁷. Économie du marché, mondialisation, libre-échange, libéralisation : autant de mots qui ont séduit les médias et les politiques économiques des nations et qui renvoient à une même réalité : la consécration des théories de l'offre et de la demande au niveau mondial. Ce phénomène est devenu plus spectaculaire vers les années 1990. En effet, la chute du monde socialiste consacrait la victoire du modèle capitaliste occidental essentiellement caractérisé par la place importante des marchés et des entreprises privées.

Cependant, la compréhension du néolibéralisme exige quelques précisions. D'abord, au niveau étymologique. La particule « néo », qui dénote l'idée de nouveauté, invite à prendre en compte le noyau théorique du libéralisme classique. Le néolibéralisme apparaît ainsi comme une redécouverte, une relecture du courant libéral d'Adam Smith, de Ricardo ou de Say, développé dans l'histoire du capitalisme à partir de 18^{ème} Siècle. Ce courant a réagi contre l'excès d'autorité de l'État apparu depuis longtemps dans le mercantilisme¹⁸ à travers des mesures protectionnistes et interventionnistes, et des blocus territoriaux. Dans le sillage de ces premiers libéraux, les nouveaux libéraux accentuent l'indépendance des marchés et se

¹⁵ Stiglitz comprend la mondialisation économique comme « la suppression des entraves au libre-échange et l'intégration des économies nationales grâce à l'action d'une série d'institutions pour amener la croissance économique à tous » (J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 17-18).

¹⁶ Cf. H. PUEL, *Le néolibéralisme, modèle économique dominant*, dans *Revue d'éthique et de théologie morale*, 233 (2005), p. 29-51.

¹⁷ J.E. STIGLITZ, *Un autre monde est possible*, p.43.

¹⁸ Nous parlerons plus loin de l'idéal mercantile, dont l'élément caractéristique est le rôle central de l'État.

montrent très hostiles à toutes formes d'interventionnisme étatique, au point qu'ils seront qualifiés d' « ultralibéraux » par certains critiques¹⁹.

On le voit, le néolibéralisme ne doit pas être confondu avec le capitalisme, au sens où l'entend N. Baverez, c'est-à-dire un « système économique où les moyens de production et d'échange sont propriété privée (et dont) le fonctionnement est assuré par le marché, c'est-à-dire la confrontation de l'offre et de la demande, et la libre concurrence »²⁰. Le néolibéralisme est une expression à côté de tant d'autres que le capitalisme a connues au cours de son histoire. Outre le mercantilisme qui, pour Gabriel Wackermann, est déjà une forme de capitalisme²¹, on peut encore citer parmi ces diverses expressions, le capitalisme marchand, le capitalisme manufacturier ou encore, les capitalismes nationaux. Le rapport entre néolibéralisme et capitalisme peut être perçu comme celui d'une doctrine avec le système dans lequel se conçoit cette doctrine. Léon et Sauvin définissent un système comme « un ensemble d'acteurs-auteurs (États, firmes, institutions financières, investisseurs institutionnels, associations...) en interaction dynamique, organisé en fonction d'un ou plusieurs objectifs »²². En tant qu'action d'auteurs et d'acteurs économiques, le néolibéralisme est une dimension essentielle de l'économie globale qui représente la forme moderne du capitalisme.

Il convient de maintenir que le libéralisme est d'abord une philosophie politique avant de devenir une pensée économique. Bien au-delà de l'économie, il est d'abord une *weltanschauung*, c'est-à-dire une vision globale du monde. Cette vision veut que la liberté individuelle devienne le critère universel²³. Hugues Puel écrit : « le mot “libéralisme” apparaît en 1818 avec Maine de Biran, qui le définit comme une “doctrine favorable au développement des libertés” »²⁴. Autrement dit, c'est une doctrine qui promeut la liberté de conscience, qui défend les droits des individus vis-à-vis de l'oppression que peuvent constituer certaines structures, dont la monarchie et l'Église. Pierre Manent retrace le mouvement suivi par ce courant philosophique, depuis « le réalisme » de Machiavel jusqu'au « dogme de la souveraineté du peuple » de Tocqueville : ce qui est central, c'est le problème religieux et

¹⁹ Cf. S. DE BRUNHOFF, *L'heure du marché. Critique du marché*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 29.

²⁰ Cf. N. BAVEREZ et al., *Les crises du capitalisme. Du Krach de la tulipe à la récession mondiale*, Paris, Perrin, 2009, p. 222.

²¹ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 49.

²² A. LÉON et T. SAUVIN, *De l'économie internationale à l'économie globale* (Transversale), Paris, Ellipses, 2005, p. 8.

²³ Cf. J.P. BOLUFER, *Après la crise, la pertinence d'un système capitaliste ?*, dans J.-P. AUDOYER (éd.), *L'économie autrement. Le libéralisme à bout de souffle*, Valence, Peuple Libre, 2011, p. 137-156.

²⁴ H. PUEL, *Le néolibéralisme, modèle économique dominant*, p. 29-51, ici p. 31.

politique et non d'abord économique²⁵. Aussi le libéralisme naît-il dans le contexte du mouvement révolutionnaire du 16^{ème} et 17^{ème} siècle, marqué par les idées d'autonomie et de responsabilité individuelle.

Cette considération philosophique montre combien le terme libéralisme est quelque peu appauvri quand on applique le concept de néolibéralisme aujourd'hui au courant économique qui se réclame de Friedrich Von Hayek²⁶. Cela donne l'impression que les autres courants contraires, comme celui de Keynes, ne sont pas libéraux²⁷. Aux USA, fait remarquer Puel, contrairement à la logique européenne qui l'associe à la politique de droite, « libéral » est attaché à la gauche. Car, poursuit cet auteur, le libéralisme exprime la nécessité de lois sociales pour assurer la protection des populations pauvres et l'extension de leurs droits et de leurs libertés²⁸. Loin d'une vision économique néolibérale très hostile à l'interventionnisme, cette politique américaine rejoint pourtant bien la philosophie des lumières soucieuse d'un État de droit et de loi. Jean-Paul Bolufer éclaire cette double perception en application en Amérique et en Europe. Après le Krach de 1929, explique-t-il, le concept de néolibéralisme commence à faire florès. Tout le monde est « néo », mais dans un double sens quasi opposé : au sens d'un « libéralisme à nouveau », c'est-à-dire d'un retour au libéralisme classique (c'est la position dite de l'école de Chicago, défendue par Hayek, Mises et Milton Friedman) ; et au sens d'un « nouveau libéralisme » ou d'un libéralisme rénové qui accepte l'intervention de l'État ou des corps intermédiaires (cf. le capitalisme rhénan illustré par l'ordolibéralisme de l'école de Fribourg, avec Walter Euchen et Wilhelm Ropke)²⁹.

Tout en étant conscient du caractère complexe et ambivalent du concept de libéralisme, notre travail approche le néolibéralisme dans son sens économique visé dans la critique de Stiglitz : celui d'un modèle économique caractérisé par une forte confiance dans le marché comme autorégulateur³⁰ et qui, dans la lignée de Smith et de Ricardo, envisage un autre type de rapport entre l'État et le marché, entre l'individu et la société. La compréhension d'un tel type de libéralisme requiert de notre part une démarche particulière, qui exige de jeter un regard historique sur capitalisme. Le but d'un tel survol historique est de montrer que le néolibéralisme n'est pas un phénomène déconnecté de l'histoire du capitalisme. Bien au contraire, depuis l'origine de ce dernier, la tendance libérale, au sens d'une accentuation du

²⁵ Cf. P. MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme* (Pluriel), Paris, Fayard, 2012.

²⁶ F. Von Hayek et F. Friedman sont considérés comme les pères du Néolibéralisme. Nous allons développer plus loin la pensée de Von Hayek.

²⁷ La pensée de Keynes s'oppose en générale à celle de F. Von Hayek. Elle sera également développée plus loin.

²⁸ Cf. H. PUEL, *Le néolibéralisme, modèle économique dominant*, p. 31.

²⁹ Cf. J.P.BOLUFER, *Après la crise, la pertinence d'un système capitaliste ?*, p. 137-156

³⁰ Cf. N. BAVEREZ et al., *Les crises du capitalisme*, p. 226.

pôle privé et de l'individu, est bien présente à côté du mouvement collectiviste porté par l'État.

2. L'itinéraire du capitalisme : entre étatismes et libéralismes

L'histoire du capitalisme est un long mouvement qui aboutit au triomphe des institutions internationales. Dans ce mouvement, la pensée et la pratique économiques oscillent entre, d'une part, la puissante autorité de l'État, marquée d'un accent fort de nationalisme, de protectionnisme et d'interventionnisme, et, d'autre part, la liberté du marché soutenue par un besoin d'ouverture aux horizons qui dépassent les frontières nationales. De nos jours, les économistes sont presque unanimes concernant le constat de la domination de l'État par le pouvoir du marché³¹. Son agir, sa responsabilité impliquent des enjeux qui parfois échappent à son contrôle. Pourtant, jusqu'aux années 1930, l'histoire du capitalisme apparaît comme « un vaste océan du protectionnisme cernant quelques îlots libéraux »³².

2.1 Aux origines du capitalisme : l'émergence de la bourgeoisie marchande dans le contexte de l'État-Nation moderne

2.1.1 L'État-Nation moderne

A en croire Wackermann, les mouvements d'échanges économiques et culturels sont aussi vieux que l'expansion des civilisations anciennes. En effet, dans l'Antiquité, la civilisation gréco-romaine organisait déjà un vaste empire autour de la mer Méditerranée, où s'épanouissaient d'importants réseaux d'échanges commerciaux ; la Chine ancienne et le monde arabo-musulman ont connu, eux-aussi, un essor considérable des échanges et du commerce³³. Mais, au 16^{ème} siècle s'ajoutent à ces multiples avancées l'affirmation du fait national et la constitution des États en Europe³⁴. Grâce au progrès de la cartographie et aux consensus géopolitiques, l'affirmation du fait national s'exprime par une valorisation des frontières internationales. Aussi, contrairement au monde antique et médiéval, unitaire et impérialiste, bâti sur les villes, les cités-États, l'Europe du 16^{ème} siècle est un monde divisé et

³¹ Parlant de la nation américaine, Stiglitz fait remarquer que « l'État-Nation, qui a été le centre nerveux du pouvoir politique et (dans la mesure plus large) économique pendant un siècle et demi, est aujourd'hui pris en tenaille entre les forces de l'économie mondiale et les exigences politiques de dévolution du pouvoir » (J.E. STIGLITZ, *Un autre monde est possible*, p. 63).

³² P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 1999, p. 32.

³³ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 47-50.

³⁴ Par État, il faut entendre une entité territoriale souveraine. Au Moyen-Âge, on trouve déjà des royaumes et des empires mais aussi un régime féodal qui ne favorise pas toujours l'unification de ces royaumes et de ces empires. Mais au temps moderne, il y aura une mise en valeur de la notion de souveraineté, des frontières internationales et du pouvoir du prince comme principe de l'unité. Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme. 1500-2010*, Paris, Seuil, 2010, p. 25-26.

multiple : il est constitué de Royaumes et d'Empires plus ou moins autonomes qui veulent affirmer leur autorité et leur souveraineté au niveau intérieur et au niveau extérieur³⁵.

Au niveau interne, l'État moderne décompose l'ordre féodal³⁶. Ainsi, l'État naît, se renforce et se consolide en affirmant sa double autonomie par rapport aux grands seigneurs et aux grandes familles, et par rapport à l'Église. Une nouvelle perception de l'organisation économique émerge, qui consiste à un certain dépassement de la sphère domestique et privée au profit d'une collectivité plus vaste. C'est ici que nous pouvons constater, avec Paolo Filippo Cillo, que le rapport *oikia-polis* (gestion domestique-gestion politique) prend une dimension différente de la perception antique. Chez les Grecs, remarque-t-il, la différence entre *oikia* et *polis* répond à la double caractéristique de l'homme en tant que *zoè* (être vivant parmi tant d'autres) et *bios politicos* (être politique). L'*oikia* s'inscrit dans l'ordre de la nécessité ; elle désigne à l'origine la gestion de la sphère domestique dans laquelle se développent de nombreux rapports parentaux ou de type maître-esclave : les hommes se regroupent pour subvenir aux besoins existentiels et nécessaires à leur survie, par le travail et la force. Par contre, l'action politique dépasse l'état de besoin originel, de nécessité et de subsistance. Elle implique les notions de finalité et de liberté, conditions structurelles pour l'accomplissement du bonheur. La perception antique sépare donc la gestion économique (propre de la gestion domestique), orientée vers les besoins fondamentaux de l'homme, de celle de l'action politique. Le génie moderne, à travers l'essor des États, consiste à unir la gestion de la maison à la politique. Il ouvre la gestion économique à une perspective plus large³⁷. La gestion économique devient une véritable politique économique, qui obéit à des stratégies et à la perception du rôle de l'État.

Au niveau extérieur, en plus de l'importance des limites territoriales, on peut noter le souci d'hégémonie qui va caractériser les Princes. A partir du 15^{ème} siècle, la découverte de terres nouvelles en Amérique, en Asie et en Afrique, contribuera grandement au renforcement de ces États tant du point de vue financier qu'économique. Avec ces découvertes s'ouvre « une immense chasse aux richesses »³⁸, une chasse qui n'est pas avant tout affaire privée, mais consiste en de vastes conquêtes organisées à l'échelle nationale par des gouvernements au service des Nations. Ainsi, à cette époque, se multiplieront les mouvements expansionnistes accompagnés de guerres hégémoniques. Nous pouvons, à ce propos, apprécier le tableau de Michel Beaud sur l'Angleterre du 17^{ème} siècle : « La compagnie

³⁵ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 47-50.

³⁶ Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p. 28.

³⁷ Cf. P. F. CILLO, *Oikonomie*, dans R. BRANDIMARTE et al. (éd.), *Lexique de biopolitique. Le pouvoir sur la vie*, Toulouse, Eres, 2009, p.237-241.

³⁸ M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p. 29.

(anglaise) des Indes Orientales a été créée en 1600, par une charte de la reine Élisabeth ; quinze ans plus tard, elle a une vingtaine de comptoirs en Indes, dans les îles, en Indonésie et à Hirats, au Japon. Elle est en Perse en 1628 et à Bombay en 1668. Les Anglais s'installent aussi à la Barbade en 1625, prennent Québec (1629) et la Jamaïque (1655), puis la nouvelle Amsterdam (1664) ; après les pèlerins du Mayflower (1620), d'autres émigrés fondent des colonies en Amérique du Nord »³⁹. Toutes ces expéditions sont entreprises sur base d'une concurrence interétatique, notamment entre les États les plus puissants: l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande et la France.

La constitution des États modernes est un fait important dans la naissance du capitalisme. Pour le marxisme, fait remarquer P. Manent, la monarchie est « l'instrument du passage du féodalisme au capitalisme »⁴⁰. En effet, la naissance de l'État-Nation définit le cadre dont va émerger et se comprendre le projet capitaliste. Elle met en valeur les frontières internationales qui restent très déterminantes à la compréhension des marchés, en spécifiant les deux voies principales d'accumulation des richesses de l'État : l'activité intérieure (dans les limites des frontières) et l'activité extérieure (au-delà des frontières). L'État-Nation insinue une double dimension : une souveraineté territoriale internationalement reconnue et la conscience de former un seul peuple⁴¹. Cette double dimension met à l'avant plan le sens de la collectivité et de la communauté. L'individu y est perçu comme l'élément d'un tout, en lien et rapport étroits avec d'autres individus avec lesquels il partage une certaine histoire et une destinée communes.

2.1.2 La bourgeoisie marchande

Le développement de l'État moderne va de pair avec la montée de la classe marchande. En effet, la bourgeoisie marchande naît de l'intensité des activités commerciales et bancaires du Moyen-Age et de celles des Temps Modernes. Les termes principaux d'échange sont l'or et l'argent, mais la production de la canne à sucre, du rhum et de la mélasse, le commerce d'esclaves noirs, les métaux précieux d'Amérique élargissent les horizons d'échange commercial au-delà du cadre fermé du territoire national⁴². Cette ouverture internationale de l'activité commerciale ne sera pas toujours bien perçue par certains gouvernements soucieux de préserver leur souveraineté nationale.

Michel Beaud rapporte un cas de récession survenu à la fin du XVI^{ème} siècle. En ce temps où l'or d'Amérique parsemait le sol européen, on connaissait une hausse de prix des

³⁹ M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p. 44.

⁴⁰ P. MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, p. 27.

⁴¹ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 40-44.

⁴² Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.30.

denrées alimentaires sans précédent en Espagne, en France et en Angleterre. La cause de l'inflation fut vite attribuée à l'abondance d'or. Aussi, les États ne tardèrent pas à prendre des mesures draconiennes : empêcher l'or et l'argent de sortir des Royaumes. Ainsi, dès le début du XVI^{ème} siècle, le gouvernement espagnol interdit, sous peine de mort, d'exporter l'or et l'argent. La France suivra peu après, en 1506. Sans succès, l'Angleterre tentera par deux fois, de soumettre au contrôle d'agents gouvernementaux les négoce de monnaies et des lettres d'échange⁴³. A ces mesures s'ajoutent également des blocages réguliers des frontières.

Toute cette rigueur de l'État ne sera pas vue d'un bon œil par ceux qui voudraient un commerce plus libre. La réaction ne tarda pas. Sir Dudev l'exprime dans ses *Discours sur le commerce* : « aucun peuple n'est jamais devenu riche par des interventions de l'État, mais c'est la paix, l'industrie et la liberté, rien d'autre, qui apportent le commerce et la richesse »⁴⁴. On se rend bien compte de l'actualité de cette affirmation : l'État crée les conditions, les cadres propices aux affaires, mais il laisse les marchands s'épanouir selon leur propre logique. La réaction contre l'interventionnisme excessif de l'État va conduire lentement au libéralisme économique. La bourgeoisie, devenue de plus en plus forte, surtout en Angleterre, va exercer une grande influence auprès des gouvernements. A la fin du XVII^{ème} Siècle, l'État reste une entité puissante. Cependant, on perçoit déjà le développement d'un noyau de libéralisme qui trouvera son mode d'expression clair au siècle des Lumières et au XIX^{ème} siècle. Il se caractérise par un souci d'efficacité, une recherche de l'intérêt personnel, des activités lucratives (banques, commerces, manufactures) et par une recherche d'accroissement du patrimoine⁴⁵.

2.1.3 Le compromis mercantile comme expression de la toute-puissance de l'État.

Aux Temps Modernes, les théories politiques tournent autour de la toute-puissance de l'État; on pense ici à la théorie de l'État absolutiste de Hobbes⁴⁶ et à *l'essai sur le gouvernement civil* de J. Locke. Tout en remettant en question l'idée absolutiste de concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne, ce dernier partage avec T. Hobbes la notion d'État fort, qui doit imposer l'ordre et l'organisation. Cette vision de l'État permet de comprendre la visée de la politique économique de l'époque : assurer la richesse du Prince essentiellement conçue en termes d'or et d'argent.

En effet, ce sont les grandes puissances politiques et économiques qui vont développer la « politique mercantile ». L'idéal mercantiliste vise à accroître avant tout le trésor national,

⁴³ Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.32.

⁴⁴ DUDEY NORTH, *Discourses upon trade*, 1691, cité par M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.54.

⁴⁵ Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.66.

⁴⁶ Thomas Hobbes publie *Le Léviathan* en 1651.

par le contrôle du commerce et par une politique de méfiance envers les marchands étrangers. M. Beaud en donne un résumé intéressant : la « mise en avant de la “ richesse du prince ”, puis de la coïncidence entre la prospérité de l’État et celle des marchands, (vise à) promouvoir une politique de défense par rapport aux concurrents étrangers, d’expansion commerciale et coloniale, de développement de la production »⁴⁷. A cette époque, la puissance d’une Nation est proportionnelle à la quantité de métaux précieux qu’elle possède. Il faut donc, explique Bairoch, réguler son commerce pour empêcher l’or ou l’argent de sortir du territoire en essayant de dégager ainsi un surplus des exportations sur les importations⁴⁸. Le travail des marchands est encouragé, mais sous la totale dépendance de l’intérêt du Prince qu’ils doivent servir⁴⁹. C’est à juste titre que cette pratique est qualifiée de « compromis mercantiliste » qui dénote l’idée d’accord entre la toute-puissance de l’État soucieux de tout contrôler et l’intérêt du Prince. G. Wackermann confirme et précise ; pour lui, le mercantilisme comporte « trois volets principaux : l’enrichissement de la nation, l’intervention étatique et un protectionnisme aux contours encore relativement flous »⁵⁰.

Le souci du « trésor du Prince » reflète une certaine compréhension du rôle de l’État de l’époque. L’État est celui qui assure le bien-être aux citoyens. C’est lui qui pourvoit à tout. Cette idée va conduire au développement de la notion de l’État -providence, c’est-à-dire une macrostructure organisée capable de prendre en charge les citoyens. Ce rôle titanesque de l’État a été difficile à jouer au moment même où les Princes avaient un grand goût du luxe et de la gloire. Les inégalités sociales entre la noblesse et la classe paysanne sont criantes. Par contre, la mise en avant de la notion d’État souligne le caractère national des activités économiques. C’est, en effet, dans le cadre de la réalité nationale de l’État -Nation que tout est conçu : l’activité de la bourgeoisie, les trafics et la main d’œuvre. La politique économique est fortement liée à l’État qui est concurrentiel par rapport aux autres États et qui en détient le monopole⁵¹.

Ainsi, entre l’affirmation de la toute-puissance de l’État et la montée de la bourgeoisie, se dessine dès l’origine une logique commerciale dont le compromis mercantile est l’expression. Ce compromis met en tension deux cohérences : l’État, en tant que « mise en

⁴⁷ M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.64.

⁴⁸ Cf. P. BAIROCH, *mythes et paradoxes de l’histoire économique*, Paris, La Découverte-Syros, 1999, p.32.

⁴⁹ Bolufer est précis à ce propos : « Le marchand est bien l’ancêtre de l’entrepreneur mais il prospère sous la protection du soldat et au bénéfice du trésor royal » (J.P. BOLUFER, *Après la crise, la pertinence d’un système capitaliste ?*, p. 137-156).

⁵⁰ G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 49.

⁵¹ Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p. 65.

œuvre de projet au nom ou dans l'intérêt d'une collectivité nationale » et le rapport marchand-argent, qui met l'accent sur le secteur privé et le droit de la propriété⁵².

2.2 Le classicisme : vers l'affranchissement des marchés

2.2.1 Le 18^{ème} siècle : le siècle des révolutions

Le mouvement dynamique qui a marqué la fin du 18^{ème} siècle se compose de trois révolutions principales⁵³ : la révolution politique et idéologique qui conduit à l'indépendance de la colonie anglaise d'Amérique ; celle qui, en Angleterre puis en France, conduit au renversement de l'ordre traditionnel fortement marqué par l'autorité des Princes et de l'Église ; et la révolution industrielle qui met à jour les nouvelles techniques de production.

La révolution américaine marque le signe d'essoufflement d'une certaine politique économique fondée sur le mercantilisme, qui avait donné, lors de la naissance dans les États-nations, une forme d'accumulation exclusive sur « une base territoriale élargie »⁵⁴. En effet, développant la logique que le marché doit s'exercer exclusivement dans le contexte territorial national et dans un contexte de méfiance des voisins, les États vont élargir leurs territoires nationaux en essayant d'y inclure des régions étrangères d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Or, la métropole dispose à elle seule du monopole d'achat et de vente dans les territoires qui lui appartiennent⁵⁵. Poussée à l'excès, la politique mercantile deviendra vite une des causes des grandes rivalités entre les puissances ; elle va provoquer des conflits, dont la révolte des colonies anglaises d'Amérique reste une des grandes expressions. A la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle, ces colonies inspireront d'autres colonies: Pérou, Argentine, Colombie..., sous formes de guerres d'indépendance.

Idéologique, la Révolution française marque en effet bien plus que la simple fin d'une ère dominée par la monarchie, la noblesse et le pouvoir religieux : elle inaugure le temps de nouveaux idéaux. Elle s'accompagne d'une pensée philosophique centrée sur l'autonomie de la personne et de l'individu. Démocratie, liberté, égalité, contrat social : autant de mots qui mettent à l'avant-plan la responsabilité individuelle et rencontrent les préoccupations de grands penseurs, tels Montesquieu et J.J Rousseau⁵⁶. Une autre vision de la personne se

⁵² Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.66.

⁵³ Beaud désigne le 18^{ème} siècle comme le « siècles de trois révolutions ». Nous nous sommes grandement inspiré du deuxième chapitre de son ouvrage pour comprendre l'évolution de la pensée économique au 18^{ème} siècle. Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.67.

⁵⁴ M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.72.

⁵⁵ Dans *Britan's commercial interest explained*, publiée en 1747, Postlethwayt donne 3 conséquences du rapport entre métropole et colonies à cette époque : donner à la métropole un grand débouché pour ses produits ; donner de l'occupation à un plus grand nombre de ses manufacturiers, artisans, marins ; lui fournir un plus grand nombre d'objets dont il a besoin. Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p.72-74.

⁵⁶ Cf. M. BEAUD, *Histoire du capitalisme*, p. 82.

dessine. Celle-ci n'est plus perçue avant tout comme élément d'une collectivité, mais comme le principe même de cette collectivité. C'est l'homme qui, en acceptant de perdre une partie de sa liberté naturelle, s'engage dans un contrat qui rend possible l'État ou la collectivité.

Enfin, il y a la révolution industrielle initiée au 17^{ème} siècle. Elle fait «reculer progressivement l'économie vivrière basée sur l'autoconsommation et le repli sur soi»⁵⁷. Le capitalisme marchand cède progressivement le pas au capitalisme manufacturier. L'industrialisation entraîne une production abondante qui exige de grands investissements et un marché dépassant le territoire national. Ici et là, des réactions vont se manifester pour remettre en cause l'exclusivisme commercial. En France, par exemple, le Colbertisme est contesté. Il y a une prise de conscience que l'on ne peut se passer des autres et progresser dans une économie d'autarcie. En outre, ne pouvant financer totalement les travaux industriels très coûteux, l'État va solliciter la collaboration de grands banquiers et de grandes familles bourgeoises qui bénéficieront, en retour, d'énormes privilèges (surtout en matière d'exploitations). Cette alliance, sorte de dépendance de l'État, contribuera à l'affaiblir davantage. La bourgeoisie constituera une sorte de lobbying dont l'État ne pourra se passer dans les décisions commerciales importantes.

2.2.2 *Le classicisme*

Du point de vue politique et économique, les idées révolutionnaires du 18^{ème} siècle vont conduire à la mise en évidence de la propriété privée. Cependant, les philosophes des Lumières sont également très critiques par rapport à l'usage du droit de propriété. Celui-ci doit en effet tenir compte de l'idéal d'égalité et éviter tout cynisme : « dans une bonne démocratie, où l'on ne doit dépenser que pour le nécessaire, chacun doit l'avoir »⁵⁸ ; d'où le fait que l'« État a besoin d'apporter un prompt secours, soit pour empêcher le peuple de souffrir, (ou) soit pour éviter qu'il ne se révolte »⁵⁹. Dans la même optique que Montesquieu, JJ. Rousseau a écrit le *Discours sur l'origine de l'inégalité* où il dénonce « la mauvaise économie de la société marchande, fondée sur le développement de l'amour-propre et de l'inégalité, qui pervertit les hommes, installe la rivalité, le malheur, la malhonnêteté et l'injustice »⁶⁰.

On se trouve là devant une pensée très équilibrée entre, d'une part, l'intervention nécessaire de l'État et l'usage libre du droit de propriété par les citoyens et, d'autre part, le

⁵⁷ G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p.50.

⁵⁸ MONTESQUIEU, *L'esprit des lois*, Paris, Touquet, 1821, p. 66.

⁵⁹ MONTESQUIEU, *L'esprit des lois*, p. 50

⁶⁰ J. HURTADO et C. PIGNOL, *Rousseau, philosophie et économie*, dans *Cahiers d'économie Politique*, 53 (2007), p. 9-15, ici p. 10.

droit à la propriété privée et l'idéal de justice et d'égalité. Pourtant, cet équilibre n'a pas la même résonance dans l'univers des marchands, des industriels et de la science écopolitique naissante. Les premières théories du libéralisme économique s'ébauchent dans les travaux d'Adam Smith, qui met en valeur la division du travail.

Sa théorie la plus célèbre est, sans conteste, celle de la « main invisible ». Reprise de manière souvent abusive par la postérité⁶¹, cette théorie a conduit à la remise en cause de l'intervention de l'État et a ouvert la porte à l'individualisme économique. La société est comprise, chez Adam Smith, comme une somme d'individus en interaction. Ce qui motive cette interaction est la recherche d'intérêt individuel. On connaît sa célèbre phrase: « ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leur intérêt. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leurs égoïsmes »⁶². Smith envisage un ordre social fondé sur les intérêts individuels : la somme d'intérêts « égoïstes » crée de façon automatique (comme par une main invisible) une sorte d'équilibre et de bien-être finalement bénéfiques à tous. Le disciple de Hume, précise Beaud, se situe dans l'horizon newtonien: l'harmonie sociale naît de l'attraction des multiples intérêts ou des multiples égoïsmes individuels⁶³. Dans cette interaction des individus, la concurrence et la spécialisation sont des éléments fondamentaux. En effet, la concurrence limite l'excès d'égoïsme des individus, en modérant la gourmandise des uns par la sobriété des autres, alors que la spécialisation ajoute une plus value dans la mesure où elle réduit la concurrence.

Etienne Fouquet attire notre attention sur le caractère complexe de la théorie d'Adam Smith. Nous devrions nous garder de voir en lui, de façon simpliste, un défenseur de l'égoïsme. Nous oublierions, de ce fait, le côté éthique de ses œuvres. S'y ajoute également le fait que le mot anglais *self love* (amour propre), utilisé par Smith, ne correspond que très partiellement au mot français *intérêt*. La visée de la critique d'Adam Smith est la politique mercantile marquée par l'illusion d'une richesse basée sur l'accumulation par l'État de matières précieuses, la vraie richesse consistant, selon lui, dans la mise en valeur du travail réparti qui engage chaque individu⁶⁴.

⁶¹ E. FOUQUET, *Discours moral et pensée économique. Une remise en cause du paradigme utilitariste anglo-saxon*, dans *Revue d'éthique et de théologie morale*, 265 (2011), p. 35-74.

⁶² A. SMITH, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776, cité par E. FOUQUET, *discours moral et pensée économique*, p. 38.

⁶³ Dans ses *Essais économiques* (1734), David Hume souligne que ce n'est pas par la réglementation et le contrôle, mais par intérêt qu'il faut gouverner les hommes. Cf. M. Beaud, *Histoire du capitalisme*, p. 107.

⁶⁴ Cf. E. FOUQUET, *Discours moral et pensée économique*, p. 9.

Toutefois, il ne reste pas moins vrai que cette pensée de Smith a nourri toute une réflexion économique fondée sur l'utilité et la propriété privée. Le fond de cette pensée se trouve dans un postulat selon lequel « les intérêts particuliers concurrents finissent par s'harmoniser pour réaliser l'intérêt général et pour assurer la justice »⁶⁵. S'inspirant de celui-ci, Ricardo, comme bien d'autres classiques, mettent de côté l'aspect éthique et ses idéaux d'égalité et de justice distributive et font reposer l'économie sur les lois naturelles, dont celle de l'offre et de la demande. L'intérêt personnel est pour lui le moteur sans lequel cette économie ne peut se développer⁶⁶.

Vers la fin du 19^{ème} siècle émerge un autre courant économique très scientifique qui est s'appuie sur le progrès de la science mathématique : néoclassicisme. Il est surtout le fruit du développement de la science économique devenue une discipline universitaire aux méthodes précises et rigoureuses. Les idées fondamentales sont les mêmes que celles soutenues par les classiques : le libre-échange, en règle générale, conduit à la plus grande prospérité ; la société est autorégulée par la « raison utilitaire » et les intérêts individuels sont de façon normative la base exclusive des rapports moraux, économiques et politiques que les êtres humains entretiennent entre eux⁶⁷. Se consacrant à l'étude des microéconomies, les néoclassiques vont approfondir les notions d'efficacité du marché, d'utilité et de valeur de la concurrence. Plusieurs théories économiques de grande rigueur scientifique vont voir le jour : celles de Pareto, par exemple, mettant en valeur l'utilité de chacun dans l'équilibre d'une économie d'échange, constituaient une véritable illustration de l'efficacité du capitalisme⁶⁸.

Dans cette perspective presque utilitariste, l'État doit réduire au minimum son intervention. Son rôle est celui d'un « l'État gendarme », c'est-à-dire « restreint à ses fonctions régaliennes de police, justice et défense »⁶⁹. Autrement dit, son rôle est de garantir une certaine sécurité territoriale et aménager les cadres juridiques et publics qui permettent aux individus de poursuivre librement leurs intérêts. En aucun cas, il ne doit s'immiscer dans l'organisation et fonctionnement des marchés, en essayant par exemple de réglementer leur cours. On se trouve ainsi comme dans une sorte de politique économique du « laisser faire » ou du « laisser passer »⁷⁰. Le protectionnisme qui a longtemps marqué la politique mercantile

⁶⁵ M. SCHOYANS, *La dérive totalitaire du libéralisme*, Paris, Mame, 1995, p. 6.

⁶⁶ Cf. J.-P. BOLUFER, *Après la crise, la pertinence d'un système capitaliste ?*, p. 137-156

⁶⁷ Cf. D. KOTZ et al., *Sur la crise du capitalisme néolibéral*, p.11-26.

⁶⁸ Cf. A. LÉGRIS et L. RAGNI, *Théorie de l'action, rationalité et conception de l'individu chez Pareto*, dans *cahiers d'économie politique*, 49 (2005), p. 103-126.

⁶⁹ N. BAVEREZ et al., *les crises du capitalisme*, p. 225.

⁷⁰ La maxime: « laisser-faire, laisser-passer » développée surtout dans l'école classique française (par Jean-Baptiste Say et autres) pour étayer la liberté économique est héritée des physiocrates. Cf. N. GALLOIS, *L'école française contre Walras, économiste hétérodoxe*, dans *L'Économie politique*, 51 (2011), p. 7- 32.

est obsolète, l'État doit au contraire se spécialiser dans ce qui fait sa différence pour être compétitif et productif.

Comme on peut s'en rendre compte, une ère nouvelle pointe à l'horizon: celle de l'internationalisation. Le mouvement d'intégration ne consiste plus seulement à développer le marché national par l'élargissement du territoire de l'État-Nation, il devient, par contre, une sorte d'échange interétatique ou international, fondé sur la concurrence et la spécialisation⁷¹.

2.2.3 Le 19^{ème} siècle ou le siècle du libéralisme ?

Toutefois, à cette époque, on peut constater qu'un grand fossé se creuse entre la pensée économique et l'agir des États. Alors qu'Adam Smith et ses successeurs encouragent un commerce international libéral, dans la pratique, les États hésitent entre une politique libérale et protectionniste. Celle-ci, au dire de Bairoch, produit même une « nouvelle variété » exprimée dans la montée des nationalismes au début du 19^{ème} siècle. En effet, les guerres de la fin du 18^{ème} siècle et du début de 19^{ème} vont renforcer les tendances protectionnistes dans les États et multiplier les blocus. Une littérature protectionniste, bien que modérée par rapport aux idées libérales, va se développer dans les travaux de Friedrich List, Alexandre Hamilton, Adam Müller, Charles Dupin⁷².

En Angleterre, dans le domaine agricole, on peut relever un exemple concret d'interventionnisme et de protectionnisme dans un certain nombre de dispositions légales qui régissent le commerce céréalier : les *corn laws*. Celles-ci furent mal perçues par les partisans du libre-échange au point de susciter, à Manchester, la création en 1838 d'une Ligue contre les lois cérésières. La lutte libérale contre ces lois protectionnistes fêtera sa victoire le 15 mai 1846, avec la publication de la loi abolissant ces *corn laws* ainsi que d'autres lois sur les produits manufacturés. Cette date du 15 mai est très importante car la postérité y a vu celle du triomphe du libéralisme. Sous l'influence de l'Angleterre, la tendance libérale va prendre de l'ampleur dans toute l'Europe car son succès est attribué à son modèle économique⁷³. Les autres pays de l'Europe, restés longtemps très protectionnistes à travers leurs différentes politiques douanières, vont suivre l'exemple de l'Angleterre, si bien que l'on peut parler, avec Jérôme Maucourant et Bruno Tinel, d'un capitalisme libéral cosmopolite. En effet, il y a

⁷¹ Cf. G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 50.

⁷² L'argument de l'« d'industrie dans l'enfance » de List défend un protectionnisme méthodique : elle suppose un stade de protectionnisme nécessaire à la spécialisation et la construction de l'industrie, en renforçant sa capacité à être plus compétitive. Dès que les industries se sont développées pour supporter la concurrence internationale, le libre échange doit être de règle. Cf. P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, p. 33.

⁷³ Cf. P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, p.37-38.

l'intégration des «flux financiers, marchandises et services, grâce au système de l'étalon-or, (qui) était en fait un étalon-sterling »⁷⁴.

Le 19^{ème} siècle est vu par plusieurs auteurs comme l'âge d'or du libéralisme. Une affirmation qui, selon Baïroch, doit être reçue avec beaucoup de prudence : « L'Europe continentale était dans une large mesure beaucoup moins protectionniste que les autres pays développés et certainement beaucoup plus libérale que les États-Unis »⁷⁵. C'est certes le temps où le courant libéral se répand dans le continent européen, voire hors de l'Europe, et intègre de façon efficace les politiques des États, néanmoins, dans ce siècle dominé par des troubles politiques et des crises, la politique interventionniste de l'État et l'augmentation des tarifs douaniers seront régulièrement au rendez-vous⁷⁶.

2.3 La réforme Keynésienne ou l'avènement d'un ordre régulé

2.3.1 La crise des années 30 et la nécessité d'un nouvel ordre mondial

L'apport de J. M. Keynes ne peut se comprendre que dans le contexte historique des années 30. La guerre du début du 20^{ème} siècle, puis le krach de Wall Street de 1929, ont entraîné le monde capitaliste dans une crise sans précédent. Le taux élevé du chômage, la baisse du PNB (produit national brut) par habitant et le ralentissement de la croissance en furent les éléments révélateurs. Aux USA, souligne Baïroch, entre 1931-1939, le taux de chômage atteint une moyenne de 18% contre moins de 5% entre 1920 et 1929 et, du point de vue international, on assiste à une régression d'environ 60% de la valeur du commerce et la baisse en volume de l'ordre de 35%⁷⁷. Les raisons de cette crise furent, entre autres, la montée des mesures protectionnistes après la 1^{ère} guerre mondiale, que Stiglitz décrit par « les politiques commerciales du type “dépouille ton voisin” - où chaque pays augmente ses droits des douanes aux dépens des autres »⁷⁸. Cette montée du protectionnisme fut déjà vivement dénoncée par la conférence économique internationale de 1927, organisée par la société des Nations⁷⁹. Cette tendance prendra davantage d'ampleur après le Krach et s'exprimera de façon extrémiste dans l'avènement des États autoritaires et fascistes.

Cependant, « la crise des années 1930 était une crise d'organisation du monde »⁸⁰. En effet, derrière cette montée du protectionnisme, il y a une totale remise en question d'un type

⁷⁴ J. MAUCOURANT et B. TINEL, *Le capital et la question nationale*, dans *Actuel Marx*, 43 (2008), p.140-153, ici p. 145.

⁷⁵ P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, p. 47.

⁷⁶ Cf. J.-P. BOLUFER, *Après la crise, la pertinence d'un système capitaliste ?*, p. 137-156.

⁷⁷ Cf. P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, p. 19-24

⁷⁸ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 46.

⁷⁹ Cf. P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, p.16.

⁸⁰ I. JOHNSA, *Quand 2009 questionne 1929*, dans *L'économie politique*, 48 (2010), p.64-84, ici p. 67.

de politique économique. La notion l'État du « laisser faire » devenait de plus en plus incohérente si l'on voulait reconstruire un monde et des liens interétatiques détruits par la guerre et la crise. A titre d'exemple, on peut ici penser à la politique de la New Deal de Franklin Roosevelt. Entreprise entre 1933 et 1938, cette « nouvelle donne » (New Deal) développe un vaste programme interventionniste visant à réformer les marchés financiers, à soutenir les pauvres et à relancer une économie américaine rongée par la crise et ses conséquences.

Les années 30 ouvriront donc une nouvelle période que J. Maucourant et B. Tinel, reprenant Polanyi, qualifient de la « sanction de la Grande Transformation ». En effet, la politique économique et sociale des États se laisse conduire par l'idée que le marché ne peut régler l'économie et la société. Cette période qui, selon nos deux auteurs, s'étend jusque vers les années 80, est décrite comme l'ère de la promotion et de la protection du capitalisme national⁸¹. Les différents efforts de retour au libéralisme classique seront remis en question voire réprimés. C'est comme un mouvement général de retour vers les macrostructures d'encadrement des volontés individuelles et de l'entreprise privée qui s'opère ; c'est une redéfinition de l'individu perçu dans une perspective holiste, en tant que membre d'une communauté. L'apport de Keynes porte, en quelque sorte, ce mouvement. Il constitue une mise en perspective du collectivisme, l'encadrement du secteur privé, mais aussi, une prise en compte de la nécessité d'une collaboration internationale contrôlée.

2.3.2 *Le keynésianisme*

L'essentiel de la pensée de Keynes est donnée dans sa *théorie générale*⁸². Cette théorie générale est le fruit d'une activité intense qui s'exprime déjà à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Pour lui, en effet, l'Allemagne vaincue ne devrait pas payer les lourds tributs de la guerre, car de son affaiblissement dépend l'équilibre du commerce international⁸³. Il avait ainsi la vision d'un monde très connecté où le déséquilibre d'une nation pouvait avoir des répercussions sur les autres. Le capitalisme national basé sur l'exclusion ou le « dépouillement du voisin » avait des conséquences néfastes sur l'ensemble du système.

Contrairement au classique, Keynes affirme: « Il n'est nullement correct de déduire des principes de l'économie politique que l'intérêt personnel dûment éclairé œuvre toujours

⁸¹ Cf. J. MAUCOURANT et B. TINEL, *Le capital et la question nationale*, p.145-146.

⁸² *The General Theory of Employment, Interest and Money* paru en 1936 est un des documents fondateurs de la macroéconomie moderne.

⁸³ Cf. H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, Bruxelles, De Boeck, 2011, p. 28.

en faveur de l'intérêt général »⁸⁴. Il signait par là son opposition à la pensée libérale, et plaidait pour une « approche régulatrice de l'État », dans le sens d'une économie de marché encadrée. Selon lui, le marché ne peut assurer de façon automatique l'optimum économique. Aussi, il revient à l'État, en cas d'insuffisance des activités économiques ou de crises (qui ne sont pas sans impact sur la société), de déployer des interventions diverses et efficaces : relance de l'économie, politique budgétaire stimulante, coup de pouce à l'investissement et à la consommation⁸⁵. Keynes, en effet, précise Stiglitz, expliquait l'effondrement de l'économie par l'insuffisance de la demande globale. D'où « en prenant certaines mesures, l'État pouvait aider à stimuler cette demande globale »⁸⁶. Pour être capable de stimuler cette demande globale par leurs propres moyens, les États doivent afficher une bonne santé budgétaire. Au niveau international, ces exigences nécessitent des mécanismes de contrôle, de pression et d'aide : contrôle et pression pour s'assurer de la capacité des États à maintenir la demande globale ; aides ou prêts aux pays en cas de grandes difficultés économiques pouvant jouer négativement sur l'équilibre de l'économie mondiale.

Ainsi, Keynes ouvre l'ère des institutions internationales. Pour lui, « la nouvelle architecture internationale doit réunir une série de règles et de conditions, afin d'être en mesure d'assurer un fonctionnement cohérent de l'ordre international et de promouvoir le plein emploi et la croissance au niveau national »⁸⁷. Son souci repose d'une part sur le refus d'un unilatéralisme ou d'un multilatéralisme sous la domination d'une puissance particulière et, d'autre part, sur la volonté de promouvoir un système d'échange international compétitif sous le contrôle d'une gestion commune du monde. Dans cette compétition, le rôle de l'État reste fondamental : la vraie concurrence passe par le renforcement des États.

Par rapport aux libéraux classiques, peut-on déduire que « Keynes veut plus d'État » ? Disons, avec Toussaint, que cette conclusion doit être nuancée. En effet, dans la mesure où Keynes, qui se déclarait lui-même libéral, n'est pas le partisan de l'État Léviathan de Hobbes ou du socialisme marxien, ni non plus de l'État autoritaire ou fasciste, sa politique économique répond à un besoin nécessaire de régulation des activités économiques. Ainsi, il

⁸⁴ J.M. KEYNES, cité par E. TOUSSAINT, *Révolution keynésienne et contre-révolution néo-libérale*, en ligne : <http://cadtm.org/Revolution-keynesienne-et-contre>, consulté le 30 Août 2012.

⁸⁵ Cf. P. SÉNAUX, *Dire sa foi dans un monde économique, perspectives économiques et solutions chrétiennes pour le 21^{ème} siècle*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003, p.74.

⁸⁶ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 40.

⁸⁷ Cf. H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p.29.

faut plus l'État pour remettre de l'ordre, et moins pour ne pas enfreindre au bon déroulement de ces activités⁸⁸.

2.3.3 L'héritage keynésien : Breton Wood, un ordre institutionnel

La fin de la deuxième guerre mondiale se caractérise par un besoin de reconstruction, non seulement des territoires ravagés par la guerre, mais aussi d'une architecture mondiale complètement détruite par la crise depuis les années 30. En 1944, cette volonté politique et économique se concrétisera au sommet de Breton Wood, dans le New Hampshire, où 730 délégués de 44 pays se réuniront afin de réfléchir aux conditions d'un nouvel ordre mondial⁸⁹.

La grande innovation de Breton Wood est la création de deux institutions internationales ayant pour but d'ajuster les équilibres internationaux : celle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Alors que « la première aura en charge la supervision des équilibres extérieurs des différents pays, la seconde s'occupera du financement international et se chargera immédiatement de la reconstruction de l'Europe ravagée par la seconde guerre mondiale »⁹⁰. Une troisième institution qui s'occupe de la réglementation du commerce international, verra le jour bien plus tard (1995), en remplacement de l'accord de GATT(1947), sous le nom de l'Organisation mondiale du commerce⁹¹.

Par la création de ces institutions s'affirme la volonté de promouvoir le rôle de l'État et son autorité. Stiglitz précise : « on estimait nécessaire une action collective au niveau mondial pour la stabilité économique, exactement comme on a créé les Nations Unies, parce qu'on jugeait indispensable une action collective au niveau mondial pour la stabilité politique »⁹². Par l'entremise de ces institutions, il devient possible aux États de réguler le cours du marché.

2.3.4 Breton Wood : un géant aux pieds d'argile

Les accords de Breton Wood ont conduit à une redéfinition de l'État. La notion de l'État -providence connaîtra un essor considérable après la deuxième guerre mondiale. L'efficacité de cette conception renouvelée de l'État fera ses preuves dans la reconstruction rapide d'un monde dévasté par la guerre. Jean Fourastié parlera des "Trente glorieuses" pour qualifier les trois décennies de prospérité des États qui ont suivi ces accords. Il s'agit de

⁸⁸ E. TOUSSAINT, *Révolution keynésienne et contre-révolution néo-libérale*, en ligne : <http://cadtm.org/Revolucion-keynesienne-et-contre>, consulté le 30 Août 2012.

⁸⁹ Cf. H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p.8.

⁹⁰ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 31.

⁹¹ N. BAVEREZ et al., *Les crises du capitalisme*, p. 227.

⁹² J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 41.

l'intervention efficace de l'État dans la réalisation des grands travaux, la création d'emploi, la construction de systèmes sociaux... Le terme *welfare state* (État du bien-être) résume mieux encore le système sur lequel sera basée la politique sociale et économique des États : un système de prise en charge par l'État des secteurs les plus importants, mais aussi d'intervention de l'État (tant au niveau législatif qu'au niveau des entreprises publiques) qui exclut les monopoles privés⁹³. Ce système se caractérise par l'autonomie de l'État, notamment en ce qui concerne la politique à adopter en matière de monnaie, en matière fiscale, industrielle et technologique. Par l'entremise des institutions internationales, l'autorité de l'État avait réussi à se placer au sommet de l'organisation mondiale, « dans les limites, toutefois, imposées par la nécessité de développer des politiques de coordination à l'intérieur des aires ayant une plus grande intégration politique et économique »⁹⁴.

Cependant, ce système présentait de graves limites, notamment dans la consécration de l'économie américaine : « les germes de la crise et des déséquilibres futurs étaient déjà dans le fruit »⁹⁵. En consacrant l'économie américaine, l'économie mondiale était liée au sort d'une nation forte. Breton Wood a donc construit une sorte d'unilatéralisme qui n'a pris que très peu en compte les conséquences que peuvent entraîner une vraie concurrence à l'échelle mondiale. Les institutions qui en sont nées reflètent cet unilateralisme. Avec Stiglitz, on peut s'en rendre compte dans le fonctionnement du FMI. Le contrôle que les États peuvent exercer sur lui, par vote, « reflète essentiellement la puissance économique des divers pays à la fin de la seconde guerre mondiale ». Donc, « les grands pays développés mènent le bal et un seul, les États-Unis, ont le droit de veto effectif »⁹⁶. Les pays sous-développés, contribuant très peu au financement de cette structure, n'ont qu'une voix faible et peu influente.

Cet unilateralisme reflète une certaine perception statique du monde. En effet, à cette époque, la réalité du monde est perçue avant tout en termes de représentation de puissance économique de chaque État. Autrement dit, l'ordre du monde issu de Breton Wood dépeint une certaine carte statique du monde sans tenir compte des potentialités de développement de certaines nations (surtout européennes), qui pouvaient avoir une conséquence réelle sur la concurrence et l'équilibre du marché. J. E. Stiglitz fait remarquer que, en ce qui concerne la Banque Mondiale, dont la vraie dénomination est la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, « le dernier mot, "développement", a été ajouté *in*

⁹³ Cf. A. FUMAGALLI, *Welfare*, dans R. BANDIMARTE (éd.), *Lexique de la biopolitique*, p.367-373.

⁹⁴ Cf. A. FUMAGALLI, *Welfare*, p. 367-373.

⁹⁵ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 31.

⁹⁶ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 41-42.

extremis, un peu comme si on y avait soudain pensé »⁹⁷. C'est, autrement dit, que « la question du développement était étrangère au système mis en place à Breton Wood »⁹⁸. En fait, la grande préoccupation était l'équilibre du marché pour éviter une nouvelle dépression à l'échelle mondiale. Ainsi, cet ordre mondial mis sur pied apporterait un soutien minimal aux États afin de garantir un certain équilibre.

Au lendemain de Breton Wood, soulignent Ben Hammouda et Sadni, le progrès rapide accompli par les États européens et le Japon constituera une nouvelle donne. Ils seront les grands exportateurs et deviendront de vrais concurrents pour les États-Unis. Par voie de conséquence, l'économie américaine enregistrera des déficits dès les débuts des années 60. La fuite de devises américaines à l'extérieur ne pouvant être compensée par la réserve en or, la convertibilité du dollar en or deviendra inefficace. En effet, les mesures pour soutenir cette convertibilité se révéleront stériles, au point de créer une tension entre les Puissances. Parmi ces mesures, on pense aux accords de Paris, en 1961, ayant pour but de créer un Pool de l'or afin de maintenir la parité or-dollar. Après un vain effort de remise en question de l'hégémonie du dollar, notamment dans les accords de Londres de 1967, la France sortira de ce pool en 1967⁹⁹.

Vers la fin des années 60, l'on a constaté que l'architecture mondiale mise en place après la seconde guerre mondiale ne tenait plus le coup. En plus du déséquilibre instauré, elle avait suscité des tensions entre Nations qui risquaient d'embraser tout le monde capitaliste. C'est donc avec raison que, le 18 décembre 1971, les accords de Washington mirent fin à ceux conclus à Breton Wood. Le système de convertibilité fut définitivement aboli. Le dollar reste la monnaie internationale de référence, mais il n'est plus convertible en or et son taux d'échange n'est progressivement plus fixé. A la conférence de Jamaïque, on parle plutôt de « changes flottants », c'est-à-dire que les monnaies s'apprécient et se déprécient par rapport à une certaine concurrence entre elles soutenue par la croissance économique des États. Le noyau de l'ordre économique de Breton Wood était abandonné vers les années 70, si bien que la mission première des institutions nées à l'époque avait perdu son fondement.

2.4 L'ère du néolibéralisme

2.4.1 Breton Wood II ou l'ordre de l'informel

La remise en question de Breton Wood n'a malheureusement pas suscité de propositions pour une nouvelle architecture mondiale. Bien au contraire, on assiste à un

⁹⁷ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 40.

⁹⁸ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 31.

⁹⁹ Cf. H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, 31-32.

« abandon des règles et des normes de régulations internationales qui, progressivement, font du marché la seule institution d'ajustement des déséquilibres »¹⁰⁰. La nouvelle forme de gestion de l'ordre international et de coopération internationale ne se fonde plus sur des principes et des règles admis de façon commune par les Nations, mais se base plutôt « sur l'interaction d'une série d'institutions informelles, de rencontres et de sommets mondiaux, qui permettent de formuler les objectifs de la coopération internationale et de définir des normes et des codes qui assurent une relative stabilité de l'ordre international »¹⁰¹. Une nouvelle génération d'institutions voit le jour. Contrairement aux anciennes, elles ne sont que des forums favorisant le dialogue à l'échelle mondiale et aux niveaux régionaux. Stiglitz fait ce beau constat : « notre système, c'est une gestion mondiale sans gouvernement mondial »¹⁰². L'expression « Breton Wood II », qui ne fait référence à aucune assise, est souvent utilisée pour désigner ce « non ordre », c'est-à-dire cette forme de gestion du monde après la chute de l'accord de Breton Wood, marquée par l'absence d'institutions régulatrices¹⁰³.

Au niveau mondial, la plus importante institution reste le G7. Créé en 1970, à la proposition de Giscard d'Estaing, il se propose d'offrir un espace de discussions aux sept Nations les plus développées du monde capitaliste. Son statut au départ est très clair : « un groupe informel qui ne souhaite pas s'imposer comme un nouveau cadre de gestion de l'ordre international »¹⁰⁴. Ainsi compris, le G7 entendait exclure la possibilité d'exercer un pouvoir politique à l'échelle mondiale et de s'ériger en instance de régulation des marchés et de l'ordre mondial. Cependant, en pratique, son influence est bien réelle. Les États n'ont pas tardé à percevoir « sa main invisible » dans le cours du marché et dans l'ordre politique international. Le caractère informel du G7 va vite soulever la question de sa légitimité dans le contexte d'un monde de plus en plus soucieux de prendre en compte les voix des pays émergents : ceux de l'ancien bloc soviétique et les anciens pays communistes, ceux de l'Asie, de l'Amérique et de l'Afrique. En outre, des crises économiques, qui vont se multiplier à partir de 1970, imposeront l'élargissement de cette structure. Avec l'entrée de la Russie qui se libéralise après la chute de l'ex-Union soviétique en 1990, cette institution deviendra le G8. L'éclatement du monde socialiste représentait en effet une nouvelle donne à l'échelle mondiale. Depuis 2008, le G20 associe à l'ancienne structure plusieurs pays émergents.

Cependant, la question fondamentale demeure : « quelle est l'instance internationale reconnue par tous pour la coordination de la politique économique mondiale ? »

¹⁰⁰ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 32.

¹⁰¹ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 10.

¹⁰² J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 55.

¹⁰³ Cf. H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 11.

¹⁰⁴ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p. 11.

Les institutions issues de Breton Wood n'ont pas pu résister au choc de la montée du mouvement néolibéral. J. E. Stiglitz relève ainsi le changement d'orientation que le FMI a pris depuis les années 80 : « On l'a créé parce qu'on estimait que les marchés fonctionnaient souvent mal, et le voici devenu le champion fanatique de l'hégémonie du marché »¹⁰⁵. En cas de crise et d'aide à un pays, les mesures souvent prises par le FMI illustrent bien ce changement (politique d'austérité, c'est-à-dire réductions de déficits, augmentations d'impôts), souligne notre auteur. Nous nous trouvons dans une vision opposée à celle de Keynes qui encourageait une politique plutôt expansionniste par l'augmentation des dépenses publiques, la réduction d'impôts ou la baisse des taux d'intérêt pour stimuler l'économie¹⁰⁶.

2.4.2 La mondialisation néolibérale

La fin de Breton Wood se caractérise, pour ainsi dire, par une grande libéralisation du marché. L'ordre de l'État-nation qui constitue le noyau dur du keynésianisme est complètement remis en question. De nouvelles théories économiques, comme celles de Friedrich Von Hayek et Milton Friedman, insisteront grandement sur la liberté du marché vis-à-vis de l'État. Ces deux économistes critiquent l'idéologie de Keynes et l'intervention de l'État dans l'économie, notamment par la remise en question de l'État-providence. Aussi les considère-t-on comme les pères du néolibéralisme. En voyant dans l'État le vrai obstacle à l'épanouissement du marché, ils renouent avec le crédo libéral.

Toutefois, c'est dans les années 80, sous les gouvernements de Ronald Reagan aux USA et de Margaret Thatcher en Grande Bretagne, que s'ouvre réellement l'ère néolibérale. Le libre-marché devient l'idéologie efficace de la politique économique tandis que les institutions issues de Breton Wood prennent une autre orientation. La montée de la pauvreté dans les pays du tiers monde exigeait en effet des mesures efficaces. Devant la complexité des problèmes de ces États, on considéra, à la suite d'Ann Krueger, que le vrai problème des pays en développement était non pas l'absence de marchés, mais l'État lui-même¹⁰⁷. Ainsi, pensait-on que le développement de ces pays devait passer par une libéralisation qui réduit au minimum le rôle de l'État. Le FMI et la Banque mondiale étaient devenus des instruments ou, mieux, « les nouvelles institutions missionnaires »¹⁰⁸ qui devaient étendre cette idéologie du libre-échange dans ces pays, notamment par des programmes d'ajustement structurel (PSA). Ce que stigmatise Stiglitz, c'est le climat idéologique dans lequel vont se baigner ces institutions au point de renoncer à leur mission première. Cette ferveur idéologique, clamant

¹⁰⁵ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 42.

¹⁰⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p.42.

¹⁰⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p.43.

¹⁰⁸ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p.42.

le libre-marché, remarque-t-il, passe souvent à côté du diagnostic des réels problèmes des pays et des peuples.

Dans les années 90, la chute du communisme sera une occasion pour le FMI et la Banque mondiale d'élargir leur responsabilité. Durant la même décennie est créée l'organisation du commerce, dont la visée principale est la promotion du libre-échange multilatéral. Aujourd'hui, ces institutions sont devenues des acteurs dominants voire incontournables de l'économie mondiale. C'est à juste titre qu'on les qualifie aussi d'institutions néolibérales. En effet, l'aide qu'elles apportent aux États est soumise à d'importantes prescriptions économiques (cf. le consensus de Washington), lesquelles reflètent une certaine idéologie centrée sur le libre-marché.

3. Le projet néolibéral, une rhétorique en faveur de l'État minimal

3.1 Von Hayek et le keynésianisme

Contemporain de John Maynard Keynes, la pensée de Von Hayek se veut être un retour à l'« orthodoxie libérale », dont le Keynésianisme constitue une sorte de réforme. Aussi parle-t-on de contre-réforme néolibérale. Le mot néolibéralisme n'est pas nouveau. Il était utilisé par le journaliste Gaétan Pirou en 1934 et faisait déjà florès avant la guerre, notamment aux colloques Walter Lippmann, auxquels prirent part Friedrich Von Hayek et Ludwig Von Mises, Wilhelm Röpke et Raymond Aron¹⁰⁹. Les idées libérales développées dans ces colloques ne purent toutefois s'imposer dans un contexte dominé par le keynésianisme. Néanmoins, les « Trente glorieuses » sont aussi un temps où le néolibéralisme s'est construit petit à petit par des colloques et des rencontres entre partisans, jusqu'à ce que le keynésianisme montre ses failles.

L'article de Hugues Puel présente une bonne lecture de la pensée de Friedrich Von Hayek. Cet article montre que la pensée économique de F. Von Hayek se fonde en fait sur une théorie de la connaissance excluant tout constructivisme. Pour lui, au-delà de la volonté humaine et de son action, l'organisation sociale présuppose un ordre spontané. Cet ordre n'est pas d'abord à maîtriser, mais à reconnaître et à respecter. Ces bases épistémologiques le conduisent à conclure que, dans le contexte économique, l'optimum n'est pas avant tout logique, c'est-à-dire le résultat d'une économie centralisée. L'économie planifiée du centre ne

¹⁰⁹Cf. E. TOUSSAINT, *Révolution keynésienne et contre-révolution néo-libérale*, en ligne : <http://cadtm.org/Revolutions-keynesienne-et-contre>, consulté le 30 Août 2012. Cet article montre en outre que le néolibéralisme n'est pas un courant unique qu'on le croie. Il présente plusieurs diversités et plusieurs conceptions qui diffèrent selon les auteurs. On y trouve des modérés qui, à la suite de Lippmann et des Rogier, acceptent une certaine intervention de l'État, et des « radicaux », à la lignée de Von Hayek et de Von Mises. Mais, nous l'avons déjà dit haut : notre approche du libéralisme se réfère avant tout à cette deuxième conception du libéralisme.

peut conduire qu'à l'arbitraire, aussi est-elle vouée à l'inefficacité La pratique économique est essentiellement une « catallaxie », c'est-à-dire une « théorie des échanges ». Ainsi, la liberté des échanges est un présupposé important dans une société de droits : elle constitue une nouvelle forme du lien social, porteur de paix et d'efficacité. Dans ces échanges, l'information reste un élément fondamental, dans la mesure où elle permet la bonne décision, stimule la pratique des individus et favorise la créativité. Un système décentralisé permet une meilleure information qu'une autorité centralisée¹¹⁰.

Contrairement à l'idéologie de Keynes, la grille de lecture de Puel permet de comprendre certaines positions de Hayek. Alors que Keynes préconise une intervention de l'État dans ses réflexions sur l'emploi, l'intérêt et la monnaie, Hayek est très proche de l'idéologie du « laisser-faire ». Le tableau¹¹¹ suivant rapporté dans la presse britannique en 1932 (*The Times*, 17 et 19 octobre 1932), qui reprend une polémique entre ces deux coryphées de l'économie politique contemporaine, illustre bien cette opposition.

Keynes et ses partisans	Von Hayek et ses partisans
<ul style="list-style-type: none"> • L'effondrement de l'investissement est la cause ultime de la grande dépression. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est le surinvestissement provoqué par une politique monétaire laxiste qui est la cause de la crise économique.
<ul style="list-style-type: none"> • Il faut développer la consommation et l'investissement via une forte intervention publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention publique détourne les fonds disponibles pour l'investissement privé.
<ul style="list-style-type: none"> • Il faut hausser les salaires pour stimuler la consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut baisser les salaires si on veut rétablir le plein emploi

3.2 Le consensus de Washington, un hymne au néolibéralisme

3.2.1 Le contexte

Le crédo néolibéral se retrouve sous forme condensée dans le consensus de Washington. Il s'agit en fait d'un ensemble de dispositions sur la libéralisation du commerce et des marchés des capitaux et sur la politique à tenir afin de promouvoir au mieux le développement. La désignation « consensus de Washington » vient du fait que cet accord a

¹¹⁰ Cf. H. PUEL, *Le néolibéralisme, modèle économique dominant*, p. 33-34.

¹¹¹ Ce tableau est tiré de : E. TOUSSAINT, *Révolution keynésienne et contre-révolution néo-libérale*, en ligne : <http://cadtm.org/Revolution-keynesienne-et-contre>, consulté le 30 Août 2012.

réuni trois institutions basées dans cette ville : le FMI, la Banque Mondiale et le trésor des États-Unis¹¹². Le contexte de ce consensus de 1990 est celui de l'échec de la politique libérale mise en œuvre au début des années 80. Cette décennie a été marquée, dans les pays en voie de développement (PVD), surtout ceux d'Amérique latine, par une crise économique profonde et une hyperinflation dévastatrice¹¹³. Cette crise les avait plongés dans des dettes difficiles à rembourser auprès des institutions internationales ou des créanciers publics et privés. Des programmes d'ajustement structurel (PAS), essentiellement faits de conditionnalités¹¹⁴ imposées par le FMI dans le rééchelonnement de ces dettes, seront mis au point.

A la fin de la décennie, ces programmes n'avaient pas donné de bons résultats en termes de croissance escomptée. Les failles furent diagnostiquées dans le manque de libéralisation à suffisance par les États et dans leur mauvaise gestion. La corruption et le manque de rigueur constituaient notamment un grand obstacle à la bonne gestion des affaires. Aussi, le consensus de Washington entendait-il adopter une orthopraxie. John Williamson, économiste en chef pour la région Asie à la Banque Mondiale, en tracera les règles de conduite. Il résume en « dix commandements » le chemin que devaient désormais prendre les États : la discipline budgétaire, la réorientation de la dépense publique, la réforme fiscale, la libéralisation financière, l'adoption d'un taux de change unique et compétitif, la libéralisation des échanges, l'élimination des barrières à l'investissement étranger, la privatisation des entreprises publiques, la réforme de la réglementation des marchés pour éliminer des principales barrières à l'entrée et à la sortie, et la garantie des droits de propriété¹¹⁵.

Soumise au crible de critiques souvent acerbes, la politique économique libérale dut rectifier et assouplir ses points de vue. Avec Stiglitz, dans le condensé de Washington, on peut lire l'essentiel de la pensée néolibérale, notamment les « trois piliers » de sa politique économique : austérité, privatisation, libéralisation¹¹⁶.

3.2.2 L'État méchant ou idéalisation de l'économie du marché

Le néolibéralisme est né dans le contexte d'une grande crise. Il réagit contre une forme institutionnelle, dont l'État de l'après deuxième guerre mondiale incarne le modèle : un État régulateur et très interventionniste. La crise est donc liée à l'essoufflement d'un certain paradigme bâti sur le rôle central de l'État. Faute de rigueur dans la gestion et parce que

¹¹² J.E. STIGLITZ, *L'autre monde*, p. 56.

¹¹³ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p.101.

¹¹⁴ Ensemble des mesures et des conditions qui accompagnent l'aide octroyée par une institution internationale.

¹¹⁵ B. BRUYAS, *Le consensus de Washington : construction et reconstruction d'une légitimité*, en ligne : http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2010/bruyas_b/pdf/bruyas_b.pdf

¹¹⁶ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p.101.

souvent déconnecté de la cohérence des théories économiques, l'État est considéré comme responsable de la dépression.

D'où s'impose « une alternative simple, déjà discutée avant la première guerre mondiale : État interventionniste ou marché régulateur, rigidités et gaspillages ou initiative privée efficiente »¹¹⁷. Arnaud Lechevalier verra dans l'avènement du néolibéralisme une sorte de rupture avec le modèle de la « raison d'État », c'est-à-dire modèle d'interventionnisme étatique, au profit du « laisser-faire »¹¹⁸. Aux yeux de M. Foucault, cette rupture se crée, sur base d'une vision pessimiste et inflationniste de l'État : la question du libéralisme est résumée chez lui dans celle du « gouverner trop »¹¹⁹.

Ces constats ne doivent pas conduire à la destitution de tout rôle significatif de l'État dans la pensée néolibérale. L'expression « laisser-faire » suffit pour mettre en exergue le rôle des institutions dans l'optique néolibérale. Ce rôle reste d'autant plus important que l'on ne peut d'ailleurs parler du néolibéralisme sans penser aux institutions globales et financières actuelles qui lui servent d'appui. Une économie du marché, écrit Robert Boyer, suppose des « fondements macro-institutionnels », au sens de « toute codification d'un ou plusieurs rapports sociaux fondamentaux », dont la forme de l'État, la forme d'adhésion au régime international¹²⁰.

Pour le néolibéralisme, l'économie est perçue avant tout comme un « phénomène naturel »¹²¹. Aussi, l'excès de régulation ou de règles risque de la dénaturer et de réduire son efficacité. Le libre échange est efficace et conduit *ipso facto* à l'optimisation économique ; aussi faudrait-il « davantage de régulation par le marché, non seulement sans État, mais contre lui en cas de nécessité »¹²². Au besoin, il faut *privatiser* ou *déréglementer*, mettre l'État en dehors de la gestion de l'économie. Les institutions n'ont de sens que si elles sont favorables à l'épanouissement du marché. Il faut donc travailler à favoriser le libre-échange en prenant des mesures qui garantissent la liberté du commerce et soutiennent l'initiative privée¹²³.

Le rapport État-marché dans l'horizon néolibéral ne doit donc pas être perçu comme la négation du premier terme par le second, mais plutôt en termes de changement d'orientation et de soutien efficace. « Le capitalisme a besoin (...) de l'État pour prospérer. Ainsi, le

¹¹⁷ S. DE BRUNHOFF, *L'heure du marché. Critique du libéralisme*, p. 27.

¹¹⁸ D. KOTZ et al., *Sur la crise du capitalisme néolibéral*, p. 14.

¹¹⁹ M. FOUCAULT, *Dits et écrits. 1954-1988*, t.2, Paris, Gallimard, 2001, p. 822.

¹²⁰ R. BOYER, *Les institutions dans la théorie de la régulation*, dans *Cahiers d'économie politique*, 44 (2003), p. 79-101.

¹²¹ Cf. D. KOTZ et al., *Sur la crise du capitalisme néolibéral*, p. 11-26.

¹²² S. DE BRUNHOFF, *L'heure du marché*, p. 27.

¹²³ Cf. G. DUMÉNIL et D. LEVY, *Crise et horizons post-néolibéraux*, dans *Actuel Marx* 51 (2012), p. 102-117

libéralisme (puis le néolibéralisme), dans sa prétention à présenter le « marché » comme autorégulateur, est-il un discours de l'État au service du capital »¹²⁴. Il y a donc comme une remise en question d'un modèle d'État en crise au profit d'un autre. « L'État contre le marché » doit céder le pas à « l'État pour le marché », c'est-à-dire à une sorte de complicité qui est finalement bénéfique pour les deux : le marché libre crée de l'équilibre social, de la richesse pour tous, de l'emploi.

3.2.3 *L'autonomie sociale*

Cette définition du rapport État-marché laisse présager le rapport entre les individus dans la société, entre eux et avec l'État. Le rôle de l'État n'est pas de distribuer des richesses aux citoyens, mais en s'appuyant sur la loi naturelle de l'offre et de la demande, de les pousser au travail, de mettre en valeur leur créativité et leur sens du profit. C'est aux citoyens de soutenir l'État, notamment en cas de crise ! C'est le sens même des mesures d'*austérité* développées ici est là pour subjuguer les crises : augmentation d'impôts, baisse de salaire, etc. sont en quelque sorte des moyens par lesquels les citoyens soutiennent l'État. Baïroch écrit : « Le critère de distribution doit relever du marché, régulateur de l'économie : quand le produit social n'augmente plus, ce qui va aux uns est forcément prélevé sur la part des autres »¹²⁵. Les principes semblent bien simples : « ne pas investir sans avoir épargné, donc pour les entreprises sans avoir fait du profit, (...) ne pas vivre au-dessus de ses moyens, qu'il s'agisse des ménages ou de l'équilibre budgétaire de l'État »¹²⁶.

Ainsi, il se construit une sorte d'« autonomie sociale » basée sur « une vision méritocratique de la société : les revenus des individus doivent être déterminés par leur propre mérite »¹²⁷. Et selon une logique héritée de Say et Walras, chacun est censé se conduire comme un « agent micro-économique, responsable de ses gains et de ses pertes, par rapport au prix de l'équilibre du marché »¹²⁸. L'individu est alors de plus en plus mis en évidence et lié à son sort dans la société. Acteur de sa vie, il travaille à sa survie, à sa liberté, mais est exposé à des risques plus importants. On ne saurait oublier à ce propos les déclarations de Margaret Thatcher selon lesquelles la société n'existe pas et que seuls les individus existent¹²⁹. Il y a comme une sorte d'« atomisation » de l'individu qui se dissocie de la société : « L'idéologie néolibérale fait éloge des choix individuels, des marchés et de la propriété privée. Elle voit

¹²⁴ J. MAUCOURANT et B. TINEL, *Le capital et la question nationale*, p. 141.

¹²⁵ S. DE BRUNHOFF, *L'heure du marché*, p. 29.

¹²⁶ S. DE BRUNHOFF, *L'heure du marché*, p. 28.

¹²⁷ Cf. article en ligne: <http://dagoodtown.wordpress.com/2010/03/01/quest-ce-que-le-neo-liberalisme/>

¹²⁸ S. De BRUNHOFF, *L'heure du marché*, p.7.

¹²⁹ E. FOUQUET, *Discours moral et pensée économique*, p. 35-74.

dans la société une simple somme d'individus »¹³⁰. La logique néolibérale, qui se base sur des relations contractuelles directes, met les individus en présence de leur profit mutuel.

3.2.4 Mondialisation du capital

Un autre élément essentiel au développement du libéralisme d'aujourd'hui est le mouvement d'intégration économique qui a connu un essor sans précédent, notamment grâce aux nouvelles techniques d'information et à l'outil informatique. A partir des années 1980, où se développe la théorie néolibérale, de nombreux accords de libre-échange vont encourager les mouvements des capitaux à l'échelle mondiale et des investissements à l'étranger. Ce qui entraîne, pour emprunter les mots de Philippe Van Parijs, « la tendance lourde » selon laquelle l'État se mue en entreprise qui a « à mériter l'offre de ses facteurs de production et la demande pour ses produits au lieu de pouvoir, à la manière d'un ménage, en disposer souverainement »¹³¹. Les entreprises s'internationalisent, se localisent ou se délocalisent dans un pays comme dans un autre, au bon gré des actionnaires et selon l'importance de la demande ou du coût de la main d'œuvre.

Le rôle de l'État est dès lors d'offrir un cadre juridique et une sécurité propices à cette internationalisation des capitaux. Il doit assouplir sa discipline douanière pour favoriser l'investissement étranger et être le garant des capitaux étrangers. A en croire J.E. Stiglitz, on se trouve en quelque sorte comme dans une forme de capitalisme national à l'échelle mondiale. Par contre, à la différence des capitalismes nationaux d'autrefois, régulés par les États, il n'y a pas d' « État mondial¹³², responsable envers les peuples de tous les pays, pour superviser le progrès de la mondialisation »¹³³.

3.3.5 La Financiarisation

Le capitalisme néolibéral est un capitalisme financier. La monnaie et les banques y jouent un rôle très important. Elles sont devenues aujourd'hui la mesure principale d'évaluation du progrès ou de la crise. Ce n'est pas un phénomène nouveau, quand on connaît le rôle central que l'or a exercé autrefois (pendant l'époque du mercantilisme) et celui que joua la livre sterling avant l'hégémonie américaine. Le système d'étalon-or plaçait la monnaie

¹³⁰ D. KOTZ *et al.*, *Sur la crise du capitalisme néolibéral*, p. 12.

¹³¹ Cf. P. VAN PARIJS, *L'éthique à l'épreuve du marché mondial*, dans J. DELCOURT et P. DE VOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, p. 599-611, ici p. 600.

¹³² L'idée du « méga-État » est aussi développée par André-Paul Frogner et Caty Clément qui soulignent un double mouvement paradoxal qui caractérise la société contemporaine : l'augmentation du nombre d'États qui semble rendre impossible cette idée, et « la notion de l'État- souverain qui devient de plus en plus mythique ». La perte de souveraineté des États s'opère vis-à-vis d'autres entités politico-étatiques et vis-à-vis des ONG ou des multinationales. Cf. A.P. FROGNER et C. CLÉMENT, *La mondialisation vue par la science politique : du méga-Etat au moyen âge ?*, dans J. DELCOURT et P. DE VOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, p. 563-588).

¹³³ J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 55.

britannique, convertible en or, au centre des échanges. Le projet Keynésien d'abolir ce système de convertibilité n'a pas fait l'unanimité à Breton Wood. Les USA, qui ont grandement contribué à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, représentaient la puissance incontestée de ce temps. Ils prenaient ainsi peu à peu le rôle de pôle organisateur de l'ordre politique, sous l'égide de l'organisation des Nations Unies créée en 1945. L'ordre économique ne devait en aucun cas leur échapper : n'étaient-ils pas ceux qui avaient mis le gros moyen tant pour la relève de l'Europe que pour la sécurité du monde ?

Aussi, à Breton Wood, le système « d'étalon-or » consistant à convertir les monnaies nationales en or est complètement aboli, sauf pour le dollar, qui prend la place de la livre : une once d'or vaut 35 dollars¹³⁴. Ce qui veut dire qu'au niveau international, le dollar, équivalant à l'or, devient la référence pour le marché et les échanges internationaux. Malgré l'abolition de la convertibilité en 1971, la monnaie américaine reste toujours au centre.

Selon Giraud, l'apport de Milton Friedman a de plus en plus fait prendre conscience du rôle de la monnaie dans le fonctionnement du capitalisme libéral. L'efficacité économique dépend essentiellement de la politique monétaire, consistant en substance à la croissance monétaire suivant le rythme de la croissance économique. Ceci renforce le rapport capital-argent au détriment du rapport capital-travailleur. Le PIB, centré sur la production et la consommation marchandes et monétaires, devient l'indice principal d'appréciation d'une économie¹³⁵. La valeur marchande et monétaire est d'autant mise en exergue qu'elle est même, dans certains cas, isolée de toute activité productrice. Le capital devient autonome, il prospère dans la concurrence et est même, de façon spéculative, complètement déconnecté d'activités productrices¹³⁶. Les entreprises sont évaluées à l'aune des bourses qui varient au gré du marché. Le rôle de la monnaie est aujourd'hui si primordial qu'il a donné lieu à de multiples concepts qui accompagnent son mouvement : inflation, déflation, reflation, dépréciation, crise.

Conclusion

De notre parcours historique du capitalisme, nous pouvons tirer la conclusion qui suit. Le développement du capitalisme fait état de deux orientations : la première, se bâtissant sur le rôle central de l'État, envisage l'homme comme élément d'une collectivité qui doit le prendre en charge ; la deuxième, qui se construit autour de l'individu, met l'homme devant

¹³⁴ H. BEN HAMMOUDA et M. SADNI JALLAB, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, p.30.

¹³⁵ G. GIRAUD, *Le rapport Sen-Stiglitz et le progrès social*, dans *Projet 314* (2010), p. 74-80.

¹³⁶ D. KOTZ et al., *Sur la crise du capitalisme néolibéral*, p. 11-26.

son avoir et son intérêt ; dans ce cas, son sort dépend des stratégies qu'il aura mises en œuvre pour maximiser son avoir. Le néolibéralisme, qui se veut une redécouverte de l'orthodoxie libérale, en réagissant contre les réformes keynésiennes, prône une idéologie basée sur l'utilité et la promotion des libertés individuelles, sur le libre-échange comme mécanisme efficace à assurer l'équilibre sociétal et l'optimum économique. Cette conception conduit, dans la pratique, à une remise en compte quasi-totale de toutes formes d'institutions de régulation pouvant constituer des entraves au libre processus économique fondé avant tout sur la loi naturelle d'offre et de demande.

Chapitre II. Enjeux socio-éthiques de la mondialisation néolibérale

Après un essai de compréhension de la notion du néolibéralisme, dans ce deuxième chapitre, nous voudrions l'évaluer éthiquement à la lumière des écrits de Stiglitz. La problématique développée par notre auteur peut se résumer en une question : au regard de la situation mondiale actuelle, peut-on déduire que la théorie du libre-échange et des marchés sans entrave a conduit à un certain bonheur, qui reste la finalité de tout projet économique ?

Deux pistes de lecture des écrits de Stiglitz peuvent nous aider à saisir la réponse à cette question. La première, essentiellement descriptive, essaiera de lire l'ensemble les différents constats qu'il fait du monde, qui représentent de véritables défis sociaux et économiques dans le contexte du libéralisme actuel. La seconde piste – éthique cette fois – s'intéressera à la lecture que Stiglitz fait de certaines méthodes et principes néolibéraux. Il essaiera de comprendre les questions de sens que ces principes et ces méthodes soulèvent en rapport avec la visée du bien. Mais avant d'aborder cette analyse, une considération méthodologique s'impose comme clef de lecture des écrits de Stiglitz.

1. Considération méthodologique. Entre deux regards extrêmes: l'approche prospective de la mondialisation.

Stiglitz constate combien le procès de la mondialisation peut diviser le monde actuel. Un bureaucrate international, qu'il qualifie de « symbole sans visage de l'ordre économique mondial »¹³⁷, n'en aura pas la même perception qu'un ouvrier qui vient de perdre son emploi, suite à une délocalisation de son entreprise. On croise deux regards que donnent deux visages face à une même réalité¹³⁸.

Or, le regard bureaucratique est celui des institutions internationales et des multinationales. Il se caractérise par un optimisme qui, aux yeux de Stiglitz, frôle le fanatisme. Selon ce regard, la mondialisation, qui consiste à accepter le projet néolibéral, est le chemin du progrès. Les pays doivent l'admettre s'ils veulent tendre au développement ou combattre efficacement la pauvreté¹³⁹. Se basant sur des indicateurs présentés comme critères objectifs du développement, l'optique bureaucratique a conduit les partisans de la mondialisation à une lecture uniquement positive du néolibéralisme. Elle conclut que le néolibéralisme reste la voie du progrès et que seuls quelques ajustements sont nécessaires pour mieux exprimer le projet. Le regard bureaucratique de la mondialisation est uniformisateur. Il propose un modèle unique à toutes les régions du monde. Stiglitz parle, à ce

¹³⁷ J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 29.

¹³⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 41.

¹³⁹ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 32.

propos, des solutions « tailles uniques »¹⁴⁰. Par exemple, le consensus élaboré dans le contexte de l'Amérique latine sur base de ses difficultés spécifiques est transposé dans d'autres sphères du monde en développement pour résoudre des problèmes semblables¹⁴¹.

Contre ce fanatisme s'est dressé un regard négativiste ; c'est le regard de ceux qui vilipendent la mondialisation, en négligeant les avantages qu'elle a apportés¹⁴². Stiglitz fait sans doute allusion à une sorte de littérature antimondialiste et altermondialiste qui n'a vu dans la mondialisation qu'un chemin vers le désenchantement du monde. Aux yeux de Stiglitz, cette approche est aussi injuste que la première. Elle méconnaît plusieurs opportunités que la mondialisation a permises, en commençant par la possibilité qu'elle offre à ses contestataires de mener une action commune. Elle prend très peu en compte les avantages qu'a offerts l'interconnexion de différentes régions du monde aujourd'hui. On ne peut, en effet, tolérer, par exemple, qu'une épidémie ravage toute une collectivité, alors qu'ailleurs, on sait trouver des remèdes à cette épidémie. L'abondance d'une production dans une région est une solution pour une autre région où sévit la malnutrition. Même dans certaines situations difficiles, une lecture positive de la mondialisation est possible: une entreprise qui délocalise en Europe donne de l'emploi à plusieurs personnes en Afrique ou en Asie où elle s'établit ! Il faut donc éviter toute critique hâtive : la mondialisation est à la base de plusieurs facteurs qui représentent des atouts pour le progrès des pays.

Stiglitz se distancie à la fois de l'approche bureaucratique et de la littérature antimondialiste. La première approche, essentiellement statistique, observant les choses loin de la réalité concrète, déconnecte le projet néolibéral des contextes des peuples et soulève de nombreux défis sociaux. La deuxième approche ne prend pas au sérieux la réalité actuelle du monde faite d'interdépendances. Cette double prise de distance se fonde sur une conviction : « Je suis persuadé que la mondialisation (...) peut être une force bénéfique, qu'elle est potentiellement capable d'enrichir chaque habitant de la planète en particulier les pauvres »¹⁴³. La force de ce propos se trouve dans l'adverbe *potentiellement*. En effet, la réussite de la mondialisation dépend de l'usage que l'on en fait. Dans ce sens, les efforts pour un monde meilleur ne consistent pas à faire *tabula rasa* d'une expérience *potentiellement* porteuse de bons fruits, par exemple, en prônant le retour, quasi impossible, à un projet de développement autarcique et exclusiviste, où chaque pays stimule sa croissance aux dépens

¹⁴⁰ J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 73.

¹⁴¹ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 47.

¹⁴² Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 32.

¹⁴³ J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 17-18.

des autres¹⁴⁴. Ils consistent plutôt à l'exploiter de manière à tirer profit des potentialités qu'elle porte.

L'approche stiglitzienne est prospective, c'est-à-dire tournée vers l'avenir. Le problème de la mondialisation n'est pas de savoir si elle est bonne ou pas, mais comment la restructurer pour qu'elle fonctionne mieux¹⁴⁵. Ce n'est pas la réalité en soi qui pose problème, mais les méthodes mises en place –néolibérales- pour gérer cette mondialisation. Cette approche prospective conduit à éviter tout fanatisme et tout pessimisme, en posant un vrai diagnostic sur la réalité du monde, en se fondant sur des évidences susceptibles de permettre une critique constructive, et en se concentrant sur les dysfonctionnements de la mondialisation et son avenir. Elle est, surtout, portée par un grand espoir : celui de pouvoir concilier l'agir économique et l'existence de l'homme et de promouvoir une pratique économique mondiale au service de la qualité de la vie¹⁴⁶. Mais une telle approche dévoile bien vite les nombreux défis que soulève la mondialisation aujourd'hui.

2. La désillusion de la mondialisation néolibérale

La grande désillusion est le titre d'un ouvrage de Stiglitz. Pour lui, au regard des nombreuses crises mondiales, de la montée de la pauvreté et des inégalités, et de la croissance des inquiétudes sur l'avenir et sur l'environnement, les promesses d'un monde meilleur bâti sur les bases d'un marché mondial deviennent aujourd'hui une désillusion. Certes, de grands progrès peuvent être mis à l'actif du néolibéralisme, mais il a aussi et surtout soulevé d'immenses inquiétudes qui font que, de façon générale, le monde se porte moins bien aujourd'hui qu'il y a 40 ans.

2.1 De l'instabilité de l'économie mondiale.

La mondialisation a accentué l'interdépendance des régions du monde. Stiglitz pense que cette interdépendance est loin de toujours constituer une force pour les nations du monde. Elle demeure aussi une des causes de leur vulnérabilité. Car, les nations ne peuvent plus désormais compter uniquement sur leurs économies locales. Celles-ci deviennent de plus en plus dépendantes d'un ordre économique plus global. C'est là une de grandes leçons de la Grande Dépression, dont l'issue - nous l'avons souligné au premier chapitre- fut la mise à jour

¹⁴⁴ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010, p. 10.

¹⁴⁵ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 319.

¹⁴⁶ On peut se référer ici à l'ouvrage publié en 2009 par la Commission pour des performances économiques, dont J.E Stiglitz a été le président. Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage collectif qui est conduit par le souci de voir la pratique économique répondre au bien-être des peuples. Pour cela, elle doit dépasser le réductionnisme qui caractérise les systèmes de mesures de la performance économique aujourd'hui. Cf. J.E. STIGLITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, Odile Jacob, 2009.

des institutions internationales de Breton Wood pour tenir en bonne santé l'ordre économique mondial. De nos jours, cet ordre économique fissure. Sa remise en cause s'exprime, entre autres, par la montée continue du sentiment de perte de confiance¹⁴⁷ à l'égard des banques, des institutions internationales et, de façon générale, de l'économie du marché.

2.1.1 La perte de confiance à l'égard des institutions

Partons du constat que de nombreuses manifestations accompagnent, depuis peu, les sommets internationaux. Stiglitz les explique par la perte de confiance des États dans les institutions. Les plus significatives ont commencé en décembre 1999 à Seattle. Une importante séance de travail de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est devenue l'occasion de protestations violentes. Depuis lors, les réunions de l'OMC et de la Banque Mondiale s'accompagnent de remises en question, d'affrontements et de troubles. En guise d'illustrations, on peut penser à la réunion de la Banque Mondiale à Washington, à la rencontre d'influents économistes et hommes d'affaires à Davos, à la négociation de l'OMC à Cancun, quelques années après Seattle. En 2001, à Gènes, à l'occasion d'un G7, des manifestations ont tourné au tragique et un manifestant a été victime d'affrontements avec la police¹⁴⁸. La liste de manifestations peut être allongée avec Calvez, et si l'on prend en compte les actions des *forums sociaux*¹⁴⁹ mondiaux et internationaux, on peut ajouter Porto Alegre (2001 et 2005), Johannesburg (2003), Mumbai (2004) ou Nairobi (2006). Initiés par le brésilien Chico Whitaker, ces *forums sociaux* réagissent contre l'impact social négatif de la mondialisation libérale actuelle. Ils réfléchissent à des alternatives viables permettant d'accéder au minimum de dignité humaine¹⁵⁰. Enfin, il convient aussi de mentionner la montée importante du militantisme d'organisation de la société civile et d'ONG consacrées au développement, comme la *Catholic Agency for Overseas Development (CAFOD)*¹⁵¹.

Les manifestations contre les institutions internationales ne sont pas nouvelles. Dans de nombreux pays en développement, des populations ont réagi contre les rigueurs que leur imposaient les plans d'austérité. Ce qui est nouveau, depuis Seattle, c'est la prise de conscience que ces manifestations ont provoquée dans le monde : la protestation n'est plus

¹⁴⁷ L'expression que Stiglitz utilise à ce sujet est « érosion de confiance ». Cf. J.E. STIGLITZ, *Le prix des inégalités*, Paris, Les liens qui libèrent, 2012, p. 186. Il se fonde sur l'étude menée par Gallup et le Butter Business Bureau qui ont montré que la confiance des américains dans les entreprises où ils travaillent a baissé de 14 % entre septembre 2007 et avril 2008. Cf. J.E. STIGLITZ, *Le prix des inégalités*, p. 449.

¹⁴⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *La Grande désillusion*, p. 29-30 ; Cf. aussi J.-Y. CALVEZ, *80 mots pour la mondialisation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008, p.16.

¹⁴⁹ « Grands rassemblements des gens du peuples et d'organisations de soutien à ses revendications face à la mondialisation libérale, qui se sont peu à peu développés depuis 2001 ». Cf. J.-Y. CALVEZ, *80 mots pour la mondialisation*, p. 75.

¹⁵⁰ Cf. J.-Y. CALVEZ, *80 mots pour la mondialisation*, p. 75-78.

¹⁵¹ Cf. J.E. STIGLITZ et A. CHARLTON, *Pour un commerce mondial plus juste. Comment le commerce peut promouvoir le développement* (Livre de Poche), Paris Fayard, 2005, p. 110.

menée uniquement par le tiers-monde, elle a un écho mondial avec la participation du syndicalisme ouvrier américain et d'autres groupes des nations développées, que les mesures adoptées par ces institutions internationales pénalisent. Cette prise de conscience se résume dans le slogan du *Forum social mondial* organisé en 2004 à Davos : « un autre monde est possible »¹⁵². Le mot altermondialisation -plus souple qu'antimondialisation¹⁵³- est dès lors devenu courant pour exprimer le besoin d'un nouvel ordre économique qui accompagnait ces manifestations. L'idée sous-jacente est celle de la dénonciation de l'incohérence du fonctionnement actuel du monde, et de la prise de conscience de l'incapacité des mécanismes actuels de l'économie mondiale à assurer le bonheur des peuples. Ce même cri continue encore à retentir en Grèce ou en Espagne. Devant les difficultés qu'elles vivent, leurs populations ne sont pas prêtes à accueillir les mesures de relance que leur proposent les institutions internationales.

Se concentrant sur le cas du FMI et de la Banque mondiale, Stiglitz essaie de trouver un justificatif à cette perte de confiance. Il fait remarquer que, de façon générale, le FMI et la Banque mondiale n'ont pas tenu leur promesse au monde : celle de lui éviter une nouvelle dépression et de créer un monde moins pauvre¹⁵⁴. Dans bien des cas, leurs décisions n'ont pas rendu la tâche facile aux nations pour lesquelles ils ont été en service. Le chapitre 4 de *La grande désillusion* est consacré à la question de la crise asiatique. Stiglitz essaie d'y montrer comment, par des théories économiques erronées et de mauvaises décisions, le FMI a mené le monde à son effondrement. La libération du marché asiatique, qui a réduit au minimum le rôle de l'État, a eu pour conséquence l'aggravation de la crise dans cette région et dans le monde. Pourtant, avant cette crise, l'Asie connaissait une période de prospérité connue sous le nom du « miracle asiatique ». Au chapitre 5 de ce même livre, nous retrouvons une question semblable : qui a perdu la Russie ? La réponse est simple d'après l'auteur. En effet, en

¹⁵² Stiglitz s'est inspiré de ce slogan pour écrire *Un autre monde*. Il y affirme avoir été marqué par l'esprit qui animait les rencontres de Davos auxquelles il a souvent pris part : la prise de conscience de plus en plus grande des limites de la mondialisation économique à remplir l'espoir des populations du monde en proie aux nombreuses crises. Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 38-39.

¹⁵³ On peut, pour plus de précision sur les deux termes se référer au livre de J.Y Calvez, déjà cité. Qualifiée d'abord d'*antimondialisation*, la tendance traduite par les manifestations contre la mondialisation a été ensuite désignée par le mot *altermondialisation*. *Antimondialisation*, jugé rétrograde et conservateur, connote l'idée de refus total du progrès réalisé par les institutions internationales, l'ouverture des frontières, voire la rencontre des cultures. Cf. J.-Y. CALVEZ, *80 mots pour la mondialisation*, p. 17.

¹⁵⁴ Nous avons montré, dans le premier chapitre, le contexte dans lequel ont été créées les institutions internationales de Breton Wood. C'est pour éviter une nouvelle Grande Dépression semblable à celle des années 30.

préconisant une libéralisation rapide, « la thérapie de choc »¹⁵⁵ a creusé le gouffre dans lequel se trouvait le pays.

Dans le cas des pays asiatiques comme dans celui de la Russie, Stiglitz pense que la dérive idéologique – celle de l'idéologie du marché sans entrave-, dans laquelle se trouvait le FMI pendant cette période, ne l'a pas aidé à s'engager sur la voie d'une politique économique efficace susceptible de répondre aux difficultés face auxquelles se trouvaient ces nations. En dehors de l'Asie et de la Russie, d'autres échecs de la politique économique du FMI, fondée sur la libéralisation immédiate des marchés, sur la privatisation et les mesures d'austérité, abondent en Afrique et en Amérique. A propos des *Programmes d'ajustement structurel* (PAS), du *consensus de Washington*, nombre d'auteurs actuels, comme Walden Bello, s'accordent avec Stiglitz sur l'idée qu'ils n'ont pas été bénéfiques aux nations qui les ont appliqués¹⁵⁶.

Tous ces échecs ont des conséquences négatives sur l'image des institutions internationales. Ils entraînent une perte de crédibilité des institutions, remettant en cause leur capacité à réagir devant une difficulté. Ces échecs reflètent l'impuissance du fonctionnement actuel de la mondialisation à assurer l'équilibre global pourtant nécessaire au progrès des nations.

2.1.2 L'échec du secteur financier

Le sentiment de perte de confiance s'exprime aussi à l'égard du secteur financier. Les banques n'inspirent plus la confiance d'autrefois¹⁵⁷. La crise actuelle est en grande partie une crise bancaire. Prenant racine dans le secteur financier, elle s'étend ensuite à d'autres secteurs économiques et sociaux. Cette tendance s'explique par le fait que le secteur financier est devenu un grand réseau de banques, d'institutions et de multinationales. Il est, en fait, le « cerveau de l'économie »¹⁵⁸: il gère le risque, alloue le capital, mobilise l'épargne¹⁵⁹. Il a la délicate responsabilité d'orienter les capitaux là où leur exploitation se révélera efficace et de s'assurer de leur bonne utilisation¹⁶⁰. Les erreurs du secteur financier peuvent donc avoir des conséquences économiques dramatiques : crise des entreprises, cessation des paiements, voire effondrement des firmes, chômages, crises économiques voire sociales.

¹⁵⁵ La « thérapie de choc » désigne l'ensemble des mesures prises pour assurer la transition des pays communistes vers le capitalisme. Nous y reviendrons un peu plus loin.

¹⁵⁶ Cf. W. BELLO, *La démondialisation*, p. 190-195.

¹⁵⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le prix des inégalités*, Paris, Les liens qui libèrent, 2012, p.186.

¹⁵⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 188.

¹⁵⁹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 109

¹⁶⁰ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 188.

A en croire Stiglitz, le secteur financier a obéi à la logique qui sous-tend l'économie du marché, c'est-à-dire celle de l'efficacité des marchés financiers sans entrave. Cette perception prouve la nécessité de l'autorégulation du secteur financier, une autorégulation qui repose sur le postulat de la rationalité du marché. Ce postulat, qui semble être une relecture de la loi darwinienne de sélection naturelle, laisse supposer que le marché est toujours « rationnel »¹⁶¹. En effet, ne pouvant tenir sous le coût de faillites occasionnées par leurs comportements, ses partisans irrationnels sont progressivement exclus. Le marché financier semble porter en lui-même des mécanismes automatiques de sa régulation. La réglementation publique, s'il en est besoin, aurait alors pour mission d'assurer une protection minimale aux petits acteurs pas suffisamment informés¹⁶².

Cependant, démontre notre auteur, dans beaucoup de pays, les marchés financiers n'ont pas joué leur rôle. Ils ont plutôt produit des effets négatifs sur la société. Au lieu de se conduire en bon serviteur de la cause sociale, ils se sont mués en maître de l'économie ou de la société. Autrement dit, ils sont devenus des fins en soi, au lieu d'être au service d'une économie productive. Ceci est d'autant plus vrai que la mesure du succès de la politique économique est aujourd'hui réduite au taux de la croissance du secteur financier ou à la part de ce dernier dans le PIB. Ce réductionnisme a fait que, souvent, les ressources du secteur financier n'ont pas été affectées dans des secteurs socialement plus productifs. Le souci de la croissance à tout prix du secteur financier a souvent fait passer les choix des institutions financières à côté des priorités sociales¹⁶³. Souvent, par intérêt, les investissements se sont portés sur des secteurs productifs à court terme en délaissant d'autres comme l'éducation, l'infrastructure, l'agriculture, visant un développement à long terme. Or ce sont ces derniers qui sont nécessaires pour stimuler l'économie.

Stiglitz critique cette politique qu'il désigne comme « une défaillance dans la vision à long terme »¹⁶⁴. Pour lui, en effet, cette vision économique encourage davantage la consommation et le gain immédiats que la production. A cause de cette vision, en période d'expansion, les banques ont suscité des scandales financiers et gaspillé les investissements. A propos des Américains, il écrit : ils « ont trouvé une solution ingénieuse : emprunter, et

¹⁶¹ Le concept de *rationalité*, sur le plan économique, est employé dans bien des sens différents. Il peut, entre autres, faire allusion à la cohérence des choix qu'opère l'individu ou à la possibilité de justifier les actes que pose l'individu en fonction de son intérêt personnel. Cf. A. SEN, *Éthique et économie et autres essais*, Paris, PUF, 1993, p.113-116.

¹⁶² Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 112.

¹⁶³ On peut se référer ici aussi à un livre de Suzanne de Brunhoff. Elle montre comment l'autorégulation du secteur finance vise avant tout l'intérêt financier, quoi qu'il arrive. Le prix à payer par les populations n'est pas pris en compte, même s'il est lourd. L'objectif du capital est de faire le maximum d'intérêt, les institutions devraient l'aider à atteindre cette fin. Cf. S. DE BRUNHOFF, *L'heure du marché*, p. 15.

¹⁶⁴ Cf. J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête* (Livre de Poche), Paris, Fayard, 2003, p. 79.

consommer comme si leurs revenus augmentaient »¹⁶⁵. Cette stratégie les a souvent conduits à des endettements et à des bulles ayant de graves conséquences sur l'économie mondiale. Les bulles nourrissent l'illusion d'une richesse immédiate concentrée sur un investissement précis. Dans le secteur immobilier, par exemple, les banquiers encouragent les investissements, par des prêts hypothécaires et des paris de toutes sortes. Mais un excès d'investissement dans un même secteur peut être dramatique, car il peut faire chuter le cours des actions liées à cet investissement. On parle alors de l'éclatement d'une bulle. Les conséquences sont généralement très graves : crises économiques et perte de confiance totale au niveau des partenaires.

Cette expérience américaine suffit à justifier la réticence qui peut animer certains pays en voie de développement, quand il leur faut ouvrir leurs portes aux banques étrangères. La méfiance ne se fonde pas seulement sur le fait que leurs banques ne peuvent pas rivaliser avec de grandes banques du monde développé, mais il y a aussi et surtout la question des choix opérés par ces banques étrangères. Certains choix ne sont certainement pas de nature à rassurer les petits paysans ou les petits agriculteurs, ou encore à répondre à leurs priorités sociales comme l'auraient fait leurs banques nationales. A ce tableau déjà bien sombre, il faut encore ajouter le jeu déstabilisant de la spéculation. En s'ouvrant au marché mondial, les secteurs financiers fragilisés des pays en développement s'exposent au risque certain des spéculateurs. Une des raisons de la crise apparue en 1997 en Thaïlande, précise Stiglitz, est vraisemblablement la libéralisation de son secteur financier¹⁶⁶.

2.1.3 Les grandes crises comme expression de la défaillance du système

La scène internationale actuelle offre le spectacle désolant d'un grand nombre de crises. D'après leur nature, on peut distinguer : les crises financières, les crises boursières, les crises de la dette, les crises immobilières. Le cataclysme financier venu des États-Unis en 2009 continue à faire des ravages dans de nombreux pays du monde. Les faillites perpétrées par les banques entraînent la baisse de bourses des entreprises, les pertes massives d'emplois et la montée de l'insécurité. Des manifestations de tous genres accompagnées de grèves sont autant d'expression de cette terrible crise

Cependant, les crises ne constituent pas uniquement des faits récents. De fait, ces crises du 21^{ème} siècle ont conduit des auteurs, comme Nicolas Bavarez et François Caron, à réfléchir sur les grandes crises que le capitalisme a connues tout au long de son histoire depuis le krach de la tulipe au 17^{ème} siècle. Il ressort de ces réflexions que le cycle des affaires, c'est-

¹⁶⁵ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité* (Babel), Paris, Les liens qui libèrent, 2010, p. 40.

¹⁶⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 154-153.

à-dire l'alternance d'expansion et des crises, a toujours été l'un des traits du capitalisme¹⁶⁷. Celui-ci évolue en effet à travers les ajustements qu'imposent les époques, les modes d'accumulation et les acteurs en présence. Au-delà de leurs aspects dévastateurs, ces crises, comme celle des années 30, ont souvent révélé les limites des différentes expressions du capitalisme. Cependant, elles ont souvent provoqué des réformes profondes et permis un nouveau mode d'échange.

La particularité des crises actuelles, c'est le fait qu'elles émanent du cœur même du capitalisme et qu'elles deviennent planétaires. En effet, parties des pays développés, elles se répandent dans les pays sous-développés où elles font énormément de dégâts. La plus récente, « made in USA »¹⁶⁸ selon l'expression de notre auteur, a commencé dans le secteur financier des pays industriels les plus avancés, puis a ensuite touché l'économie réelle au point de devenir une véritable crise sociale¹⁶⁹. Le fait que ces crises partent du centre même du capitalisme montre que ce n'est pas un épiphénomène qui résulte accidentellement des « comportements aberrants des individus », mais une réalité fondamentale consécutive à des « vices systémiques », qui soulèvent des questions sur la pertinence même du projet néolibéral aujourd'hui¹⁷⁰. Ce constat de Stiglitz est partagé par ceux qui ont élaboré avec lui le rapport pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale. Ils s'expriment ainsi : « la crise a mis à nu les vices profonds du “fondamentalisme du marché”, théorie selon laquelle le libre jeu des mécanismes du marché apporte efficacité et stabilité »¹⁷¹.

Le rapport Stiglitz va à contre-courant d'une certaine vision du libéralisme sans crise. Selon cette vision, la crise est un élément externe au système néolibéral dont le bon fonctionnement conduit inévitablement au progrès. Le consensus de Washington en est une véritable illustration. Le progrès d'un État dépend, selon l'esprit de ce consensus, de sa capacité à répondre à la cohérence du projet libéral. Aussi lui propose-t-il une règle de conduite pour pallier toute difficulté externe à un projet aussi prometteur. Par contre, aux yeux de Stiglitz et de ses collègues, les crises actuelles sont des signes que le modèle néolibéral pose problème. C'est un son de cloche pour repenser le capitalisme actuel débridé, fondé sur l'idéologie et l'espoir d'un bonheur au prix du fonctionnement des marchés. « Nos multiples crises ne résultent pas d'une ou de plusieurs défaillances du système ; c'est le

¹⁶⁷ Cf. N. BAVAREZ et al., *Les crises du capitalisme. Du krach de la tulipe à la récession mondiale*, Paris, Perrin, 2009.

¹⁶⁸ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p.39.

¹⁶⁹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 41.

¹⁷⁰ Cf. J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 21.

¹⁷¹ J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 41.

système lui-même –son organisation et ses principes, ses mécanismes institutionnels défectueux et distordus- qui est la cause de bon nombre de ces échecs »¹⁷². Les crises devraient conduire à approfondir les questions, comme celle de savoir comment l'on est passé si vite de l'effervescence des années 80 au mépris exprimé par les contestations en tous genres; de l'espoir d'un projet sans crise à la haine de celui qui devient la cause de pertes encore plus désastreuses¹⁷³.

2.2 La pauvreté croissante au cœur de la mondialisation

Le sommet du Millénaire de 2000 s'est fixé comme objectif du millénaire, la réduction de moitié de la pauvreté en 2015. On ciblait le fait que, dans le contexte de l'économie du marché, la pauvreté représente un défi exigeant une action collective efficace. Au même moment, il a aussi développé une approche riche de la pauvreté. On pense qu'elle n'est pas réductible au seul manque de revenu, mais représente une question transversale où s'entrecroisent plusieurs problèmes de l'existence humaine : les soins médicaux, l'alphabétisation, l'eau potable¹⁷⁴.

2.2.1 Les pays au défi de la libéralisation : le fardeau de la dette croissante

Le néolibéralisme n'a pas résolu le problème de la pauvreté dans le monde, au contraire, dans bien des cas, il l'a aggravé par des mesures qui ont été néfastes aux pays les ayant adoptées.

2.2.1.1 L'Amérique latine et l'Afrique face au « consensus de Washington »

L'Amérique latine partage un fait avec l'Afrique : leur libéralisation s'est faite à la même époque. La décennie des années 80 restera historique pour ces deux régions. En effet, devant la complexité de leurs situations, elles seront obligées de recourir à l'aide décisive des institutions internationales. Mais qu'entend-on par libération ? Pour les pays d'Afrique et d'Asie, il faut entendre l'ouverture de leurs marchés nationaux à la concurrence extérieure ainsi que la libre circulation des marchandises et des capitaux. Cela implique la révision du droit de douane ainsi que l'assouplissement, ou s'il le faut, la suppression de toute forme d'entrave au commerce international en dehors du droit de douane¹⁷⁵. La mondialisation pour l'Amérique et l'Afrique répond avant tout au besoin d'améliorer leur gestion étatique jugée inapte à résoudre le problème de leur dette et à assurer leur développement.

¹⁷² J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 32.

¹⁷³ Cf. J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 53-54.

¹⁷⁴ Cf. J.E. STIGLITZ ET A. CHARLTON, *Pour un commerce mondial plus juste*, p. 111.

¹⁷⁵ Cf. J.E. STIGLITZ ET A. CHARLTON, *Pour un commerce mondial plus juste*, p. 27-29.

La situation de l'Afrique est la plus dramatique. Sortis précipitamment du colonialisme, la plupart des pays africains ont posé, au lendemain de leur indépendance, de sérieux problèmes d'autogouvernement. Vers les années 80, leur situation était particulièrement difficile : destruction des structures administratives et sociales héritées du colonialisme, pauvreté croissante, dettes extérieures et dictatures corrompues dans plusieurs pays. L'avènement du néolibéralisme apporta un certain souffle. En effet, les pays pouvaient alors avoir recours au FMI et autres institutions internationales et solliciter leur aide sous forme de prêts. Ces prêts étaient toutefois assortis des conditions d'ajustement structurel. Malgré d'éphémères progrès enregistrés dans certains pays, comme en Ouganda (1993-2000) et en Éthiopie (1993-1997), le fardeau de la dette pèse de plus en plus lourdement sur leurs épaules. D'une part, le continent africain n'a pas vu arriver les investissements pressentis et d'autre part, ses propres richesses naturelles se sont volatilisées. Sa croissance économique est restée stable, alors que sa démographie augmentait. Aussi, le taux de pauvreté en Afrique est aujourd'hui deux fois plus élevé qu'il y a vingt ans¹⁷⁶.

En Amérique latine, la situation n'est pas beaucoup plus confortable. Nous avons déjà évoqué les difficultés dans lesquelles ce continent s'est trouvé dans les années 80. La crise de la dette a sévi dans toute la région au point que la décennie entière est qualifiée, pour reprendre l'expression de Stiglitz, de « décennie perdue ». Mais ces États n'avaient plus d'autres issues que de souscrire au consensus néolibéral de Washington. Bien sûr, les effets positifs de cette souscription ont été bien visibles, mais de très courte durée. En Argentine, en l'occurrence, une nette croissance a été enregistrée. Mais de façon surprenante, alors que le PIB augmentait, la richesse de la nation diminuait, notamment à cause de la privatisation au profit d'acheteurs étrangers. En comparant la croissance des années 90 à celles des années avant 1980, les conclusions sont très révélatrices : la décennie précédant 1980 présente une croissance deux fois plus élevée que la décennie qui a suivi¹⁷⁷.

2.2.1.1 Les pays ex-communistes et la « thérapie de choc ».

Les pays communistes se caractérisent par le rôle central de l'État. Ainsi, leur libéralisation peut être perçue comme le passage d'un système fortement centralisé à un modèle capitaliste ouvert aux marchés et à la concurrence extérieure.

L'entrée des pays communistes dans le monde néolibéral est marquée par une « thérapie de choc ». Le communisme était jugé dangereux pour la vie économique. Aussi, comme le suggère le concept, cette thérapie est un ensemble de dispositions « curatives » pour

¹⁷⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 94-97.

¹⁷⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 86-89

assurer la transition rapide de pays communistes au capitalisme. La toile de fond de cette thérapie est la même que celle du consensus de Washington : libéralisation instantanée des marchés, privatisation des entreprises, austérité de la politique budgétaire.

Cependant, cette *thérapie de choc* n'a pas été un succès. Des pays comme la Russie et l'Ukraine ont vu se dégrader leurs situations économique et sociale. En effet, les États ont été vidés de leurs richesses au bénéfice de grands propriétaires ; leurs recettes, leurs systèmes éducatifs et de santé se sont effondrés au moment où l'inégalité sociale progressait. Face à l'espoir d'une prospérité record, se dresse en 2001 l'illusion d'un projet libéral. Dans les pays de l'ancienne union soviétique, l'indice de pauvreté a été multiplié par dix¹⁷⁸.

2.2.1.3 Le « miracle asiatique » : vers une remise en question des conditionnalités

Stiglitz compare la situation catastrophique des pays soumis au *consensus de Washington* et à la *thérapie de choc* à ceux qui, comme le Vietnam et la Chine, ont opté pour une transition en douceur ou une « approche gradualiste »¹⁷⁹ de la libéralisation. Il s'agit d'un aménagement au préalable du cadre juridique et social, autrement dit, d'une intervention méthodique de l'État pour amortir le choc de la concurrence extérieure, voire même d'une mise en harmonie du socialisme et du capitalisme. Le résultat dans ce deuxième cas est bien surprenant. En effet, en Chine et au Vietnam, c'est un style de libéralisme tout particulier qui, entre 1990 à 2000, a haussé les revenus de ces pays, respectivement de 135 % et de 75%. Ce libéralisme est une sorte de capitalisme social, où l'État conserve le régime communiste, tout en évoluant dans l'économie du marché¹⁸⁰.

De façon générale, en Asie orientale, avant la crise de 1997, souligne notre auteur, un grand effort a été fourni pour réduire les inégalités. Les États asiatiques se sont distingués par leur souci de la promotion de l'équité et par leur politique de soutien et d'aide en faveur des pauvres. L'État intervenait sur plusieurs plans, de sorte que les marchés ont été maîtrisés. En tout cas, la politique économique développée, c'est-à-dire un capitalisme assisté par l'État, était nettement différente de celle préconisée par le FMI. Cette politique économique a porté le fruit que le monde a appelé « le miracle asiatique », une méthode hors du commun dans le monde néolibéral. Les États asiatiques tels la Corée, l'Indonésie ou la Malaisie ont ainsi su tirer profit de la mondialisation. La grande crise de l'année 1997 les a aidés à prendre

¹⁷⁸ Pour ce qui concerne les conséquences néfastes de la thérapie des chocs, lire J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 90-22.

¹⁷⁹ J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p.19.

¹⁸⁰ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 93.

davantage conscience du danger que peuvent représenter les flux spéculatifs qui accompagnent la libéralisation rapide des marchés¹⁸¹.

Pour Stiglitz se forge donc une hypothèse : là où le jeu d'équilibre entre État et marchés est mieux maîtrisé, les résultats sont plus prometteurs que là où, comme en Afrique, en Amérique et dans l'ex-union soviétique, on est allé vite vers « le trop peu d'État »¹⁸². Cette constatation conduit à la remise en question de la théorie des « marchés sans entraves » et confirme l'idée que les marchés, déconnectés de l'État, peuvent conduire à la catastrophe.

Aujourd'hui, de nombreux pays en voie de développement connaissent d'énormes dettes. En 2006, l'ensemble de la dette de ces pays à divers créanciers (Banques internationales, FMI, Banque mondiale) s'élevait à 1.500 milliards de dollars. Le sommet de G8 tenu en 2005 à Gleneagles (en Écosse) avait proposé une remise complète de dettes dues au FMI et à la Banque Mondiale pour les 18 pays les plus endettés de la planète (PPTE) – dont 14 pays d'Afrique-¹⁸³. Cette proposition émanait de l'évidence des faits : l'incapacité notoire de ces pays à s'acquitter de leurs énormes dettes. Maintenir la volonté de remboursement de ces dettes acculait les États à de nombreux sacrifices au niveau de l'investissement dans l'éducation, la santé, la croissance économique et le bien-être des citoyens. Ces mesures auraient pour conséquence directe l'aggravation inévitable de la pauvreté de leur pays.

La grande erreur des institutions internationales, comme le FMI, est d'avoir joué le jeu du néolibéralisme en ciblant l'État comme véritable obstacle au progrès. D'une façon concise, Stiglitz dit : « si le FMI avait une vision exagérément optimiste des marchés, il avait une vision exagérément pessimiste de l'État »¹⁸⁴. Au détriment des États, ces institutions ont soumis l'économie des pays, déjà en difficulté, aux aléas et aux spéculations du marché, dont le premier but est de servir les intérêts individuels. Elles ont imposé aux États de lourdes conditionnalités qui les ont davantage affaiblis. Stiglitz ne doute pas un seul instant des potentialités que peuvent offrir ces conditionnalités. La privatisation peut représenter une alternative importante et efficace là où la corruption et la mauvaise gestion deviennent un fléau. De même, une réglementation moins lourde reste nécessaire pour l'épanouissement des activités économiques et une libéralisation est indispensable dans le contexte actuel d'un monde connecté. Cependant, ce qui pose problème, c'est la méthode utilisée. En voulant

¹⁸¹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 79-86.

¹⁸² Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 82.

¹⁸³ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 53.

¹⁸⁴ J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 147.

mettre l'État en dehors du jeu du marché¹⁸⁵, elle n'a pas pris en compte le contexte social et économique particulier à chaque peuple.

2.2.2 *Le fossé entre pays développé et sous-développé*

L'augmentation de la dette des pays en développement a creusé davantage le fossé entre pays développés et sous-développés, et a ainsi créé de nombreux déséquilibres. Stiglitz ne partage pas l'idée de Milton Friedman selon laquelle le monde actuel est « plat », mettant en rivalité les pays développés et sous-développés. Ce nivellement, selon lui, a justement conduit à la promotion d'une politique économique uniformisante, qui a aggravé l'écart entre les pays riches et pauvres¹⁸⁶. C'est malheureusement cette politique que reflètent de nombreux accords du libre échange. Déjà, le Système de GATT se basant sur le principe de « la nation la plus favorisée », envisageait un échange où les nations puissent toutes rivaliser sur le même pied. C'est ce principe qui continue à présider à l'organisation Mondiale du Commerce (qui a remplacé le GATT depuis l'accord du Marrakech du 15 Avril 1994)¹⁸⁷.

En réalité, sur le plan des échanges commerciaux, poursuit Stiglitz, ce nivellement est loin de conduire à des mesures équitables qui tiennent compte des avantages comparatifs¹⁸⁸ entre les différentes régions. Au contraire, il donne lieu à des mesures asymétriques qui sont désavantageuses pour les régions en développement. Pour ne citer qu'un exemple, le GATT a libéralisé le commerce des produits manufacturés, alors que l'agriculture, protégée, qui représente l'avantage comparatif de la plupart des pays sous-développés, reste subventionnée dans les pays développés. Par conséquent, les produits agricoles d'Afrique ou d'Amérique ne pourront concurrencer ceux des pays développés. Dans le contexte d'un marché mondial, la subvention de l'agriculture dans les pays développés est une forme contemporaine de protectionnisme qui ne dit pas son nom. Certes, elle rassure les agriculteurs locaux, mais elle constitue un obstacle aux exportations agricoles des pays en développement. Elle ne favorise pas une concurrence loyale qui, selon la logique néolibérale même, devrait se fonder sur la qualité de la production et la spécialisation.

On peut comprendre pourquoi, l'OMC est l'une des institutions qui soulèvent le plus de remises en question. Elle organise ses rencontres sous formes de forums de discussions appelées *rounds* ou « cycles de négociation ». Les accords issus de ces négociations portent le

¹⁸⁵ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 254-261

¹⁸⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 120-122

¹⁸⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 145-181

¹⁸⁸ Dans le contexte de la concurrence mondiale, un produit représente un avantage comparatif pour une région, quand celle-ci peut en tirer un profit significatif par rapport aux autres. Les Produits manufacturés représentent un avantage significatif pour les pays développés : ils les produisent, non seulement en grande quantité mais aussi de bonne qualité au point de défier toute forme de concurrence.

nom de la ville où elles ont commencé ou de la personne qui en prend l'initiative. Ainsi parle-t-on d'*Uruguay round*, de *Doha round*, de *Tokyo round*, mais aussi de *Dillon round* et de *Kennedy round*¹⁸⁹. Ces « cycles de négociations », depuis *Uruguay round*, n'ont guère solutionné les questions sur le caractère équitable et juste de ces négociations, ni sur leur impact dans l'équilibre mondial. Nombre de pays en développement ne sont pas convaincus de l'apport réel de ces négociations. Walden Bello l'exprime en ces termes : « les pays en développement, dont certains avaient espéré que l'OMC apporterait plus d'équité au commerce global, s'accordent unanimement pour reconnaître que tout ce que leur a apporté leur adhésion à l'OMC sont les coûts, pas les bénéfices »¹⁹⁰. A leurs yeux, ces négociations ont surtout servi les pays développés qui en ont souvent tiré des profits disproportionnés.

2.2.3 *Le fossé entre riches et pauvres*

Selon Stiglitz, le fossé ne s'est pas seulement creusé entre les États et les Régions du monde, mais aussi entre les personnes et les niveaux de vie au sein d'une même nation ou d'une même région. Ce fossé s'exprime différemment dans les pays en développement et dans les pays développés. Dans les pays en développement, les inégalités de revenus sont très criantes. La classe de minorité de riches se développe de façon scandaleuse au détriment d'une population qui s'enfonce de plus en plus dans la misère. Dans les pays développés, la stagnation des salaires médians a conduit elle aussi, au cours de ce dernier quart, de siècle à des inégalités perceptibles de revenus et à des déséquilibres sociaux¹⁹¹.

S'interrogeant lui aussi sur cette situation d'inégalités, Muhammad Yunus met en rapport la pauvreté et l'idée de paix. Il fait remarquer que les 94 % du revenu mondial sont attribués à 40 % de la population mondiale, tandis que les 60 % de la population restante doivent se contenter de 6 %. Cela fait donc que plus de la moitié de la population vit dans une situation de pauvreté. Or, il y a indissociablement un lien indissoluble entre la paix et la pauvreté car « la pauvreté est une menace permanente pour la paix »¹⁹². Ce fait devient encore plus inquiétant quand on constate que les efforts entrepris n'endiguent pas sa montée, spécialement dans les pays en développement.

Ainsi, en 2006, Stiglitz fait un constat désolant : depuis 1981, le nombre de pauvres dans le monde s'est accru de 36 % et ceux vivant dans une extrême pauvreté est de 46,9 % en Afrique, soit 5,3 % de plus que la période précédente. Si l'on tient compte de la montée démographique dans ce continent, l'effectif des « extrêmes pauvres » a doublé, passant de 164

¹⁸⁹ Cf. J.E. STIGLITZ ET A. CHARLTON, *Pour un commerce mondial plus juste*, p. 8.

¹⁹⁰ W. BELLO, *La démondialisation*, p. 11.

¹⁹¹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 66.

¹⁹² Cf. M. YUNUS, *Vers un nouveau capitalisme*, p. 356.

millions à 316 millions¹⁹³. Pour mesurer la gravité de la situation, il faut saisir la différence établie par la Banque mondiale entre « pauvreté » et « extrême pauvreté ». En effet, le seuil de pauvreté dans les pays en développement est de 2,15 dollars par jour, alors que celui de l'extrême pauvreté est de 1,08 dollar par jour¹⁹⁴. On peut donc facilement imaginer le drame que représente la situation d'extrême pauvreté en Afrique. Stiglitz exprime ce drame dans un parallélisme qui semble justifier les phénomènes de migrations africaines: si une vache européenne est subventionnée à 2 dollars par jour, il vaut mieux être vache en Europe que pauvre en Afrique ou dans le monde en voie développement¹⁹⁵.

Pour Stiglitz, ces inégalités ne sont pas seulement les conséquences des crises actuelles, mais une des causes même de ces crises. Elles prennent racine dans une vision économique qui ne prend pas en compte tous les facteurs qui complexifient la politique économique. En effet, cette vision ne considère pas comme essentielles la question des biens publics et celle de la justice sociale. Ce faisant, sont tenus pour secondaires et extérieurs à l'agir économique proprement dit: les coûts imposés par les activités économiques, la question de l'appropriation injuste des bénéfices sociaux, la nécessité de l'intervention publique permettant d'assurer les conditions et les valeurs d'une vie durable¹⁹⁶.

2.2.4 La situation ouvrière

De nos jours, le marché du travail est devenu l'un des secteurs qui défient la mondialisation. La perte d'emplois jointe paradoxalement au manque de création à suffisance de nouveaux emplois, contribue à élever chaque jour le taux de chômage. L'année 2012 aura été l'une des plus difficiles pour beaucoup de pays. La Belgique garde encore le souvenir dramatique de l'annonce de la fermeture de l'usine FORD de Genk et d'ArcelorMittal à Liège, laissant présager le chômage de plusieurs milliers de personnes.

La vulnérabilité de l'emploi ne se réduit pas seulement aux menaces de perte d'emploi. Il y a aussi la stagnation des salaires ou leur insignifiance par rapport au coût de la vie actuelle. Tout fragilise la situation ouvrière et fait sentir ses conséquences sur l'économie. D'un point de vue existentiel, ce drame n'est pas sans toucher profondément la psychologie des travailleurs et celle de leurs familles. Il s'exprime dans un sentiment de peur et d'insécurité. En effet, dans beaucoup de pays, le filet de sécurité sociale pose problème. Pour la plupart de pays en développement, il est même inexistant. Voués à eux-mêmes, les

¹⁹³ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 47.

¹⁹⁴ Stiglitz s'appuie sur les travaux de Shaohua Chen et Martin Ravallion publié en juin 2004 sous le titre de *How have the world's poorest fared since the early 1980s ?* Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 485.

¹⁹⁵ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 162.

¹⁹⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 31-32.

travailleurs ne peuvent compter que sur leur maigre salaire sans aucune garantie pour l'avenir. Dans quelle mesure la mondialisation actuelle a-t-elle contribué à la vulnérabilité de l'emploi, plongeant ainsi la classe ouvrière dans une situation inextricable ?

Le premier facteur est d'abord la cupidité des milieux financiers qui a su triompher de la prudence¹⁹⁷. Cette cupidité s'est exprimée, nous l'avons souligné plus haut, dans une sorte d'obsession du court terme. Pour Stiglitz, en effet, le secteur financier n'a pas su bien gérer le temps de l'expansion. Il a pris des options qui ont provoqué des bulles et la faillite des banques. Il eût été plus judicieux de créer de nouvelles entreprises et développer les anciennes afin de susciter davantage de croissance, des emplois et des profits élevés¹⁹⁸. Actuellement l'économie du marché soumet les banques à des modèles semblables, ce qui, aux yeux de Stiglitz, comporte le risque d'occasionner un « mouvement grégaire » conduisant les Banques à adopter les mêmes tactiques. Partant des banques américaines, il démontre qu'elles ont toutes parié sur la prospérité que peut apporter le secteur immobilier et encouragé une politique de titrisation. La bulle immobilière les a toutes surprises au point qu'au même moment, elles ont toutes connu des difficultés. Or la défaillance d'une banque a un coût sur la société et sur l'économie. Ce coût s'est avéré encore plus énorme dans ce contexte de défaillance générale : il ne s'agissait pas seulement d'une seule banque mais de plusieurs¹⁹⁹.

La seconde raison semble être la libre circulation du capital. Stiglitz montre que la lutte pour le droit du capital a donné à celui-ci une priorité sur les droits des travailleurs et sur les droits politiques. En ce qui concerne les travailleurs, pour s'attirer les investissements, beaucoup de pays ont restreint les droits d'association, de syndicalisation, de négociation collective et de grève. Dans les faits, la libre circulation du capital a davantage nourri la cupidité des entreprises et des firmes que le souci du bien-être des citoyens, et particulièrement des travailleurs. Elles visaient un contexte juridique qui promeuve leurs avantages. Au point de vue politique, suite à l'absence de réglementation mondiale, la menace de la fuite de capitaux en cas de main d'œuvre trop exigeante, a engendré une concurrence déloyale, que Stiglitz désigne comme une course « vers le pire ». Autrement dit, les États ont opté pour un système moins réglementé et pour une politique fiscale légère afin de ne pas perdre une part du marché. Ce comportement a engendré la stagnation du salaire, voire sa baisse, l'affaiblissement des protections des travailleurs et la montée des inégalités. Heureusement que le FMI l'a enfin compris, se réjouit Stiglitz. En effet, depuis 2001, le

¹⁹⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 275.

¹⁹⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 40-48.

¹⁹⁹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 275-282.

contrôle des capitaux est devenu l'une de ses préoccupations. Ce contrôle, surtout en période de crise, passe par une surveillance des mouvements des capitaux par-dessus les frontières²⁰⁰.

2.3 Mise en péril des harmonies délicates

Par harmonies délicates, nous désignons les grands équilibres dont notre monde dépend. Deux questions abordées par Stiglitz suscitent un grand intérêt : la question de la sécurité et celle de l'environnement.

2.3.1 La montée de l'insécurité ou la rupture du lien social

Le lien social est la base des rapports entre les individus. Cette affirmation était chère à Rousseau. Pour ce dernier, l'existence de l'État est le produit d'un contrat social²⁰¹. Stiglitz partage cette idée quand il soutient qu'un agir collectif se justifie par le fait qu'il suppose un compromis fondé sur la confiance. Celle-ci, selon lui, demeure un élément fondamental du point de vue politique et économique. L'importance de cette notion a donné naissance à l'expression « capital social » qui prend en compte des facteurs liés à la bonne gouvernance, tant dans le secteur public que privé. C'est, autrement dit, pour reprendre ses mots, comme « le ciment qui assure la cohésion des sociétés ». Des politiques et des systèmes économiques injustes ont des effets sur cette cohésion sociale et portent le risque de dysfonctionnement des sociétés. Or, la destruction de la cohésion sociale peut entraîner des conflits sociaux²⁰².

Cette cohésion sociale est importante non seulement au niveau national mais aussi au niveau mondial. Avec les interdépendances permises par les intégrations économiques et culturelles, cette cohésion devient le ciment maintenant l'équilibre du monde. Les inégalités croissantes dans le monde, la montée de la pauvreté, des politiques économiques injustes contribuent à briser cette cohésion et jouent un rôle important dans la montée de l'insécurité. Celle-ci s'exprime de diverses manières. En effet, les guerres civiles sont aujourd'hui monnaie courante dans les zones les plus pauvres de la planète et le sentiment anti-américain – voire antioccidental – prend différentes formes, dont celle d'une sorte d'islamisme militant et terroriste. A tort ou à raison, l'on dénonce l'impérialisme américain ou occidental caché derrière la vision néolibérale.

L'histoire nous apprend que le capitalisme international s'est toujours appuyé sur l'économie la plus forte. Depuis 1944, le rôle de pilier de l'économie internationale joué autrefois par l'Angleterre est assuré par les USA, dont la monnaie, le dollar, sert de référence

²⁰⁰Cf. J.E. STIGLITZ, *Le prix des inégalités*, p. 106-108.

²⁰¹Cf. J.J ROUSSEAU, *Du contrat social ou principe du droit politique* (Le livre de Poche), Paris, Librairie générale française, 2012, p. 78-81.

²⁰²Cf. J.E. STIGLITZ, *Le prix des inégalités*, p. 182-188.

à l'économie mondiale actuelle. A en croire Stiglitz, ce rôle n'a pas été bien joué. En effet, «manifestement la méthode américaine pour guider le monde vers l'ordre international a déraillé. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'a pas éliminé les facteurs fondamentaux d'instabilité »²⁰³.

Une des raisons de l'échec de ce rôle de leader est la foi de la politique économique américaine dans les vertus du libéralisme. Par cette foi, les USA ont viré dans l'idéologique. On peut, à ce propos, admirer cette belle citation pleine d'humour de Stiglitz : « Tant dans notre diplomatie que par le biais du fonds monétaire international dominé par les États-Unis, l'Oncle Sam est devenu le Docteur Sam, et il s'est mis à délivrer ses ordonnances au reste du monde : *Réduisez ce budget. Baissez ces droits de douane. Privatisez cette centrale électrique.* Comme certains médecins, nous étions trop débordés –et sûr de nous- pour prendre le temps d'écouter les patients »²⁰⁴. Dans cette citation, on retrouve une des grandes critiques que Stiglitz fait à la mondialisation actuelle : celle d'uniformiser le monde, en passant à côté des représentations et des priorités auxquelles tiennent les collectivités humaines.

D'après ces propos de Stiglitz, il ne fait aucun doute que l'élément économique reste le facteur le plus déterminant pour la cohésion sociale mondiale. En même temps qu'il constitue la cause principale de dysfonctionnement des sociétés, il peut aussi en devenir le moteur des rapports harmonieux. Dans son discours de réception du prix Nobel, Mohammad Yunus s'inscrit dans la même ligne. La solution au terrorisme montant aujourd'hui doit, selon lui, s'attaquer non aux effets mais à la cause. Car devant l'inefficacité de l'action militaire, la stratégie qui consiste à consacrer nos ressources à l'amélioration de la vie des pauvres est meilleure que celle qui se résume à dépenser de l'argent pour acheter des armes²⁰⁵.

2.3.2 L'environnement

La situation de l'environnement constitue un des problèmes planétaires les plus importants. Aujourd'hui, elle mobilise les organismes non gouvernementaux et les institutions internationales. Tous sont convaincus de la nécessité d'une pratique économique raisonnable qui prenne en compte les conséquences des consommations humaines sur l'environnement à court et à long terme. Les succès du développement dans plusieurs pays émergents d'Asie comme la Chine et l'Indonésie ont accru la consommation d'énergie et ont inscrit de nouveaux venus dans la liste des pays pollueurs. Mais si presque tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le danger que représente un environnement pollué, la grande question reste

²⁰³ J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 73.

²⁰⁴ J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 77.

²⁰⁵ Cf. M. YUNUS, *Discours de réception du prix Nobel*, dans M. YUNUS, *Vers un nouveau capitalisme*, p. 355-372.

l'ajustement des modes de vie par rapport à cette prise de conscience²⁰⁶. Car la gestion de la mondialisation actuelle, à quelques exceptions près, n'a pas traité ce problème de façon satisfaisante.

Le problème fondamental, selon Stiglitz, est d'abord celui de la gestion des « communaux ». Les communaux au Moyen-Age concernaient l'existence en Angleterre d'espaces communs où chaque paysan, mû par son propre intérêt, pouvait aller faire paître son troupeau sans se soucier ni de la qualité de l'herbe, ni du coût infligé aux autres. Le mot sert aujourd'hui à désigner des ressources communes ouvertes gratuitement à tous, comme des espaces maritimes indépendants où toutes les nations peuvent librement s'adonner à la pêche. L'exploitation de ces « communaux » soulève de nombreuses conséquences négatives. Sans une intervention politique efficace au niveau mondial, la « surpollution » et le « surpâturage » sont inévitables²⁰⁷.

A côté de ces « communaux », il y a aussi des biens privés. La privatisation a encouragé la propriété privée. L'usage irresponsable et incontrôlé de biens privés a des répercussions qui dépassent la simple sphère privée. Le réchauffement climatique est, de nos jours, un problème planétaire qui exige la coopération de tous. Il entraîne plusieurs conséquences qui augmentent chaque jour les risques que la terre encourt. Le taux de réchauffement sans précédent influence le niveau des mers et des océans. Celui-ci a monté de dix à vingt centimètres au XX^{ème} siècle. Les gaz à effet de serre de l'atmosphère ont atteint un niveau que l'on estime le plus élevé depuis au moins vingt millions d'années. Les causes principales de ce réchauffement sont aujourd'hui identifiées et sont dues à l'activité humaine. La combustion des énergies fossiles (80%) et le déboisement (20%) en sont les principales. Si l'homme ne change pas son comportement face à la nature, l'avenir s'annonce encore plus sombre. En effet, la planète risque d'accroître son réchauffement (de 1,4 à 5,8°C) et le niveau de la mer pourrait connaître une nouvelle hausse (de 80 cm à 1 m) de quoi inonder les basses terres du monde à la fin du siècle, de la Floride au Bangladesh²⁰⁸.

Il est regrettable qu'il n'y ait actuellement pas de mécanismes efficaces pour réagir contre les conduites irresponsables de certaines activités économiques. Le protocole de Kyoto est un miroir sur lequel on peut lire cette difficile articulation entre l'intérêt économique et le besoin d'une éthique communautaire. Ainsi, le protocole de 1997 visait à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre en tenant compte de la capacité polluante des différents pays. Or, la réticence des pays devant cet accord est très révélatrice : pour eux, ne pas polluer

²⁰⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 57-58.

²⁰⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 278-279.

²⁰⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 284-288.

entraîne automatiquement la baisse du PIB et donc freine la croissance. Les USA, les plus grands pollueurs du monde, refuseront de ratifier cet accord. La Chine, l'Inde et le Brésil s'appuieront sur un argument historique : selon eux, l'imposition de la réduction de l'émission de gaz à tous ne rend pas justice aux pays sous-développés qui commencent à peine à développer leurs industries²⁰⁹.

On se trouve donc dans une situation de calcul égoïste où les États n'engagent pas leur responsabilité éthique et où ils font prévaloir leur intérêt matériel et financier. Pourtant, conclut Stiglitz, « une atmosphère propre est une ressource comme les autres : polluer a un coût social, et les gens devraient avoir à le payer »²¹⁰.

3. Du sens de l'agir néolibéral.

Un autre angle d'approche de la mondialisation, que l'on peut lire dans les écrits de Stiglitz, est celui se rapportant au sens de l'agir du néolibéralisme. En effet, l'auteur essaie d'apprécier la pertinence et la cohérence de certaines méthodes et de certains principes néolibéraux par rapport à une certaine représentation de la justice et du bonheur. Cette appréciation fait apparaître plusieurs tensions, qui restent pour l'économie globale actuelle, de véritables défis à relever. Il s'agit de faire des choix entre différents pôles : entre le pôle individuel et le pôle collectif, entre le pôle local et le pôle global, entre le modèle dominant de l'économie du marché et d'autres modèles, entre la recherche d'une certaine efficacité basée sur des faits quantifiables et sur des critères objectifs et le caractère complexe du bonheur.

3.1 La dérive idéologique : mondialisation ou impérialisme du modèle américain ?

Stiglitz s'insurge contre une certaine vision idéologique qui pose le modèle américain fortement individualiste comme le modèle économique idéal : « notre économie mondiale n'est que l'une des nombreuses économies possibles et, contrairement à ce qui se passe pour les lois physiques, nous pouvons par choix politique, déterminer quand, où et dans quelle mesure il convient d'autoriser les prétendues lois du comportement économique à jouer »²¹¹. Durant les premières décennies de l'ère néolibérale, la mondialisation a consisté à accepter le modèle américain comme faisant partie du « politiquement correct ». Cette nouvelle économie de marché représentait un espoir pour les Nations. Cependant, les échecs du *consensus de Washington* et de la *thérapie de choc* ont révélé les limites d'un schéma de développement mécanique qui se base sur des modèles « tailles uniques ». En effet, peut-on transposer les

²⁰⁹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 284-297.

²¹⁰ J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 297.

²¹¹ J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 32.

modèles économiques adaptés aux pays développés aux pays sous-développés sans une profonde adaptation ?

Chez Stiglitz, la réponse à cette question prend la forme de contestation à la mondialisation. Pour lui, « elle a imposé au monde, pays en développement compris, une version particulière de l'économie de marché –qui pourrait être inadaptée à leurs besoins, à leurs valeurs et à leurs situations »²¹². Bien que dans des situations proches, un modèle peut bien marcher dans un État et ne pas marcher dans un autre, susciter du progrès pour un temps et ne plus en susciter pour un autre temps. Ce qui a servi de solution pour un cas ne peut devenir automatiquement un remède pour tous les cas semblables et dans tous les temps, car les problèmes sociaux sont avant tout existentiels et subjectifs. Il s'agit en effet de vécu et de difficultés expérimentées par des hommes, des familles. Une bonne partie des enjeux échappent à des données purement objectives recueillies dans des études de l'une ou l'autre région du monde. On se laisserait facilement flatter par la performance d'un modèle appliqué dans une contrée du monde en minimisant les graves questions que ce même modèle peut soulever dans d'autres régions. Les pays d'Afrique ont leurs problèmes spécifiques, qui ne sont pas ceux de l'Asie ni de l'Amérique. Leurs priorités sont différentes. Elles exigent une implication décisive de l'État et de la collectivité locale, non seulement dans leur identification, mais aussi dans leurs programmations par rapport au rythme d'adaptation à la situation sociale des peuples²¹³.

Il faudrait donc dépasser une certaine vision néolibérale. Le rapport Stiglitz fait remarquer que, dans l'imaginaire contemporain, on a tendance à parler de « l'économie » pour désigner la forme économique actuelle. On l'envisage comme un phénomène naturel, dont on doit respecter scrupuleusement les lois comme s'il s'agissait de lois physiques et objectives. En réalité, il ne s'agit que d'une « écologie faite par l'homme », c'est-à-dire une des nombreuses économies possibles. Aussi, peut-on, par choix politiques et selon le besoin social, déterminer les modalités de ses applications²¹⁴.

3.2 De la décision : entre État et institutions internationales

Cette dérive idéologique nous amène à réfléchir sur la notion de *décision* dans le contexte néolibéral. Comment en effet réunir le pôle global et le pôle local dans une harmonie qui réponde à l'idéal du bonheur collectif visé par toute politique économique ? La prise de décision dans un État est de nos jours liée à des enjeux qui défient sa souveraineté.

²¹² J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p.192.

²¹³ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 49.

²¹⁴ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 32.

Selon Stiglitz, une grande difficulté de la mondialisation actuelle est que « la mondialisation économique est allée plus vite que la mondialisation politique, et les effets économiques de la mondialisation plus vite que notre aptitude à comprendre, à orienter et à gérer ses conséquences par des processus politiques »²¹⁵. Toute politique, en effet, est porteuse d'un programme au service d'une collectivité. Ce programme tient compte des priorités et des structures à promouvoir par rapport à une certaine représentation du bonheur social. La mondialisation économique sans mondialisation politique peut conduire à la promotion d'un agir économique complètement déconnecté des priorités et des attentes réelles des communautés humaines.

Pour illustrer son propos, Stiglitz s'appuie sur plusieurs exemples, dont celui de l'Éthiopie. Le cas de ce pays est susceptible de faire comprendre pourquoi, de façon générale, l'aide octroyée aux nations pauvres ne résout pas le problème des pays demandeurs. Le FMI, on le sait, ne prête son argent qu'aux pays qui développent une bonne politique macroéconomique. Le préfixe « macro », explique Stiglitz, se réfère au comportement global de l'économie, c'est-à-dire le taux de croissance de l'économie, et le taux de chômage et d'inflation. Sous le gouvernement de Meles, en 1997, en dépit de ses bons résultats sur le plan macroéconomique, le FMI a suspendu son aide à l'Éthiopie : il s'inquiétait de son équilibre budgétaire. L'Éthiopie avait en effet deux principales sources de revenus : les impôts et l'aide étrangère. La plus grande part de revenus venait de l'aide étrangère. Le FMI redoutait que, cette aide coupée, le pays ne tienne pas son budget en équilibre. Aussi, estima-t-il que, pour tenir en équilibre son budget, l'Éthiopie devait diminuer ses dépenses en deçà de ses rentrées fiscales. En pratique, cette obligation imposait à l'Éthiopie de mettre en réserve les fonds reçus de l'étranger, voire des donateurs indépendants du FMI. La conséquence de cette proposition du FMI aurait eu un coût social énorme dans ce pays qui sortait de guerre. Cette proposition signifiait, entre autres, la suspension du programme social que le gouvernement éthiopien avait arrêté. La réaction de Meles ne s'est pas faite attendre. Il décida que ce n'était pas après 17 ans de lutte qu'un bureaucrate international lui interdirait de construire des hôpitaux pour son peuple, alors qu'il avait réussi à convaincre des donateurs de les financer. Il rejeta la proposition²¹⁶.

Dans ce même esprit, on peut également comprendre la réaction de Stiglitz devant le plan du sauvetage européen présenté à la Grèce et à l'Espagne. Une aide financière assortie de lourdes conditions, comme des mesures rigoureuses d'austérité, réduit le pouvoir décisionnel

²¹⁵ J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 146-147.

²¹⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 60-65.

des États et s'avère peu efficace. C'est comme tenter de guérir un malade par un remède qui l'affaiblit et lui enlève toute capacité d'autodétermination. Dans ce genre de situation, les gouvernements locaux sont tiraillés entre d'une part leurs programmes et les promesses électorales à tenir et, d'autre part, les programmes qui accompagnent ces aides, lesquelles sont avant tout conçues pour garantir leur remboursement. Les programmes qui accompagnent ces aides visent généralement un progrès à long terme. Mais à long terme, disait Keynes, nous sommes tous mort ! Devant de graves conséquences qui accompagnent les conditions émises pour le plan social, le peuple ne peut qu'exprimer sa colère à travers des manifestations en tous genres.

Il est donc clair pour notre auteur que « quand on dépolitise le processus de prise de décision, on aboutit à des décisions non représentatives des intérêts généraux de la société »²¹⁷. Cette dépolitisation du processus de prise de décision dans le contexte de la mondialisation actuelle peut se lire à deux niveaux. Tout d'abord, dans l'idée d'une pratique économique sans l'État, qui confie le pouvoir décisionnel à des technocrates au service des marchés financiers ou à des institutions au service d'une idéologie. Ensuite, dans l'absence d'une structure politique représentative des Nations au niveau international. Le monde actuel devrait aux yeux de Stiglitz réagir au « déficit démocratique » qui caractérise ses institutions. Plusieurs exemples rendent compte de ce déficit au niveau du FMI. Ainsi, le droit de veto tenu par une seule nation, le manque de transparence dans la prise de décision pénalise les Nations que cette institution est sensé servir. La réaction contre ce déficit démocratique passe par une réforme profonde de chaque institution internationale²¹⁸.

3.3 La question de l'identité entre global et local

La difficulté dans cette articulation entre global et local est avant tout, pour Stiglitz, un problème d'état d'esprit. Pour lui, il y a une absence de « sentiment d'identité mondiale ». Faute d'une solide politique mondiale, d'un « État mondial », notre appartenance à la mondialisation est envisagée du point de vue de notre politique locale. L'individu se structure moins comme un sujet du monde que comme citoyen d'une nation spécifique. L'intégration des Nations ne réussit pas à créer un sentiment d'appartenance internationale susceptible de devenir une motivation importante pour un agir solidaire et juste. Si la situation de pauvreté des Américains écœure le gouvernement américain parce que les citoyens se sentent unis par un certain destin historique, ce n'est pas comparable au drame de famine qui sévit une région d'Afrique ou d'Asie. L'approche de la question de la justice est envisagée différemment dans

²¹⁷ J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 462.

²¹⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 463.

le contexte national que dans le contexte international²¹⁹. L'intégration économique se réalise sans créer une véritable société ou nation mondiale.

Dans cette optique, l'intérêt national l'emporte sur l'intérêt international. Du coup les motivations qui poussent à rencontrer les autres sont tissées d'hypocrisie, ce qui mine le principe même d'équité et d'égalité. Le meilleur accord commercial est moins ce qui est juste ou équitable, mais ce qui représente un intérêt significatif pour une Nation. En réalité, précise Stiglitz, il s'agit généralement d'intérêts particuliers qui sont « promus à la dignité d'intérêt national ». Les gagnants dans ces accords sont généralement les puissants et les plus riches. Ces riches sont souvent des grandes firmes exportatrices qui soumettent les négociateurs à un lobbysme massif, créant une confusion entre intérêts des entreprises et intérêts nationaux²²⁰. Il s'agit, dans les accords internationaux, de faire en sorte que les firmes nationales tirent un profit réel afin que de leur bonne santé dépende la santé économique nationale.

Voici un cas illustratif parmi tant d'autres de cette hypocrisie dans les accords internationaux : l'accord sur les Aspects de Droits de Propriété Intellectuelle qui touche au Commerce (ASPIC) de l'*Uruguay Round*. Le monde a été scandalisé de voir s'étendre le droit de propriété intellectuelle au domaine médical. Cet accord reconnaît aux inventeurs le monopole de leurs inventions, dans l'espoir de stimuler les recherches. Il crée un monopole en donnant aux seuls possesseurs de ce droit la possibilité de l'utiliser. Dans les pays en développement, cette mesure a pour conséquence d'empêcher la production de certains médicaments par des firmes locales. La plupart de firmes pharmaceutiques étant situés dans le monde industrialisé, cet accord leur offrait un avantage considérable. La conséquence d'un tel accord fut prévisible : le coût des médicaments est monté dans les pays sous développés, alors que les épidémies continuaient à y faire des ravages. Pour Stiglitz, ça ne fait l'ombre d'un doute, l'accord sur les ASPIC représente le triomphe de l'intérêt des affaires sur les valeurs fondamentales de l'humanité. Il est le signe éloquent d'une perception différente de ces valeurs à l'échelle nationale et mondiale. En effet, si au niveau national, on voulait que la population ait un large accès aux produits pharmaceutiques, au niveau international, la perception n'était pas la même. Il en ressort que l'on opte pour un accord dont la conséquence est d'empêcher les pauvres de se procurer des médicaments à un prix abordable. Stiglitz n'est pas contre l'idée qu'un savant puisse jouir des avantages de son invention, mais pour lui, le droit de propriété intellectuelle sur un médicament, un produit dont dépend la vie de milliers

²¹⁹ Stiglitz souligne, à l'époque de Clinton, le contraste entre les mesures proposées à l'étranger et le combat menée à l'intérieur aux USA : alors que l'on encourageait la privatisation à l'extérieur, à l'intérieur de ce pays l'on défendait la caisse publique de retraite contre cette privatisation. Cf. J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 75.

²²⁰ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 460-461.

d'hommes, ne peut pas être conçu de la même manière que le droit qu'on peut avoir sur un livre ou une autre production artistique. Il soulève également la difficulté que pose la question du « brevetable ». De fait, une découverte repose toujours sur des découvertes antérieures et une partie du savoir breveté ou privatisé fait en réalité partie des « communaux intellectuelles », c'est-à-dire du savoir collectif de toute l'humanité ou des spécialistes. La propriété intellectuelle ne peut donc rendre justice à l'humanité que si son extension est équilibrée et non maximale. Penser cet équilibre c'est penser une certaine flexibilité, en accordant par exemple des licences obligatoires pour certains médicaments qui sauvent des vies²²¹.

Du point de vue de l'identité, l'accord sur les ASPIC montre notre incapacité à nous structurer comme citoyen du monde. On a souvent relevé le fait que dans le contexte d'une grande intégration économique européenne, les Européens se structurent moins comme Européens que comme Français, Belges, Allemands, bref comme membres d'une collectivité nationale. L'intégration économique devrait davantage permettre d'élargir l'horizon, dans le sens d'une large prise en compte de notre interdépendance. Une maladie comme le sida non combattue en Afrique n'est pas seulement l'affaire des Africains : elle représente un danger mondial au moment où les migrations des peuples deviennent si importantes. Si la recherche du profit semble prendre le devant au point de ne pas beaucoup tenir compte des interdépendances, la mondialisation restera économique, au détriment des humains.

L'absence de sentiment d'identité mondiale se remarque notamment dans la réaction mondiale à la crise actuelle. En effet, nos manières de vivre la crise actuelle ne sont pas coordonnées au niveau mondial et elles dépendent davantage des politiques nationales ou régionales. Les USA ont mené des politiques de sauvetage de leurs banques. La Banque Européenne veut acheter les obligations des États européens pour essayer de sortir la zone euro du gouffre dans lequel elle se trouve. On ne se soucie pas beaucoup des conséquences que ces politiques non coordonnées peuvent avoir au niveau mondial. (Par exemple, des effets sur l'évolution des taux de change). Le risque de ces initiatives nationales ou régionales est de retourner à des formes de protectionnisme où les décisions prises par une région deviennent un obstacle au progrès d'une autre région, accentuant ainsi le déséquilibre mondial²²². Ce déséquilibre mondial peut avoir des effets négatifs sur la demande globale, avait déjà souligné en son temps Keynes. Nous sommes loin de tirer la leçon des années 40 où, face à une crise d'envergure planétaire, il nous faut avoir une riposte appropriée.

²²¹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 189-212.

²²² Cf. J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 63.

Conclusion

Au demeurant, disons avec Stigitz que la mondialisation néolibérale soulève aujourd'hui beaucoup de questions. Non seulement elle n'a pas tenu sa promesse d'une réalisation d'un monde sans crises et sans pauvreté, mais aussi elle a créé un énorme problème au niveau de la cohérence des principes et des méthodes qui la sous-tendent. Néanmoins, si elle reste une force potentielle pour le bonheur des peuples, le procès de la mondialisation devrait conduire, non pas à une démondialisation, qui serait encore plus catastrophique, mais à s'engager dans des voies susceptibles de mieux la faire fonctionner.

Chapitre III : Vers une nouvelle mondialisation éthique

Stiglitz est avant tout un économiste épris d'efficacité et soucieux de repenser la science économique en vue du bonheur humain. Toutefois, à travers ses théories économiques, on peut discerner les bases d'un projet éthique intéressant pour la pensée économique d'aujourd'hui. Le fil rouge de ce projet se pose en ces termes : qu'est ce qui est à la base du dysfonctionnement de la plupart des marchés au point qu'ils ne conduisent pas automatiquement au bonheur ?

La recherche d'une réponse à cette question le pousse à approfondir le concept d'information. En effet, son projet de nouvelle mondialisation naît de la lecture de ce concept. Ainsi, ce troisième chapitre sera développé en deux temps : après un essai de compréhension de sa théorie de l'information, nous nous concentrerons sur les implications contemporaines qui en découlent.

1. Pour repenser l'agir économique : le paradigme de l'information

Lors de ses recherches sur des voies permettant de repenser la science économique contemporaine, Stiglitz s'est trouvé devant deux postulats : celui de l'information et celui de la nature de l'homme. L'idée sous-tendant ces deux postulats est celle d'une économie comprise comme une science sociale et non comme une science naturelle telle que la physique. L'économie n'a de sens qu'en prenant en compte la manière dont les hommes entrent en interaction pour créer des services et des biens dont ils ont besoin pour leur propre réalisation²²³.

1.1 L'intérêt de l'information dans la science économique et dans la pensée de Stiglitz

De tout temps, la science économique est liée à l'information, c'est-à-dire aux données qui rendent possible le marché ou l'interaction des individus. L'information influence tous les acteurs. Elle joue un rôle capital dans le fonctionnement des entreprises et dans le processus de décision politique ou économique. Le développement de la science informatique a encore révélé davantage l'importance et le rôle déterminant de l'information dans les sciences modernes. Elle s'impose dans le monde de la communication, de la publicité, du rapport interhumain. La science de l'information domine notre monde et s'intègre dans toute discipline se voulant actuelle. L'économie, plus que hier, en devient très dépendante et ne peut s'en passer. L'information c'est, pour reprendre l'expression de Freud, le *heimlich*, c'est-à-dire le familier de l'économie aujourd'hui.

²²³Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 438.

L'avènement du néolibéralisme a nourri l'intérêt pour la microéconomie. Celle-ci entend optimiser le rapport entre les acteurs du marché, qui se construit autour de la loi de l'offre et de la demande. Les deux termes de cette loi (l'offre et la demande) sont, en réalité, des informations précieuses qui rendent possible l'existence même du marché. Le prix d'une marchandise c'est, en somme, un « code » ou un condensé d'informations relatives à sa qualité, au temps de travail consenti, à la valeur de son producteur. A la suite de Stigler, certains auteurs ont considéré l'information, elle-même, comme un objet de transaction. Elle obéit donc comme toute marchandise, à la loi de l'offre et de la demande²²⁴. Au même titre qu'un bien, elle peut être tout aussi bien achetée que vendue. C'est surtout dans l'économie boursière que l'on peut se rendre compte de sa force dans l'organisation des entreprises, des banques et leur rentabilité. En un clic, le traitement de l'information peut générer un gain ou une perte énorme.

L'an 2001 a vu accrédi-ter G. Akerlof, J. Stiglitz et M. Spence le prix Nobel de l'économie. Ils ont, selon Etienne Perrot, posé les bases de l'économie de l'information. Par économie de l'information, il comprend une économie qui s'intéresse au rôle que joue l'information dans l'organisation des échanges économiques, à son influence sur le comportement des acteurs, ainsi que sur le fonctionnement ou la structuration du marché²²⁵. Stiglitz s'y intéresse depuis sa jeunesse. Toute sa carrière scientifique y a été consacrée. Son souci, souligne Schor, est de montrer que « l'économie de l'information impose un paradigme nouveau dans l'analyse économique »²²⁶. Mis en avant par Thomas Kuhn, qui essayait de comprendre la structure des révolutions scientifiques, le mot paradigme désigne un certain nombre de principes et de méthodes partagés par une communauté scientifique dans un laps de temps donné. Cette pratique scientifique autorise l'expression de la cohérence qui sous-tend l'agir scientifique²²⁷. Chez Stiglitz donc, l'approche de l'information lui permet de porter un regard révolutionnaire sur l'économie néoclassique. Son paradigme est essentiellement éthique ; en effet, la question du juste agir économique y est posé avec acuité. La théorie de l'information envisage donc une approche nouvelle de la science économique remettant ainsi en cause les bases de la pensée néoclassique fondée sur l'individualisme.

²²⁴ Cf. G. STIGLER, *The economics of information*, dans *Journal of Political economy*, 69 (1961), p. 213- 225.

²²⁵ Cf. E. PERROT, *Les récents prix Nobel d'économie. Ce qu'ils peuvent nous apprendre*, dans *Études*, 396 (2002), p. 311-321, ici p.312.

²²⁶ A. D. SCHOR, *Joseph Stiglitz. Vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, 2009, p. 31.

²²⁷ Cf. Patrick JUIGNET, *Paradigme scientifique selon Thomas KUHN*, en ligne : <http://www.philosciences.com/General/Kuhn.html>, consulté le 3 Juin 2013.

1.2 Le caractère asymétrique de l'information

En économie, l'approche de l'information a souvent été réductionniste. En effet, l'économie néoclassique a imaginé un marché parfait en postulant le caractère logique de *l'homo oeconomicus*: un individu mû par son intérêt. Il apparaissait que l'agent économique ne pouvait que porter des choix cohérents par rapport à cet intérêt. Cette hypothèse a conduit au développement de la notion de rationalité en économie. Dans la science économique, le mot *rationalité* a une connotation particulière. Sen Amartya le comprend dans un double sens²²⁸. Il y a tout d'abord le sens d'une cohérence interne des choix que pose un individu. Cette *rationalité* implique que l'individu pose des actes cohérents par rapport à la motivation du profit qui l'anime. Ainsi, écrit Stiglitz : « si quelqu'un préfère la glace au chocolat à la glace à la vanille, chaque fois qu'on lui proposera ces deux options au même prix, il prendra la même décision »²²⁹. Pour rester cohérent, l'individu doit opter pour la glace au chocolat, qui répond à son intérêt et à sa préférence ; choisir la glace de la vanille serait pour lui de l'irrationalité. Le deuxième sens du mot *rationalité* se rapporte à l'idée de maximisation par l'individu des intérêts personnels. Autrement dit, l'individu ne peut que travailler à accumuler son profit. Il lui serait irrationnel d'opter pour un agir contraire à la motivation du profit qui l'anime.

Dans ce sens, l'intérêt pour l'information est plus orienté vers l'utilité pour un agent. Ce dernier cherche à collectionner les informations qui peuvent maximiser son profit. Aussi, les entreprises, les firmes, les individus mettent-ils en œuvre beaucoup de ressources pour obtenir le plus d'informations susceptibles de mobiliser leurs capitaux. L'exploitation de l'information sous le seul angle de sa capacité à répondre au profit de l'individu incline l'économie vers des questions techniques, où la dimension subjective, liée au juste comportement de l'agent, n'est pas vraiment prise en compte. Le problème informationnel qui est surtout mis en valeur est celui de sa rareté²³⁰.

Stiglitz, comme Akerlof et Spence, pensent qu'une information est toujours asymétrique. Cette asymétrie tient à son caractère toujours complexe. En effet, elle peut toujours être enrichie ou appauvrie par des éléments subjectifs et contextuels. Dans la pratique, tous les agents ne sont pas informés de la même manière. Par exemple, l'acheteur d'une assurance-vie est, plus que l'assureur, informé de son état de santé, des risques auxquels il s'expose ; le propriétaire d'une voiture d'occasion est davantage informé de l'état du

²²⁸ Cf. A. SEN, *Éthique et économie*, p.15.

²²⁹ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 439.

²³⁰ Cf. A. D. SCHOR, *Joseph Stiglitz. Vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, 2009, p. 42.

véhicule que le client éventuel ; de même, l'employé en sait plus long que l'employeur sur ses capacités et ses limites. Au-delà de sa considération purement objective, l'information modifie la position des individus sur le marché : soit elle ajoute un surcroît pour certains, soit elle occasionne une insuffisance ou un défaut pour d'autres.

Dans une information, Stiglitz distingue sa dimension sociale de sa dimension privée. La découverte d'un gisement pétrolifère dans un pays peut être considérée comme une information sociale, c'est-à-dire qui intéresse toute la collectivité. Mais cette information collective et objective atteint une autre dimension quand un agent exploite l'ignorance des autres et projette d'en tirer profit et y trouve un enjeu personnel. Cette position d'information peut influencer son comportement et lui permettre de gérer les profits aux dépens des autres, ou d'une façon plus communautaire²³¹. La dimension privée de l'information, c'est-à-dire son appropriation par un individu, la rend davantage asymétrique.

Cette spéculation si simple, aux yeux de Perrot, permet de voir plus loin. Le sujet n'est pas nouveau, constate-t-il. Plusieurs auteurs, dont James Mirrless et William Vickrey, les deux lauréats britanniques du prix Nobel d'économie de 1996, s'étaient déjà penchés sur la question. Mais, jusqu'ici, l'angle d'intérêt était différent : on restait dans la logique normative d'une économie dont l'idéal était l'équilibre du marché. On cherchait à dénicher les imperfections qui ne pouvaient pas aider à atteindre cet idéal, en essayant de minimiser autant que possible leur impact sur l'optimum visé. L'intérêt pour l'information portait sur les mécanismes qui font fonctionner le marché : le prix, leurs conséquences, les éventuels déséquilibres, la qualité des produits, leur utilité²³². Le regard était tourné vers les faits objectifs extérieurs à l'individu et vers les mécanismes du marché à ajuster régulièrement sans se soucier des conséquences que l'asymétrie de l'information peut entraîner dans le comportement du sujet.

Avec Stiglitz et ses collègues, il y a un regard nouveau. L'asymétrie de l'information permet de porter le regard désormais sur le décideur, en prenant en compte le rôle de l'élément psychologique et anthropologique. Ce regard porté sur l'agent permet d'intégrer dans l'analyse économique certaines questions qui, autrefois, étaient considérées comme extérieures à la science économique. Ainsi, chez Stiglitz, on trouve par exemple, au-delà d'un regard purement économique, une approche des effets institutionnels de l'asymétrie de l'information²³³. Un des nombreux mérites de ce nouveau regard sera d'aider à analyser les

²³¹ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 472-473.

²³² Cf. E. PERROT, *Les récents prix Nobel d'économie*, p. 311-312.

²³³ Cf. E. PERROT, *Les récents prix Nobel d'économie*, p. 315-316.

comportements des individus et de permettre une vision large du marché et de l'économie en tant que lieu où se pose la question de l'existence de l'homme et de son rapport à l'autre.

1.3 Information comme source d'irrationalité et d'externalités

Posée au niveau du comportement individuel, l'asymétrie de l'information remet en question l'idée de la rationalité de l'individu. Stiglitz ne rejette pas ce postulat. Son souci est de montrer que l'asymétrie de l'information peut complètement changer des données et les relativiser. Le propre de l'asymétrie de l'imperfection est d'être à la base du comportement irrationnel des individus et des externalités. La cohérence de l'agir du sujet est remise en cause dès lors qu'on se rend compte de l'influence des éléments psychologiques, esthétiques, contextuels, bref des éléments subjectifs constitutifs du jugement d'un individu.

1.3.1 Du comportement irrationnel

Le comportement irrationnel peut s'exprimer de plusieurs manières. En effet, l'appropriation des avantages liés à l'information peut inciter l'individu à l'opacité ou à développer un défaut de transparence²³⁴ qui le positionne avantageusement par rapport à d'autres. Stiglitz illustre ce fait par un exemple qui peut aider à expliquer l'impact de l'information sur le comportement des agents, qui n'est pas toujours susceptible de conduire à l'efficacité. Imaginons qu'il tombe une multitude de coupures de cent dollars à côté de chaque étudiant pendant un cours. Tous peuvent attendre la fin du cours pour ramasser les billets. Ils gagneront, non seulement en billets, mais aussi en enseignement, ce qui représente un gain social. Mais si un étudiant anticipe le mouvement des autres et se met à ramasser les billets qui sont à côté de lui et à côté des autres, il peut influencer le comportement collectif qui, tout en offrant un gain immédiat en termes de billets d'argent, pénalise les étudiants socialement par l'enseignement qu'ils auront raté²³⁵. Ainsi, dans la réalité, les individus sont parfois poussés à mentir, à tricher, à jouer sur la distraction des autres, afin d'opérer des choix qui ne répondent pas toujours à leurs préférences et qui ne sont pas toujours de nature à créer le bonheur.

Pour mettre davantage en évidence l'impact de l'asymétrie de l'information sur l'individu, deux phénomènes nous apparaissent intéressants. Il y a d'abord le mécanisme d'auto-sélection ; celui-ci peut naître de l'anticipation par un sujet de l'information donnée. L'individu se met dans une posture avantageuse par rapport à une information. Il peut dissimuler ses qualités ou en exagérer la compétence pour en tirer un profit. Dans le cas de la

²³⁴ A. D. SCHOR, *Joseph Stiglitz. Vie, œuvres, concepts*, p. 38.

²³⁵ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 473.

pluie des billets évoquée ci-dessus, l'anticipation peut consister à prévoir le comportement des autres et à s'ajuster par rapport à cette prévision. On parle à ce propos de l'équilibre de Nash²³⁶ : attendre la fin des cours pour ramasser les billets implique que l'on suppose que tous les autres étudiants en feront autant. Mais elle peut également consister à jouer sur la distraction des autres, sur leur ignorance, sur sa propre habileté ou sur le fait que l'on est informé plus tôt que les autres. Dans ce cas, il n'y a plus d'équilibre car certains individus servent aux dépens des autres ou de certaines valeurs.

Le deuxième phénomène est l'aléa moral. C'est le comportement irresponsable adopté par un agent pour tirer profit des conséquences d'une information. Un assuré, qui en sait plus que l'assureur sur les avantages liés à son contrat d'assurance et sur son état de santé, peut adopter un comportement irresponsable qui l'expose à de grands risques, sachant qu'à tout moment il peut bénéficier de la couverture de son assurance-maladie. Une banque régulièrement sauvée par l'État peut continuer à entretenir des comportements imprudents, sachant qu'en cas de faillite, elle peut toujours compter sur l'État²³⁷.

De même que Stiglitz, Sen Amartya relativise la notion de cohérence interne tant défendue par l'économie classique. Pour lui, on ne peut imaginer une rationalité du comportement du sujet fondée sur la cohérence de choix fixé par son intérêt. Car la valeur objective liée à un choix dépend inséparablement de l'interprétation que le sujet fait de ce choix et de l'intégration de certains facteurs externes à ce choix, comme la nature même de nos préférences, de nos objectifs, de nos valeurs, de nos motivations²³⁸. Le contexte social auquel appartient un individu peut jouer grandement sur la détermination de la nature de ses préférences.

1.3.2 Les externalités

Une deuxième conséquence de l'imperfection de l'information ou de son asymétrie est « les externalités ». Le mot externalité fait allusion aux effets secondaires²³⁹ liés au caractère complexe d'une information. L'approche individuelle de l'information ne saurait en déterminer tous les aspects. L'exploitation d'une information par un individu fait apparaître des paramètres qui peuvent lui échapper et constituer un gain ou un préjudice pour des tiers. Par externalités, il faut comprendre des situations où « un échange sur le marché impose des

²³⁶ Du nom de John Forbes Nash, prix Nobel de l'économie en 1994. Dans sa théorie des jeux, il imagine un moment où plusieurs agents impliqués dans un jeu économique sont informés de leurs stratégies réciproques.

²³⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 65.

²³⁸ Cf. A. SEN, *Éthique et Économie*, p. 16-17.

²³⁹ Cf. P. KOSLOWSKI, *Principes d'économie éthique* (Passage), Paris, Cerf, 1998, p.167-175.

coûts ou apporte des bénéfices à d'autres, qui ne font pas partie de cet échange»²⁴⁰. Pour dire les choses autrement, il s'agit de cas où les rapports économiques affectent des tiers qui peuvent en tirer avantage (externalité positive) ou des désavantages (externalité négative). Cela concerne des gains ou des coûts occasionnés par une activité, qui ne sont pas toujours imaginés par les acteurs impliqués. S'inspirant du récit biblique de plaies infligées par Dieu à l'Égypte (Ex 9, 8-12), Henri de Bodinat parle du « Cancer des externalités »²⁴¹. L'image est très riche, mettant à la fois en exergue le caractère souvent incontrôlé et imprévisible des externalités et leur capacité à atteindre, comme par métastase, des personnes tierces.

Dans le cas d'un gain ou d'externalité positive, le problème éthique ne se pose pas. On parle justement de « l'économie de ruissellement » ou de « l'économie de retombée » pour expliquer le fait que certaines personnes peuvent tirer profit des effets d'une action économique dont elles ne font pas partie. Ainsi, du fait qu'elle peut influencer positivement le taux d'échange, la prospérité du marché d'automobiles en Amérique entraîne un effet bénéfique pour les pays africains dont l'économie dépend grandement de la valeur du dollar. Le progrès du marché profite à tous. En fait, voilà pourquoi Stiglitz, pense qu'au-delà de toute critique, la mondialisation reste un atout de développement et de progrès pour tous.

Le problème naît dès lors des externalités négatives qui nuisent au bien-être de tiers. Le cas typique est celui déjà évoqué de l'environnement avec sa gamme de questions complexes et délicates : la pollution, les inondations, le réchauffement climatique. On peut aussi faire allusion au risque systémique liée au fonctionnement des banques, dont la faillite peut avoir de graves conséquences sociales, tant sur ceux qui sont impliqués dans leurs actions que sur des pays-tiers ou sur des individus qui n'ont aucun compte bancaire. Les externalités négatives engendrent des risques susceptibles de conduire à des échecs du marché ou à de graves situations d'impasse où le marché ne pouvant se structurer par lui-même, doit avoir recours à une structure qui ne fait pas partie de l'échange (comme l'État) pour se redynamiser.

2. L'imperfection de l'information : un appel à la responsabilité.

Pour Stiglitz, toute imperfection peut avoir des conséquences graves sur le bon fonctionnement du marché concurrentiel. Pour lui, « les externalités et les autres échecs du marché ne sont pas l'exception mais la règle. Si c'est vrai, Il faut en tirer toutes les conséquences »²⁴². A partir de l'idée d'asymétrie de l'information, plusieurs principes

²⁴⁰ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 62.

²⁴¹ H. DE BODINAT, *Les Sept plaies du capitalisme*, Paris, Éditions Léo Scheer, 2012, p. 205.

²⁴² J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 494.

traditionnels de l'économie politique peuvent être relativisés. La thèse de Stiglitz stipule que si l'asymétrie de l'information ou son imperfection peut certes constituer un réel pouvoir de marché, elle ne peut cependant être à la base d'une concurrence parfaite qui en reste la condition d'efficience²⁴³. Aussi, l'idée du marché concurrentiel efficace bâti sur la recherche du profit individuel soutenue par la mondialisation actuelle est une hypothèse très éloignée de l'économie réelle.

2.1 La redécouverte du rôle de l'État

Peut-on bâtir un monde sur la recherche de l'intérêt privé et égoïste ou sur la seule motivation du profit qui anime l'individu ? Nous trouvons chez Amartya Sen une question presque semblable : « Dans quel sens et à quel point un comportement égoïste permettrait-il de réaliser le bien général ? »²⁴⁴.

Stiglitz se positionne contre « une lecture naïve d'Adam Smith »²⁴⁵. Sa théorie de la main invisible ne peut se révéler efficace que dans le contexte d'un marché complet, rationnel, parfait, où toutes les informations sont parfaites. L'information étant toujours liée à des conditions qui la rendent complexe et qui peuvent occasionner des comportements irrationnels et des externalités de toutes sortes, dans le contexte d'un marché toujours incomplet, « la main invisible » de Smith ne peut fonctionner que de façon imparfaite²⁴⁶. Du fait qu'il risque de ne pas prendre sérieusement en compte des facteurs connexes au libre déploiement des volontés individuelles, le marché concurrentiel fondé sur le seul libre vouloir individuel peut conduire à de graves injustices,

En effet, une économie du marché efficace suppose un certain nombre de préalables pour son bon fonctionnement : une notion juridique bien définie du sens de la propriété privée, le sens de responsabilité de l'agir en rapport avec une certaine idée de la justice sociale, et l'équité. Celle-ci selon Stiglitz doit s'exprimer dans le fait que les pauvres doivent avoir part aux gains de la société quand elle prospère, et les riches aux souffrances quand cette société est en crise²⁴⁷. Et cela ne doit pas être le simple résultat d'une « économie de retombée » ou de « ruissellement », où les uns profitent des bénéfices de la croissance stimulée par les libres initiatives des autres. En effet, il faut tirer une leçon de l'économie anglaise du 19^{ème} siècle qui, alors que la Nation connaissait une grande prospérité a été

²⁴³ A. D. SCHOR, *Joseph Stiglitz. Vie, œuvres, concepts*, p. 66.

²⁴⁴ A. SEN, *Éthique et économie*, p. 91.

²⁴⁵ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 491.

²⁴⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p. 130-131 ; Cf. J.E. STIGLITZ et B. GREENWALD, *Keynesian, new keynesian and new classical economics*, dans *Oxford economic papers* 39 (1989), p. 119-132.

²⁴⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, p.137.

incapable de réduire la pauvreté du pays. Aujourd'hui encore, on se rend bien compte que le taux de croissance du PIB ne va pas toujours de pair avec la réduction de la pauvreté. « Le gâteau peut être plus gros sans que la part de chacun n'augmente »²⁴⁸. Ainsi, en accentuant l'inégalité, la richesse du pays peut se concentrer entre les mains d'un petit groupe, alors que la majorité vit des moments difficiles.

D'où l'importance du rôle de l'État²⁴⁹. Wackermann présente cette importance de l'État comme « une indéniable nécessité d'un garant de l'intérêt général »²⁵⁰. Cette redécouverte du rôle de l'État s'impose pour deux raisons : l'imperfection du marché et la justice sociale²⁵¹. Si l'imperfection du marché peut conduire à de graves déséquilibres, le rôle de l'État est dès lors celui de régulateur des marchés. Il est le seul à sauver les banques en faillite et à donner les bonnes incitations pour remettre l'économie sur les rails. Il lui revient en outre la responsabilité de prendre en charge les « blessés » de l'économie, victimes du mauvais fonctionnement du marché. Même si l'État a un rôle réparateur²⁵², il doit aussi créer un espace propice au développement des marchés, et à en assurer la surveillance. Quant à son rôle social, il consistera à ne pas entretenir les inégalités mais au contraire les réduire par exemple en promouvant l'éducation, en offrant les infrastructures de bases, etc.

Ce qui est dit de l'État national vaut aussi, au niveau international. Par les institutions internationales, il faut réguler et surveiller les États membres. Une coordination au niveau international aura l'avantage d'éviter l'« évasion réglementaire »²⁵³, autrement dit des situations où les actions économiques profitent de la sous-réglementation de certains pays. De nos jours, on parle de plus en plus de la gouvernance, une notion qui fait florès dans le monde politique et économique. Pour Stiglitz, il s'agit là d'une manière de « préserver l'identité et les véritables valeurs du capitalisme »²⁵⁴. Dans *l'autre monde*, l'auteur signale un ensemble de propositions concernant l'intervention de l'État et des points où l'organisation internationale s'avère urgente. Il donne comme exemples : l'assouplissement des règles de la propriété industrielle ou la sauvegarde des médicaments de base, l'allègement de la dette des pays

²⁴⁸ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 498.

²⁴⁹ Il s'agit ici d'un point soutenu par la doctrine sociale de l'Église. L'État est le garant des biens collectifs et des nécessités humaines qui ne peuvent être assurées par la logique du marché. Cf. CA, n. 36-40.

²⁵⁰ G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 406.

²⁵¹ S. ZEGHNI, *Compte rendu de J. E STIGLITZ, Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 2003, dans *Monde en développement*, 125 (2004), p. 111-112.

²⁵² Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 476.

²⁵³ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 389

²⁵⁴ T. POUCH, *L'idéologie sécuritaire du capitalisme : la « gouvernance »*, dans *L'homme et la société*, 155 (2005), p. 27-46, ici p. 39.

pauvres et l'aide aux victimes de politiques corrompues, la démocratisation, voire un nouveau contrat social²⁵⁵.

On peut dire que pour orienter la mondialisation actuelle, Stiglitz préconise un nouveau contrat social. Celui-ci aurait comme objectif de redynamiser le pouvoir politique au niveau national et au niveau international. « Une nouvelle mondialisation, renchérit Wackermann, ne saurait être ni ringarde ni soumise aux lois de la jungle telle qu'elle est encore souvent pratiquée de nos jours »²⁵⁶. Redynamiser le pouvoir politique implique non seulement la pleine participation du pouvoir public dans l'économie du marché, mais surtout sa réforme. Dans le régime des institutions internationales, cette réforme, doit s'orienter vers une représentation plus effective des nations qu'elles servent, vers une plus grande indépendance idéologique et vers un fonctionnement plus transparent. Ainsi, par exemple, Stiglitz suggère que le G20 aille dans le sens du GN (groupe de Nations) afin de stimuler le dialogue à l'échelle mondiale et que les institutions internationales deviennent le lieu de la promotion de « l'idéalisme démocratique »²⁵⁷.

Thierry Pouch dénonce la dérive idéologique dont le mot gouvernance est devenu l'objet aujourd'hui. Le recours à ce concept est devenu comme une sorte « d'idéologie sécuritaire du capitalisme » actuel. En effet, on l'approche souvent dans le sens d'une bonne application des principes du capitalisme et de ses règles de gestion. Donc, cela revient à dire que les principes fondamentaux du système restent valables et qu'il suffit de le recadrer, en essayant d'impliquer un maximum d'acteurs dans la prise de décision et d'en assurer la transparence²⁵⁸. Dans quel sens se comprend la gouvernance chez Stiglitz ? Est-ce une nouvelle méthode de gestion des sociétés actuelles basée sur les mêmes principes libéraux ? Autrement dit une continuation du capitalisme néolibéral actuel sous un nouveau mode ? Ou bien est-ce l'avènement d'un nouvel ordre capitaliste, ce qui veut dire qu'on renonce au néolibéralisme jugé inefficace à conduire au bien-être de tous ? Le concept de gouvernance est aujourd'hui très flexible : il peut à la fois servir d'appui à l'idéologie dominante du capitalisme mais aussi d'argument à ceux qui la contestent et souhaitent un nouvel ordre mondial.

²⁵⁵ Cf. E. PERROT, *Compte rendu de J.E. STIGLITZ, Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, dans *Projet*, 301 (2007), p. 92.

²⁵⁶ G. WACKERMANN, *Vers une nouvelle mondialisation ?*, p. 421.

²⁵⁷ Cf. J.E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 469.

²⁵⁸ Cf. T. POUCH, *L'idéologie sécuritaire du capitalisme : la « gouvernance »*, p. 27-46.

2.2 La responsabilité sociale de l'individu et des entreprises

La recherche d'équité exige une action collective, une politique sociale étroitement liée à l'économie. Pour Stiglitz, le fait que les externalités positives ou négatives soient liées à l'agir économique, relève essentiellement de la politique sociale. C'est dans cette optique qu'il pense la responsabilité sociale et éthique des entreprises et des multinationales comme élément essentiel de l'action économique : « les firmes doivent faire plus que maximiser leur valeur du marché. Et ceux qui y travaillent doivent réfléchir davantage à ce qu'ils font, et à l'impact que leur activité a sur les autres. Ils ne peuvent pas se tirer d'affaire en disant qu'ils ne font « que » maximiser leur revenus »²⁵⁹. L'insistance sur la conjonction *que* fustige toute tendance réductionniste qui créerait un clivage entre l'activité économique destinée à produire le revenu et la réalité sociale.

Dans sa recherche de solutions aux problèmes actuels de l'environnement, Stiglitz regrette que le consensus de Kyoto ait mis hors-jeu les entreprises. Ce consensus s'adresse aux États : il leur propose de fixer les objectifs de réduction de la pollution, et d'exiger de la part de ceux qui n'auront pas atteint ces objectifs qu'ils corrigent le déficit. On devrait imposer de telles contraintes aux entreprises en leur faisant payer le prix de pollution occasionnée par chacune de leurs activités²⁶⁰. Car, il faut, selon lui, distinguer les faux profits des vrais profits : « On comprendrait que les profits apparemment rapportés par des gloutons de carburant comme le Hummer (...) sont de faux profits : ils existent aux dépens du bien-être de l'avenir »²⁶¹. Ils sont faux parce qu'ils ne servent qu'à nourrir la cupidité des individus. En effet, les entreprises ne doivent pas seulement se soucier de leur gain ; les vrais profits dépassent la sphère de l'individu et intègrent des enjeux collectifs, ceux liés à la vie sociale et à la politique environnementale.

Stiglitz n'innove pas. Il s'inscrit dans une longue histoire dont le début remonte à la fin du 19^{ème} siècle. A cette période, des questionnements moraux, sociaux et religieux se lèvent au regard des conséquences engendrées par le développement des entreprises. Le problème de la responsabilité des entreprises se pose alors en Amérique sous les termes de *corporate social responsibility* (CSR). Le mot *corporate* désignait uniquement les grandes entreprises pouvant être à la base des effets qui peuvent structurer la société, les modes de vie, le marché. Avec la complexification des enjeux socio-économiques et l'intérêt accru pour le développement durable actuel, le terme a évolué. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) concerne toutes les formes d'entreprises et d'organisations. L'adjectif *social* fait

²⁵⁹ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 194.

²⁶⁰ Cf. J.E. STIGLITZ, *Un autre monde*, p. 308-311.

²⁶¹ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 496.

allusion, non seulement aux actes sociaux en faveur des tiers, mais aussi aux enjeux sociétaux voire écologiques actuels et à venir²⁶². Cette idée chère à Hans Jonas met en exergue la dimension à la fois temporelle et durable de la responsabilité mutuelle entre les hommes. C'est une formidable exigence de rigueur. Qui dit rigueur suppose consentement libre à certaines entraves, comprises comme bornes nécessaires à l'agir afin d'atteindre un plus grand bien²⁶³.

Derrière cette notion de responsabilité sociale se structure une riche approche de l'autonomie de l'individu. L'individualisme est dépassé par la responsabilité individuelle, qui consiste à répondre de ses actes vis-à-vis de l'autre et du monde dans lequel on s'inscrit. En ce sens, Stiglitz se situe dans la ligne de Thomas d'Aquin, d'Adam Smith, de Karl Marx et de John Maynard Keynes : pour eux, « l'*homo oeconomicus*, l'être cupide, sans émotion et socialement atomisé qu'a imaginé la science économique universitaire, est une *reductio ad absurdum* »²⁶⁴. Autrement dit, l'individu pur, déconnecté de la société, est une utopie. La non-maîtrise des conséquences de son agir justifie sa vocation éthique, laquelle doit se refléter dans les choix individuels ou collectifs qu'il porte.

La théorie de l'asymétrie de l'information s'applique à trois niveaux qui invitent à sortir de la thèse de l'*homo oeconomicus* : la répartition inégale de l'information chez les agents, l'usage de l'information et la multiplicité des potentialités qu'elle offre. Ces trois niveaux présentent de grandes affinités avec la trilogie par laquelle la voie anthropologique de Sen remet en cause la notion de l'individu dans l'éthique libérale. Chez Sen, la trilogie *commodities* (ressources) - *capabilities* (capabilités) - *functionings* (fonctionnements) suggèrent que l'on ne peut imaginer d'autonomie que de façon relationnelle, comme mise en présence de la collectivité. Les *commodities* (les ressources) sont inégalement réparties. En outre, il ne suffit pas d'avoir des ressources, il faut encore apprendre à en user. Cet usage fait intervenir des éléments culturels, esthétiques, éthiques, bref tout un ensemble d'éléments extraéconomiques en lien avec la collectivité. Les *capabilities*, par contre, sont une sorte de mise à niveau des individus, mise à niveau nécessaire dans toute collectivité afin de rendre possible l'usage des ressources dont ils disposent. Cela suppose qu'on pallie les graves injustices que peut susciter la répartition inégale des ressources ou leur absence totale chez

²⁶² Cf. R. VIDAL, *L'intervention de sciences sociales dans le champ de la responsabilité sociale des entreprises*, dans *Tracés. Revue des sciences humaines*, 3, HS-10 (2010), p. 65-67, en ligne : <http://traces.revues.org/index4693.html>, consulté le 8/07/2013.

²⁶³ H. Jonas écrit à ce propos : « Ce qui doit approximativement rendre justice au thème, doit ressembler à de l'acier et non à de l'ouate. Dans la réflexion éthique contemporaine, il y a bien assez d'ouate dans les bonnes intentions et dans les motivations ». La responsabilité suppose une rigueur qui passe par l'acceptation des entraves à l'agir. Cf. H. JONAS, *Principe responsabilité*, Paris, Cerf, 1991, p. 3-15.

²⁶⁴ J.E. STIGLITZ, *Le rapport Stiglitz*, p. 33.

certains individus. Les *capabilities* permettent la réalisation de la personne ou leurs *functionings*, qui sont l'accomplissement même de la personne²⁶⁵.

Ainsi, la responsabilité sociale de l'individu revêt deux sens : d'un côté, l'individu est responsable au sens où il répond des actes qu'il pose en tant que membre de la collectivité qui se soucie de chaque individu ; de l'autre côté, il est responsable en tant que doté d'un pouvoir d'autoréalisation (fonctionnement) que lui offre la société (capabilité).

2.3 Mondialisation comme lieu de la justice sociale.

La pensée de Stiglitz se structure en opposition à la pensée libertarienne ou libérale. Cette opposition peut se comprendre à partir de la distinction que Catherine Audard fait entre *freedom from*, c'est-à-dire une conception de la liberté opposée à toutes les formes de contraintes extérieures, et *freedom to*, autrement dit la liberté conçue comme pouvoir d'agir, l'autonomie en vue de l'action. Dans la première approche de la liberté, on entend protéger le sujet contre toute oppression extérieure. Dans la seconde, par contre, on réagit contre l'absence de moyens empêchant la pleine réalisation du sujet²⁶⁶.

L'éthique libertarienne s'inscrit dans la première approche. Elle envisage, chez l'individu, une dignité qui préexiste à tout constructivisme, un ensemble de droit naturel, ontologique à l'individu, sans lequel il n'a plus de sens. Le rôle de la société ou de la communauté est de garantir cette dignité. L'éthique libertarienne développe une logique propriétaire qui, selon Ansperger, se structure selon trois principes essentiellement orientés vers la protection de l'individu. Il y a tout d'abord le *principe du juste transfert*. Il concerne l'aliénation par les individus de leur propriété de façon juste. Un transfert est juste si les individus concernés dans le contrat savent tirer un intérêt de leur transaction. Il y a ensuite le *principe d'appropriation originelle*, qui règle la question des ressources non appropriées. Un individu peut s'approprier ces ressources moyennant une compensation qui garantisse le droit de propriété de chacun. Car l'appropriation de tels biens ne devrait pas changer l'ordre de telle sorte que les individus ne se sentent pas plus lésés qu'au temps où ces recours étaient non appropriés. Il y a enfin le *principe de rectification*, qui sollicite la communauté pour corriger toute forme d'injustice due au non respect de deux premiers principes²⁶⁷. La communauté vient après coup pour rendre à chacun son dû. En effet, « Le marché est soumis aux principes de la *justice dite commutative*, qui règle justement les rapports du donner et du

²⁶⁵ Cf. J.M BONVIN, *Sortir de l'homo oeconomicus : la voie anthropologique d'Amartya Sen*, dans *Finances et biens communs*, 22 (2005), p. 73-79.

²⁶⁶ Cf. C. AUDARD, *Le nouveau libéralisme*, dans *Économie politique*, 44 (2009), p. 6-27, ici p. 18.

²⁶⁷ Cf. C. ANSPERGER, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle : les fondements de l'éthique économique et sociale*, dans C ANSPERGER et al., *Trois essais sur l'éthique économique et sociale*, Edition Quae, 2001, p. 19- 67, ici p.30.

recevoir entre sujets égaux »²⁶⁸. La présence de l'action communautaire ne se justifie pas dans le cours normal des activités individuelles, mais, *ex post*, dans le contexte d'un éventuel conflit entre individu.

Tous ces principes ont en définitive pour but de promouvoir l'individu et ses valeurs. Les libertaires prônent un État de droit mais avec l'idée que les lois sont de nature à protéger l'individu d'éventuelles contraintes extérieures et d'assurer sa liberté. Le risque encouru est celui de cautionner l'inégalité. Le fait que les hommes ne soient pas tous propriétaires de biens au même niveau constitue le point de départ d'une inégalité maintenue et entretenue par la protection passive assurée aux individus par la communauté. Audard écrit que quand les libéraux disent égalité de chance, ils comprennent égalité d'être protégés dans leur droit et ne font nullement allusion à un rééquilibrage social qui donnerait à chacun le revenu minimum d'existence²⁶⁹. Dans ce sens, l'agir libertaire est un agir coupé de toute finalité, où la situation de départ, l'inégalité, nous conduit à elle-même et se trouve à terme renforcée. C'est ce qu'essaie d'expliquer Ansperger, relisant l'axiome de Will Kymlicka au sujet de la liberté: « l'individu x est libre de y en vue de faire z ». La liberté, démontre-il, est une situation triadique dans laquelle l'obstacle y est atténué par la visée z. Sans cette atténuation z, elle est coupée de l'idée de réalisation de soi du sujet (finalité) qui lui donne sens. Les libertaires, avec l'idée de la liberté comme « protection contre », s'illustrent dans l'oubli de cette finalité. En effet, la sacralisation de la propriété de soi et de ses implications a pour conséquence l'autodestruction de la notion de liberté²⁷⁰. C'est là une idée fortement partagée par Ghislain Waterlot. Celui-ci, contre le projet de Ruwen Ogien d'une éthique minimaliste centrée sur l'individu, réaffirme la notion de « tension dynamique » chère à Bergson. Voici sa pensée : l'individu n'est pas une pure « donnée » toujours déjà accomplie. C'est un être essentiellement porté par « un souci », de soi et d'autrui, qui exprime la dimension d'autoréalisation de soi toujours présente dans son immanence²⁷¹.

Néo-keynésien, Stiglitz s'inscrit dans une autre perspective. Celle-ci relit le libéralisme dans une optique plutôt téléologique, où l'idée de la réalisation de soi du sujet est prise en compte. Il insiste sur les moyens dont le sujet doit disposer pour atteindre ses fins : « sans un niveau élémentaire de revenu, “ la poursuite du bonheur ” n'a pas de sens »²⁷². Plus exactement, plutôt que *revenu*, qui envisage les choses par rapport à un résultat atteint, le

²⁶⁸ CV, n. 35.

²⁶⁹ Cf. C. AUDARD, *Le nouveau libéralisme*, p. 20.

²⁷⁰ Cf. C. ANSPERGER, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle*, p. 30.

²⁷¹ Cf. O. ABEL et al., *Le souci de soi comme condition éthique minimale de l'humanisation du sujet*, dans *Revue de théologie et de philosophie*, 140 (2008), p. 205-218.

²⁷² J. E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 491.

concept qui conviendrait est celui d' « avoir », au sens de moyens d'autonomie assuré en amont à l'individu pour sa réalisation. Ce « niveau élémentaire » dont parle Stiglitz inclut plusieurs éléments qui structurent une approche de la notion d'égalité de chance, au sens d'une vraie capacitation de l'individu pour qu'il devienne une ressource ou une potentialité d'autoréalisation. Pas une capacitation privée laissée au seul vouloir libre des individus, qui peuvent agir au nom d'un sentiment comme la charité ou la compassion, mais une vraie politique collective d' « aide à l'autonomie ». Les ramifications de cette notion d'égalité de chance intègre par exemple des enjeux liés à l'emploi, qui reste de loin, la « chance » la plus importante pour tout individu. Il y a aussi le sens de l'équité intergénérationnelle, dans la mesure où elle rassure les générations à venir des biens fondamentaux à leur réalisation²⁷³.

Nous découvrons une idée de justice plus élaborée, dans un contexte tout à fait différent, par Van Parijs ou par J. Rawls. Celui-ci parle des « biens premiers » ou des « biens primaires », parmi lesquels il classe les libertés fondamentales, les opportunités, les avantages socio-économiques, les bases sociales du respect. Pour Van Parijs, il s'agit d'« égalités de libertés réelles »²⁷⁴. Chez l'un comme chez l'autre, il est question d'*a priori* pour toute autoréalisation subjective. Ces biens, selon Rawls, doivent être distribués par des structures de base dans le respect de trois principes : le *principe d'égalité liberté* qui souligne l'égal accès de tous à l'ensemble de ces biens ; le *principe d'égalité équitable des chances* qui exclut les discriminations entre personnes de même talent, quand il s'agit d'avoir accès aux différents postes dans la société et dans l'économie ; enfin, le *principe de Maximin ou de différence*, selon lequel l'inégalité tolérable est celle dont l'absence détériore le sort des individus dont l'ensemble des biens premiers est le moins favorable²⁷⁵. La thèse, chez Van Parijs comme chez Rawls, insiste sur le fait que l'individu doit être « doté de la capacité de mener un projet de vie »²⁷⁶.

Mais Stiglitz ne reste pas dans cette perspective purement subjective que peut suggérer l'idée rawlsienne de justice sociale. Subjective, car les biens premiers dont il s'agit chez Rawls ou les philosophes du droit ne sont pas matériels. Sa théorie se fonde sur le droit fondamental de l'individu supposé être à la base de sa réalisation. La difficulté d'une telle pensée basée sur la subjectivité de l'individu est de se limiter à une approche déontologique qui risque d'éloigner l'agir du contexte de son déploiement. L'approche économique de

²⁷³ Cf. J. E. STIGLITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 490-497.

²⁷⁴ Pour une lecture d'ensemble de Parijs, de Rawls, voir C. ANSPERGER, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle*, p. 34 – 40.

²⁷⁵ Cf. J. RAWLS, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987, p. 91-118; Cf. C. ANSPERGER, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle*, p. 36.

²⁷⁶ Cf. C. ANSPERGER, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle*, p. 35.

Stiglitz aura l'avantage de faire intervenir une « herméneutique du bien »²⁷⁷ ou d'un objet extérieur à l'homme, à savoir l'élément matériel. Elle prend en effet en compte le caractère contextuel du bien, qui est le lieu où se jouent plusieurs interconnexions, où se structurent plusieurs relations entre individus. Ainsi, chez lui, par exemple, l'aide qu'on offre à un pays devrait être le moyen de lui assurer un minimum nécessaire pour son autoréalisation. Les conditionnalités réduisent cette puissance de réalisation, dans la mesure où elles privent un État d'une condition nécessaire de progrès qui est la liberté d'action.

Dans ce sens, la conception de la justice sociale qui se développe à partir de l'asymétrie de l'information est plus proche de Sen. En effet, chez lui, la possibilité de réalisation offerte à l'homme ne se réduit pas à des considérations purement subjectives : le pouvoir de réalisation implique un minimum d'avoir ou de revenu matériel. L'homme se trouve davantage privé de ses capacités dans le cas d'absence de liberté que dans le cas d'absence du minimum d'avoir requis pour son autoréalisation. S'y ajoute également le fait qu'en plus de la valeur attachée au sujet en tant que membre d'une société, et en plus de toute valeur intrinsèque de toute activité, se trouve souligné chez lui le « rôle instrumental » d'une activité et ses conséquences éventuelles²⁷⁸. Cela implique que l'on porte l'attention au comportement des agents et aux résultats de l'action individuelle qui conditionnent la réalisation de l'individu.

2.4 Vers une approche différenciée de la notion de bonheur

De nos jours, la notion de bonheur est abordée en termes d'efficacité et de résultats matériels : « ce qu'on mesure est ce qu'on juge important et vice-versa »²⁷⁹. Ce souci de l'efficacité a conduit à imaginer des indicateurs objectifs et des mesures sur bases desquelles on peut apprécier le progrès économique. Nous citons le PIN (le produit intérieur net), le RIB (le revenu intérieur brut) et le produit intérieur brut (PIB). Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure la plus utilisée. Or nos mesures sont souvent limitées : elles ne prennent pas en compte tous les horizons qui complexifient le bien-être de l'homme. L'exploitation du pétrole, par exemple, agit efficacement sur le PIB d'une nation parce qu'elle apporte un gain estimé en argent. Mais elle soulève d'autre part de graves problèmes environnementaux, comme la pollution et les maladies qui peuvent en découler. Dans certains cas, la perte en bien-être, non pris en compte par ces mesures, peut s'avérer plus grande que les espoirs apparents que nourrit une activité économique. Certains biens échappent à toute quantification et à toute appréciation en valeur monétaire et statistique. C'est le cas de la sécurité, de

²⁷⁷ C. ANSPERGER, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle*, p. 40.

²⁷⁸ Cf. A. SEN, *Éthique et économie*, p. 70.

²⁷⁹ J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 495

l'éducation, de la santé, qu'on ne peut mesurer avec précision²⁸⁰. Envisager donc le bonheur sur le seul angle du PIB ou du quantifiable serait très réducteur et minimiserait les externalités que peut susciter une activité économique²⁸¹.

Dans un livre collectif, Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi dépassent une appréciation du bien-être basée sur les seules valeurs quantifiables et statistiques. La logique statistique actuelle se limite aux déterminants matériels du bien-être. Elle ne saurait rendre compte de la qualité de la vie qui implique, selon eux, quatre critères méthodologiques. Le premier critère consiste à tenir compte de la personne, de ce à quoi elle tient le plus et de l'environnement dans lequel elle vit. La deuxième consiste à prendre en compte les différences et les inégalités de condition humaine, c'est-à-dire les différents éléments qui structurent la vie de la personne et la manière dont la société répartit ces éléments. Le troisième critère concerne la nature pluridimensionnelle de la vie qui implique plusieurs facteurs aussi importants les uns que les autres ; et, enfin, le dernier critère exige qu'on prenne en compte la situation présente et qu'on ne se tourne pas trop vers l'avenir²⁸².

Parmi ces quatre critères, on peut noter le fait que, selon nos auteurs, l'appréciation du bonheur ne peut se passer des états subjectifs des personnes. C'est là, une fois encore, le sens de la notion de capacités particulièrement développée par Amartya Sen. Cette notion comprend la vie comme une synergie des *fonctionnements*, c'est-à-dire les états et les activités qu'une personne admet de façon spontanée comme importants. Dans cette optique, la qualité de la vie d'une personne dépend de la liberté qu'a chaque personne d'opérer des choix parmi de nombreux fonctionnements ou capacités susceptibles de structurer son existence²⁸³. La pluralité des fonctionnements structure le caractère indéterminé des finalités des individus, qui pour telle ou telle raison, peuvent mettre à profit un aspect de la vie ou une information aux dépens d'une autre. Ainsi, par exemple, deux personnes peuvent avoir les mêmes capacités (une nourriture, par exemple) mais des fonctionnements différents : l'un peut manger et l'autre jeûner au nom de sa religion²⁸⁴.

Cette perspective développée par nos trois auteurs a l'avantage d'éviter à la fois l'idéologie du modèle « taille unique » de développement et d'économie à proposer partout et le triomphalisme matériel ou financier que semble véhiculer l'économie du marché souvent

²⁸⁰ Cf. P. De LAUZUN, *L'économie et le Christianisme*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010, p. 37.

²⁸¹ Lire, au sujet de la critique du PIB et des mesures statistiques actuelles, J.E. STIGITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, Odile Jacob, 2009 ; lire aussi un autre ouvrage de ces mêmes auteurs, *Richesses des nations et bien-être des individus*, p.155-158. ; voir G. GIRAUD, *Le rapport Stiglitz*, p. 74-80.

²⁸² J.E. STIGITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, p. 144-145

²⁸³ Cf. J.E. STIGITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, p. 158-167.

²⁸⁴ Cf. J.M. BONVIN, *Sortir de l'homo oeconomicus : la voie anthropologique d'Amartya Sen*, p. 82.

au détriment des valeurs morales, humaines environnementales auxquelles les hommes tiennent parce qu'elles structurent leur subjectivité. En effet, on ne peut imaginer une notion du bien-être applicable à tous. La mondialisation, pour rejoindre le bien-être des hommes, doit éviter toute uniformisation et toute standardisation. Aussi faut-il se défaire du « mythe du capitalisme mondial »²⁸⁵. Les travaux de Yunus, prix Nobel de la paix de 2006, sur les microcrédits sont un appel au pluralisme économique qui reste possible dans le contexte de la mondialisation actuelle. Ses recherches sur les social-business sont une alternative qu'il propose à la dictature du modèle économique dominant. C'est pour lui une manière de suppléer aux « angles morts »²⁸⁶ de l'économie néolibérale. Sa conviction est qu'il faut rompre avec l'hypothèse classique de l'unidimensionnalité de l'homme tendu vers son profit. Dans le monde réel, démontre-t-il, « on ne trouve qu'un type de personne : des gens qui ont deux, trois, quatre, ou de nombreux centres d'intérêt et objectifs, qu'ils poursuivent à des degrés divers et changeants »²⁸⁷.

Les PNUD l'ont bien compris. Leurs évaluations du progrès des nations intègrent des données qui dépassent le seul Produit Intérieur Brut, prenant en compte certains aspects sociaux comme l'éducation et la santé. Mais là encore, pour une véritable perception du bien-être, plusieurs enjeux échappent à ces mesures données, certaines valeurs n'étant pas de l'ordre du quantifiable²⁸⁸. Vers les années 1990, le royaume bhoutanais a imaginé la notion du Bonheur Intérieur Brut(BIB)²⁸⁹ qui prend en compte le caractère irréductible du bonheur, et qui provoque celle du PIB. Cette intuition bhoutanaise doit interpeller l'économie moderne pour tendre « vers de nouveaux systèmes de mesure » et d'appréciation du progrès.

2.5 Repenser la science économique

L'approche stiglitzienne de l'information pose à nouveau la question de l'éthique au cœur de l'économie. Voilà qui la situe dans une typologie de pensée économique dont on pourrait faire remonter l'origine à Aristote. *L'éthique à Nicomaque* développe en effet une approche téléologique de l'activité économique. Là aussi, l'objet de l'économie est subordonné à une visée plus large, la richesse ne représentant qu'une « chose utile » ou « un moyen » en vue d'une « autre chose »²⁹⁰. Chez Aristote, l'économie ne peut être conçue de façon indépendante. Elle renvoie à l'éthique et à la politique. Dans cette optique, le rôle de

²⁸⁵ J.E. STIGITZ, *Quand le capitalisme perd la tête*, p. 465.

²⁸⁶ M. YUNUS, *Vers un nouveau capitalisme* (Livre de poche), Jean-Claude Lattès, 2008, p 96.

²⁸⁷ M. YUNUS, *Vers un nouveau capitalisme*, p. 77.

²⁸⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 495-505.

²⁸⁹ On peut lire à ce propos un article publié dans le journal *Le monde*, en ligne : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/09/27/le-bhoutan-le-royaume-du-bonheur_1578051_3232.html

²⁹⁰ Cf. ARISTOTE, *L'éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1959, I, 1-5

l'État reste indispensable dans les affaires économiques, car il lui appartient de réaliser le but final de la cité, qui est la vie heureuse²⁹¹.

L'approche aristotélicienne de l'économie, selon Sen, souligne non seulement la motivation qui doit animer tout agir économique, mais aussi la nécessité de la prise en compte des conséquences que peut avoir cet agir sur le comportement humain et sur la société. Nous nous trouvons dans la perspective d'une vision de l'économie orientée vers l'accomplissement de la société. Le caractère agrégatif de l'activité économique y est souligné avec insistance, du fait que le bien visé dans cet agir ne concerne pas seulement l'individu isolé, mais aussi et surtout la nation ou la cité. Ne pouvant être conçu comme le résultat d'une somme mécanique d'activités de l'homme, ce bien ne saurait trouver son évaluation en se basant sur la simple satisfaction des critères d'efficacité, mais bien davantage en se centrant sur l'éthique²⁹².

Stiglitz s'inscrit dans cet horizon. On peut évoquer une fois encore son regret devant une lecture caricaturée d'Adam Smith car, en plus de ses théories économiques, il fut un éminent professeur de morale. Chez Smith, il y a un lien entre *les sentiments moraux* et la *richesse des nations*²⁹³.

Une sorte de coupure épistémologique s'est réalisée avec l'avènement de l'école néoclassique, qui oriente l'économie vers une perspective plutôt mécaniciste. La vision mécaniciste, qui est celle de la théorie du marché efficace, s'intéresse moins à la réflexion sur les fins que sur le choix rationnel des moyens²⁹⁴. Sen Amartya le dit admirablement : les questions logistiques deviennent plus intéressantes que celles des fins ultimes ; on considère que les motifs qui fondent le comportement humain sont simples et facilement définissables ; les finalités sont tenues pour données ; de façon assez simple, le travail a justement pour objet de trouver des moyens appropriés pour arriver à ces fins²⁹⁵. C'est la promotion de la rationalité instrumentale. On a abouti à l'élaboration d'un système sur base des considérations logiques fondées sur l'idée de l'optimisation des rapports intersubjectifs à partir du marché.

Avec l'avènement de la pensée mécaniciste, la science économique prend ses distances par rapport à l'éthique. Pour beaucoup d'auteurs cette distance l'a considérablement appauvrie. « L'économie, écrit Stiglitz, est passé du statut de discipline scientifique à celui de

²⁹¹ Cf. ARISTOTE, *Les politiques*, Paris, Flammarion, 1990, III, ixc.

²⁹² Cf. A. SEN, *Éthique et économie*, p. 7-8

²⁹³ Allusion à deux ouvrages écrits par Adam Smith : *Théorie des sentiments moraux* et *Richesse des nations*. Bridel souligne en outre le lien chez Smith entre politique et Économie qui n'est pas perçue comme une science indépendante. Cf. P. BRIDEL, « *Passions et intérêts* » revisités. *La suppression des « sentiments » est-elle à l'origine de l'économie politique ?*, dans *Revue européenne des sciences sociales*, 144 (2009), p. 135-150.

²⁹⁴ Cf. P. KOSLOWSKI, *Principes d'économie éthique*, p. 193.

²⁹⁵ Cf. A. SEN, *Éthique et économie*, p. 8.

supporter le plus enthousiaste du capitalisme de libre marché »²⁹⁶. Le grief principal que fait Stiglitz à l'économie néoclassique est d'entretenir le divorce entre la théorie et la réalité. Beaucoup de ses théories paraissent contredire ce que les hommes vivent en réalité. Elles prédisent l'équilibre automatique par le marché, alors qu'en réalité les déséquilibres ne font que s'agrandir à tous les niveaux. Plusieurs hypothèses, comme celle de l'inexistence de discrimination, de la rationalité des individus, du marché parfait ou de l'inexistence du chômage, deviennent difficiles à comprendre, quand on quitte le monde des idées dans laquelle elle s'élabore pour rejoindre le monde réel. Une telle pratique économique loin de la réalité devient, pour lui, comme « une branche des sciences de l'ingénieur », où « les économistes de sa génération, armés de leurs règles à calcul s'attachent à la résolution des problèmes de maximisation en information parfaite »²⁹⁷.

Repenser l'économie contemporaine passe par quatre « batailles »²⁹⁸. La première, à la suite de Keynes, consiste à développer l'intérêt pour la macroéconomie, c'est-à-dire une économie qui permet d'étudier le comportement général de l'économie. La deuxième bataille se situe au niveau de la politique monétaire. Il s'agit de dépasser la logique qui se concentre uniquement sur les inflations pour penser la prospérité économique et prêter aussi attention à la fragilité des marchés financiers actuels. La troisième bataille se situe au niveau financier. L'idée du marché des finances autorégulées s'avère irréaliste. La dernière bataille enfin est celle de l'avènement d'une économie d'innovation, c'est-à-dire celle qui se soucie des conditions dans lesquelles les marchés peuvent vraiment fonctionner. C'est la perspective que propose Stiglitz : celle où le marché et l'État ont un rôle à jouer dans une complémentarité créatrice.

Conclusion.

Comment penser la mondialisation pour qu'elle fonctionne mieux ? Pour Stiglitz, il faut tout d'abord se rendre à l'évidence : le dogme néoclassique basé sur la foi à un marché efficace autorégulé est absurde. Cette absurdité tient au caractère asymétrique de l'information qui implique de relativiser toutes les conclusions qui découlent de ce dogme : elles ne peuvent être vraies que dans le contexte d'un marché parfait qui ne peut en fait pas exister. Le marché réel reste le lieu où les échecs, les irrationalités et les externalités sont possibles. Aussi, du point de vue éthique, le sens de responsabilité s'impose. Il consiste à promouvoir un agir économique où l'autonomie individuelle est vécue comme prise de

²⁹⁶ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 421.

²⁹⁷ A.-D. SCHOR, *Joseph Stiglitz. Vie, œuvres, concepts*, p. 42.

²⁹⁸ Cf. J.E. STIGLITZ, *Le triomphe de la cupidité*, p. 452-482.

conscience des conséquences de l'agir du sujet sur les autres et sur la communauté. Ceci appuie la thèse selon laquelle l'économie ne peut être séparée de l'éthique, comme l'individu de la communauté dans laquelle il vit.

Chapitre IV. Lire Stiglitz dans le contexte de la doctrine sociale de l'Église : pour une éthique de la solidarité.

A partir de Stiglitz, nous portons ici un regard sur la doctrine sociale²⁹⁹ de l'Église. Notre regard, qui se base sur la lecture qu'en fait Jean-Yves Calvez, sera centré sur le concept de solidarité chrétienne. Car *solidarité* apparaît dans la doctrine de l'Église comme le concept à partir duquel elle articule sa réflexion éthique sur l'économie contemporaine. Le choix de ce concept tient à deux raisons majeures. En premier lieu, il y a l'intérêt que lui a porté la doctrine sociale dans le contexte de néolibéralisme³⁰⁰. En deuxième lieu, il y a le vœu moderne d'un renouveau économique, qui renoue avec l'idée grecque de l'économie comme gestion de la maison, notamment par ceux qui envisage une alternative à la mondialisation actuelle. Dans les deux cas, la solidarité paraît très expressive : elle marie le sens de communauté et de rapports interpersonnels avec le besoin de l'épanouissement individuel.

La lecture de Stiglitz dans la perspective de la doctrine sociale de l'Église nous permettra de mettre en valeur les deux pôles à tenir pour une articulation riche de ce concept dans le contexte de la mondialisation actuelle : le pôle de « gratuité », propre à l'idée de charité qui y est sous-jacente, et le pôle de la justice. D'un côté, nous mettrons en exergue sa pertinence à conduire une réflexion éthique sur l'économie contemporaine. Dans ce sens, il sera vu comme un horizon critique, non seulement de la pensée de Stiglitz, mais aussi, de façon générale, de toute approche éthique fondée sur les concepts économiques. De l'autre côté, nous montrerons que ce concept gagne à se laisser féconder par la pensée économique contemporaine.

1. Le concept de solidarité dans la doctrine sociale chrétienne

1.1 De l'usage du concept dans le contexte socio-économique

A en croire Calvez, le concept de solidarité a été introduit dans le « vocabulaire social catholique » par Jean Paul II en 1988 avec la parution de *Sollicitudo rei socialis*³⁰¹. Avant cette encyclique, son usage, comme dans *Gaudium et spes*³⁰², a souvent été général et

²⁹⁹ Doctrine ou pensée sociale ? Voilà un débat conceptuel que nous ne développons pas ici. Nous retenons le mot doctrine sociale très utilisé dans les livres de Calvez que nous avons exploités. Le sens qui lui est accordé se rapporte surtout à l'ensemble des enseignements sociaux des papes ou du magistère depuis l'encyclique *Rerum novarum*. Ceci ne nous empêche pas d'avoir un regard plus large qui tient compte des réflexions théologiques en dehors du magistère.

³⁰⁰ On peut en effet remarquer que ce concept est très utilisé pour réfléchir sur une pratique plus humaine de l'économie dans les documents officiels de l'Église, surtout à partir des années 1980. A titre d'exemple, on peut citer *Sollicitudo rei socialis* (cf. n. 41-42), *Centesimus annus*, le chapitre 3 de *Caritas in veritate* : « fraternité, développement économique et société civile », le n° 22 du document de la Congrégation pour la doctrine de la foi publié en 1986, intitulé liberté chrétienne et libération.

³⁰¹ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Jean-Paul II. L'Affirmation*, dans *Études*, 402 (2005), p. 583-591, ici p. 485.

³⁰² *GS*, n. 32.

n'oriente pas directement vers les questions économiques et sociales. Avec *Sollicitudo rei socialis*, le concept permet d'articuler l'agir économique. Le pape l'aborde dans le contexte des interdépendances du monde d'aujourd'hui : « Quand l'interdépendance est ainsi reconnue, la réponse correspondante, comme attitude morale et sociale et comme "vertu", est la solidarité. Celle-ci n'est donc pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous »³⁰³. Nous pouvons lire clairement dans cette citation une double dimension de solidarité. D'un côté, elle est vue comme une « vertu » de l'homme. Elle est ainsi une qualité subjective qui l'aide à se réaliser en tant qu'homme. D'autre part, elle doit dépasser la sphère de l'individu pour devenir une organisation. Dire organisation c'est penser à une structure fondée sur des règles de justice. La vertu pour la réalisation de chacun est destinée à assurer aussi la réalisation de tous.

On peut bien s'interroger sur cette entrée quasi tardive du concept de solidarité dans une pensée sociale et économique qui a déjà fait un long parcours. Une des raisons est, sans doute, l'usage politique de ce concept dans le passé. Il n'a pas toujours reflété l'idéal chrétien. En France catholique, en l'occurrence, souligne Calvez, le concept de solidarité n'avait pas bon accueil : le mot avait servi de drapeau social de la troisième République, avec un esprit plus ou moins opposé à la charité catholique³⁰⁴. Mais il y a des raisons plus profondes encore. Celles-ci peuvent être trouvées dans une sorte de révolution épistémologique opérée dans la doctrine sociale de l'Église par le regard de Jean Paul II.

Chez Léon XIII, la doctrine sociale est perçue comme un enseignement tiré de la « philosophie chrétienne »³⁰⁵. Elle s'appuyait sur des arguments philosophiques, notamment ceux de la scholastique. La référence à la révélation chrétienne est certes présente dans *Rerum novarum*, mais le développement de l'encyclique s'articule plus sur « le droit naturel ». On trouve également cette idée d'une doctrine comprise comme philosophie chez Pie XI. Tout en relevant les deux sources, le droit naturel et la foi, dont se nourrit cette doctrine³⁰⁶, il la qualifie d'éthique tout court ou de doctrine morale. Il n'y a pas avant Jean Paul II, une compréhension de la doctrine sociale comme une théologie. Les questions sociales et

³⁰³ SRS, n. 38.

³⁰⁴ Cf. J.-Y, Calvez, *Jean-Paul II. L'Affirmation*, p. 485.

³⁰⁵ C'est par ce mot que le pape, lui-même désigne l'enseignement qu'il développe dans son encyclique. Cf. *Aeternis Patris*.

³⁰⁶ Cf. *QA*, n. 11.

économiques, au-delà de leur spécificité, sont abordées dans l'idée que tous les principes trouvent leur lien dans la loi morale qui « subordonne (...) toutes les fins particulières à la fin suprême et dernière »³⁰⁷. Le fait qu'il se pose des questions morales dans l'économie est un argument qui justifie l'autorité de la part de l'Église de se prononcer sur les questions économiques.

Vue sous cet angle, la particularité de l'éthique chrétienne n'apparaît pas clairement. Elle apparaît comme le développement dans le monde chrétien d'une philosophie morale fondée sur le droit naturel. Des critiques protestantes, écrit Calvez, « reprochaient aux catholiques une doctrine sociale de droit naturel, superposée à l'Évangile, sans garantie d'Évangile »³⁰⁸. Nous pouvons trouver une pareille critique dans le regard que K. Barth porte sur la théologie catholique en général qui ne peut se passer de l'outil philosophique. Ou bien, dans le cas où l'éthique chrétienne ne saurait être réduite à une réflexion philosophique, il se cache une certaine conviction : celle du lien entre pensée philosophique et éthique chrétienne, lien dépendant de la vérité révélée que l'Église, en tant que voulue par Dieu, a mission « de promulguer, d'interpréter et de prêcher en dépit de tout »³⁰⁹.

Nous voyons ici s'ouvrir dans la pensée sociale de l'Église un débat qui prendra de l'ampleur après Vatican II : le débat entre pluralisme et universalisme éthique. Ce débat ne nous intéresse pas ici. Soulignons néanmoins au passage la solution qu'y apportera Jean-Paul II dans *Fides et ratio*, dans la mesure où cette solution se trouve reflétée dans sa conception de l'éthique sociale chrétienne. En considérant la raison et la foi comme les deux ailes qui nous conduisent à la vérité, le pape affirmait à la fois l'unité et la spécificité de l'éthique chrétienne : la raison et la foi sont les deux sources sur lesquelles elle s'appuie³¹⁰. L'unité de ces sources est assurée par la vérité, dont la splendeur se reflète dans toutes les œuvres du Créateur³¹¹. Ainsi, sans contester la valeur de l'enseignement philosophique sur laquelle s'est toujours appuyée l'Église, le pape met en valeur ce que l'enseignement chrétien a de propre : la foi a, comme la raison, une valeur normative. En même temps, il trouve légitime que l'éthique chrétienne puise dans la philosophie, où se trouve présent le reflet de la splendeur de la vérité.

³⁰⁷ QA, n. 47.

³⁰⁸ J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociale catholique*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1999, p. 108.

³⁰⁹ QA, n. 45.

³¹⁰ Cf. RF, n.1

³¹¹ Cf. VS, n. 1.

La conviction de Jean Paul II le conduit à une redéfinition de la doctrine sociale de l'Église. Il s'agit pour lui d'une théologie³¹². Cette nouvelle compréhension, en dépit des difficultés qu'elle peut soulever³¹³, est porteuse de promesses pour une nouvelle articulation de la pensée sociale aux yeux de Calvez. Car le mot théologie, selon lui, induit deux sens : référence au mystère même de Dieu, référence à la révélation chrétienne, aux écritures saintes³¹⁴. Si l'on doit considérer avec K. Rahner le fait que toute théologie est une anthropologie³¹⁵, on se rend compte combien le pape incline la doctrine sociale vers une dimension anthropologique : elle devient un regard sur l'homme éclairé par la révélation chrétienne.

Ceci n'est pas sans conséquence dans l'approche des problèmes. L'intérêt sera moins porté sur les notions générales issues de la philosophie que sur des catégories anthropologiques et des récits significatifs qu'on peut tirer de la bible. La notion de solidarité, déjà répandue dans des milieux de revendications des ouvriers comme en Pologne, représente dans cette nouvelle optique un concept très significatif. Toutefois, l'usage de ce concept fortement politisé exige une purification pour qu'il désigne véritablement « une vertu chrétienne »³¹⁶. Aussi le pape insiste-t-il sur le rapport entre solidarité et charité. Il ne s'agit pas de comprendre la solidarité simplement au sens large de liens étroits qui s'établissent entre les hommes, dus notamment à leur rapprochement culturel, à leur appartenance à une communauté, ou au partage d'une même condition historique. Il y a une dimension de communion propre à la charité qui fait de la solidarité une vertu vraiment chrétienne : la charité est comme l'élément qui porte à la perfection la solidarité, qui est avant tout une vertu significative pour tous les hommes³¹⁷.

1.2 Solidarité et justice sociale

L'apport remarquable de *Quadragesimo anno* est surtout de mettre en valeur l'idée de justice sociale. Elle essaie de résoudre à la fois le problème de l'inévitable inégalité entre les hommes, celui de la propriété privée et du sens de la communauté. Ses racines se trouvent

³¹² Cf. SRS, 41 ; cf. J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociale catholique*, p. 108-114.

³¹³ Cette définition n'est pas sans danger selon Calvez. Le risque d'immédiatisme théologique est présent. Il consisterait à lire les récits comme les clefs de solutions aux problèmes économiques et sociaux actuels. Un des reproches faits à la théologie de libération est justement de vider la richesse des récits bibliques dans la lecture historique qu'elle en proposait. On trouve une dose de cet immédiatisme dans la pensée économique de M. Novak, notamment lorsqu'il fait une analogie entre le serviteur souffrant de la bible, figure du Christ, et l'hostilité de l'opinion envers les entreprises. Cf. P. DE LUZUN, *L'économie et le Christianisme*, Paris, François-Xavier Guibert, 2010, p.56.

³¹⁴ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Église et économie. La doctrine sociale de l'Église*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999, p. 108.

³¹⁵ Cf. K. RAHNER, *Traité fondamental de la philosophie* (Œuvres, 26), Paris, Cerf, 2011, p. 37-45.

³¹⁶ SRS, n. 40.

³¹⁷ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociales catholiques*, p. 149-150.

dans la pensée scholastique. Thomas d'Aquin a pensé une articulation de la société et du bien commun à partir de la distinction qu'il fait entre la justice générale et la justice particulière. La justice générale désigne la vertu de la justice comme telle, sans aucune référence aux individus. Elle est générale, dans la mesure où elle s'étend à tous les individus et n'est pas une qualité propre à un agent. La justice générale peut aussi être dite « justice légale », car elle s'articule sur une loi qui ordonne les individus au bien commun. Cette loi, n'est pas positive ou humaine, elle doit être comprise comme une loi divine ou naturelle. Par contre, la justice particulière est une application de cette justice générale ou concerne les moyens par lesquels elle peut s'exprimer : par la justice commutative ou par la justice distributive³¹⁸.

A partir de ce fond thomiste, la justice sociale insiste sur le sens de distribution des biens. Elle se dresse contre de grands déséquilibres que peut engendrer l'appropriation des richesses par des individus. Il y a derrière cette notion l'idée d'un principe qui échappe à tout constructivisme subjectif pour expliquer la complexité des relations sociales. Le constructivisme consisterait à voir dans la société le simple produit des relations contractuelles. La seule justice possible dans ce cas serait la justice commutative susceptible de garantir le droit des individus, de régler les conflits entre eux et de leur imposer des devoirs qui leur incombent. La thèse dans la notion de justice sociale est que l'appartenance communautaire de l'individu le détermine à déployer un agir qui soit cohérent par rapport aux liens sociaux qui l'unit aux autres. En retour, il appartient à tous, à la collectivité, d'accorder à des hommes, qui ont la dignité de personnes, ce qui leur est nécessaire, le minimum pour l'accomplissement de leurs fonctions sociales³¹⁹.

Cette idée développée par Pie XI continue encore aujourd'hui à sous-tendre le regard éthique que l'Église porte sur l'économie. Yves Calvez relève justement, comme un des points de difficulté de la pensée sociale de l'Église, une sorte d'actualisme, où il y a comme une affirmation de la pérennité de certaines doctrines³²⁰. La notion de justice sociale fait partie de ces doctrines qui ont connu une grande considération dans l'histoire de la pensée sociale chrétienne. L'élément central dans la notion de justice sociale est la mise en valeur de la socialité comme dimension liée à la nature même de l'homme. On peut ainsi lire dans l'enseignement du concile Vatican II: « l'homme est de par sa nature profonde, un être social, et sans relation avec autrui, il ne peut ni vivre ni épanouir ses qualités »³²¹. La force de ce

³¹⁸ Cf. THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, IIa IIae, q. 58 ; Cf. J. CALVEZ, *Église et société économique. Enseignement social des papes. De Léon XIII à pie XII*, Paris, Aubier, 1961p. 186-192.

³¹⁹ Cf. *QA*, n. 121 ; cf. aussi J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 43-45.

³²⁰ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p.8.

³²¹ *GS*, n. 12.

propos se trouve dans l'expression « nature profonde ». Dans l'esprit du concile, « la socialité de l'homme n'est pas d'ordre pragmatique et pratique seulement, mais la relation avec autrui, disons, tout court, la relation est inhérente à son être. Voire identique à cet être : l'homme est relation »³²². Le concile va plus loin pour fonder cette socialité de l'homme sur la trinité : la socialité de l'homme naît de sa création à l'image de Dieu³²³. Ainsi, explique Calvez, « Dieu étant intimement société, l'homme est intrinsèquement social aussi, par conséquent »³²⁴. La socialité de l'homme est déduite à partir de la socialité même de Dieu, son créateur et son modèle à imiter. Dans ce sens, la solidarité, qui est une expression de cette socialité de l'homme, s'impose à lui comme quelque chose de lié à sa nature, qui structure son existence et qui doit présider à son agir. C'est ce que pensait déjà Léon XIII qui voyait dans le fait de bâtir la société sur le seul contrat social une fiction³²⁵. Les prises de position de Jean-Paul II et de Benoît XVI vont se référer grandement à cette idée de justice sociale, notamment en invoquant les deux principes de solidarité et de subsidiarité qui en découlent.

Du point de vue économique, la lecture du principe de solidarité conduit le Pape Jean-Paul II à ce que De Lauzun désigne par « personnalisme économique ». En effet, chez Jean Paul II, l'individu n'est pas vide. Du fait de sa création et de sa socialité, il est un réservoir de vertu : le caractère industrieux, la compétence, l'ordre, le respect de sa parole, l'audace sont autant d'atouts qui structurent la subjectivité. Cela explique l'esprit d'entreprise chez l'homme mais, également, détermine les conditions morales de sa réussite³²⁶. Dans cette optique, la pratique économique est vue comme un moyen de réalisation de tout homme ou, mieux, de tout l'homme³²⁷. Cela implique qu'on évite toutes sortes de réductionnisme, notamment celui consistant à envisager comme unique fin de l'activité économique l'accroissement des biens matériels. Il y a dans l'activité économique une dimension spirituelle, celle où l'individu se trouve mis devant un idéal en tant qu'appel à la perfection de lui-même. L'agir économique comporte une dimension de la réalisation du sujet au point qu'il devient dans la doctrine chrétienne « un champ de la personne sociale »³²⁸.

Ceci a permis de formuler, comme le fait Stiglitz, plusieurs objections aux idées dominantes de l'économie contemporaine. Le profit ne saurait être le seul critère qui régit

³²² J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 99.

³²³ Cf. GS, n. 24.

³²⁴ J.-Y. CALVEZ, *L'Église et économie*, p. 101.

³²⁵ Cf. P. DE LAUBIER, *Pensée sociale de l'Église Catholique. Un idéal historique de Léon XIII à Jean Paul II*, Fribourg, Editions universitaires de fribourg, 1984, p. 20-23.

³²⁶ Cf. P. DE LUZUN, *L'économie et le Christianisme*, p. 16-19.

³²⁷ Le travail est compris par Jean-Paul II comme *actus personae*, c'est-à-dire participation de l'homme tout entier, corps et esprit. Cf. LE, n° 12.

³²⁸ J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 97.

l'agir économique. C'est, certes, « un indicateur de bon fonctionnement de l'entreprise »³²⁹, mais un indicateur parmi tant d'autres et parmi tant de valeurs qui restent nécessaires pour l'efficacité de l'activité économique dont la finalité intègre des enjeux liés au progrès de la personne et de la communauté à laquelle elle appartient. Bien d'autres valeurs sont fondamentales pour la réalisation de l'homme. Il en va ainsi de l'amour mutuel, de la compassion, du sens de l'altérité.

1.3 Le principe de subsidiarité ou la solidarité dans les institutions.

La solidarité, qui pousse l'homme à s'ouvrir à l'autre, encourage la capacité d'association des individus. L'association des individus devient le lieu où se matérialise leur charité par l'attention mutuelle des membres et où s'exprime leur efficacité au moyen de leur coopération. Dans ce sens, *Quadragesimo anno* développe une orientation chrétienne vers les groupements corporatifs qui, malheureusement, a vite fait penser aux corporatismes peu différents de ceux qu'avait encouragés le fascisme³³⁰. Dans *Sollicitudo rei socialis*, on trouve clairement souhaitée l'idée d'association et de coopération, non seulement au sein d'un État, mais aussi entre plusieurs États, au sein de grands ensembles géographiques voués aux mêmes problèmes d'existence. Ainsi, à propos des pays en développement, Jean-Paul II écrit: « l'interdépendance est déjà une réalité pour beaucoup de ces pays. La reconnaître de façon à la rendre plus active, représente une solution face à la dépendance excessive par rapport à des pays riches, dans l'ordre même du développement désiré, sans s'opposer à personne, mais en découvrant et en revalorisant au maximum ses propres possibilités »³³¹.

Si la solidarité vise avant tout à harmoniser les rapports des individus entre eux, la subsidiarité préside au rapport au niveau des institutions et au rapport entre celles-ci et les individus. La plus belle explication de ce principe est celle que lui donne *Quadragesimo anno*: « On ne peut enlever aux particuliers pour les transférer à la communauté les attributions dont ils sont capables de s'acquitter par leur seule initiative et par leurs propres moyens. De la même manière, ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une façon très dommageable l'ordre social que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang supérieur, les fonctions qu'ils sont en mesure d'accomplir eux-mêmes »³³². Elle essaie de tenir ensemble le droit d'entreprise individuel et le sens de la communauté. Tout en reconnaissant le rôle régulateur de l'État ou de l'institution, la subsidiarité lui évite tout excès et abus du pouvoir. Voilà qui éloigne la

³²⁹ CA, n. 35.

³³⁰ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 42.

³³¹ SRS, n. 45.

³³² QA, n. 86.

pensée chrétienne de l'idéal communiste, qui insiste sur le rôle central de l'État. Introduit par Pie XI, repris par le concile Vatican II et, récemment, par Jean Paul II et Benoît XVI, ce principe est devenu comme l'horizon de toutes solutions chrétiennes à la question de la juste présence des institutions. Le pape Jean-Paul II s'en sert notamment pour critiquer « L'État d'assistance » qui constitue une perdition des forces humaines et hypertrophie les institutions publiques³³³. Mais, en même temps, cette notion de subsidiarité s'oppose à une fausse idée de liberté individuelle qui fait fi de toute dimension sociale, plus précisément à l'idée du « laisser-faire » très courant dans l'économie néoclassique.

Il y a ici encore une résonance thomiste. Chez Thomas d'Aquin, on trouve déjà un argument qui légitime la propriété privée, avant la prise de position officielle de *Rerum novarum*. Il distingue la « nature première » de la nature « seconde ». La nature première fonde le droit de tous à user des biens naturels. Ce qui laisse présager que les biens naturels ont d'abord une destination communautaire en tant que bien de l'humanité. La nature seconde dépend plus ou moins du rapport entre la nature première et le contexte, créant ainsi des opportunités que les biens qui reviennent à tous soient gérés, par besoin d'efficacité, par des personnes déterminées qui en ont la responsabilité³³⁴. Cela conduit, en pratique, à la condamnation de toute forme de monopole, tant du côté des privés qui n'agissent que de façon secondaire (en quelque sorte comme des mandataires de la collectivité) sur le bien destiné à tous, que du côté de la collectivité, qui ne peut exister que par des individus concrets.

Par conséquent, on ne peut envisager de marchés non contrôlés. Car, souligne Benoît XVI, livrés à eux-mêmes, ils ne peuvent engendrer la cohésion sociale nécessaire à leur bon fonctionnement³³⁵. Le rôle de l'État reste important dans la régulation des marchés et dans le contrôle qu'il exerce sur le comportement des individus.

2. L'apport de la notion chrétienne de solidarité : les limites d'une approche éthique fondée sur les concepts économiques.

2.1 Particularité et promesses de la notion chrétienne de solidarité

Le propre de la théologie est, selon Gesché, d'envisager un au-delà du discours et de l'agir qui, sans être de trop, contribue à structurer leur sens. Aussi, nous place-t-elle dans l'horizon de « l'excès ». Par excès, il faut entendre une sorte d'altérité d'un don et d'un sens,

³³³ Cf. CA, n. 48 ; cf. aussi J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 53.

³³⁴ La doctrine sur la destination universelle des biens est développée chez Thomas d'Aquin, dans sa *Somme théologique* II-II, q. 32 ; cf. aussi J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 50.

³³⁵ Cf. CV, n. 35.

où le sujet se découvre sans les avoir cherchés ou voulus³³⁶. Cette idée de l'altérité ou du don traverse toutes les catégories chrétiennes. Dans les concepts de création, de rédemption, de charité, de solidarité, il y a l'idée de la présence d'un autre que soi-même, une présence nécessaire pour la réalisation de soi. Dans cette situation, où l'homme se trouve toujours confronté à l'altérité, se structure en lui l'expérience de non-maîtrise. Du point de vue économique, Calvez voit dans cette idée de non maîtrise ce qui fait la force de la morale judéo-chrétienne: « les choses mêmes sont à respecter, dans cette perspective, la terre n'est jamais à l'homme absolument mais à Dieu. Les biens font retour, au jubilé, à la juste distribution initiale, c'est là le principe décisif pour l'économie »³³⁷. Chaque circonstance devient pour l'homme un moment où il doit rendre plus ou moins compte à autrui, à quelque chose qui transcende son immanence.

Voilà qui permet à l'homme d'envisager des fondements ultimes à la pratique économique. La dimension de charité contenue dans la solidarité chrétienne ajoute une autre dimension à l'agir qui se trouve ordonné à des finalités plus grandes : c'est « l'homme, la personne, l'autre qui est d'abord la règle »³³⁸. Par rapport à cette règle, tout le reste est relativisé. Jean-Paul II écrit à ce propos : « la *solidarité* nous aide à voir l' "autre" - *personne, peuple* ou *nation* - non comme un instrument quelconque dont on exploite à peu de frais la capacité de travail et la résistance physique pour l'abandonner quand il ne sert plus, mais comme notre "semblable", une "aide" (cf. *Gn 2, 18. 20*), que l'on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu »³³⁹. Des propos difficiles à digérer dans le monde néolibéral actuel, qui ont néanmoins l'avantage de mettre en valeur le caractère irréductible de l'homme. Cela donne plus de motivation à l'agir du sujet, qui trouve des motifs transcendants, c'est-à-dire extérieurs aux faits économiques mêmes pour orienter son agir : les liens profonds qui unissent les hommes, leur appartenance commune à une même nature, leur création commune à l'image de Dieu.

En évoquant l'argument qui s'appuie sur la nature et la dignité humaines du fait de son origine divine, l'approche chrétienne fait entrer l'activité économique dans un mouvement général de l'homme où le matériel n'est pas absolutisé. L'attention mutuelle s'impose aux hommes en raison de la fraternité qui les unit indépendamment d'un objet quelconque de transaction. En dehors donc d'une relation basée sur les biens et l'échange, il y a un vrai sens

³³⁶ Cf. A. GESCHÉ, *Le sens* (Dieu pour penser), Paris, Cerf, 2003, p. 14.

³³⁷ J.-Y. CALVEZ, *Morale judéo-chrétienne. Ce qu'elle est et ce qui lui donne la force*, dans *Pardès*, 30 (2001), p.229-233, ici p. 230.

³³⁸ J.-Y. CALVEZ, *Morale judéo-chrétienne. Ce qu'elle est et ce qui lui donne la force*, p.229-233.

³³⁹ *SRS*, n. 36.

de compassion et d'attention qui est promu et encouragé. C'est ce que De Lauzun essaie d'expliquer en évoquant la dimension du don et de la gratuité dans la vie économique. La particularité du don c'est qu'il attribue la valeur à la relation interpersonnelle et pas à la chose. Dans ce sens, il joue un rôle important dans la solidification du tissu de relations interpersonnelles³⁴⁰. L'approche chrétienne de la solidarité met en exergue, plus que tout autre discours, cet aspect du don, de gratuité des rapports humains, c'est-à-dire la capacité de construire un tissu social indépendamment de tout rapport aux échanges matériels, notamment en promouvant un système de normes et de valeurs collectives. Le tissu social – nous l'avons vu avec Stiglitz – reste la base même des opérations économiques qui reposent sur la confiance ou le capital social.

A lire Jean Paul II, intégrer ce sens de gratuité dans la raison économique reste le grand défi qui se présente à l'Église. Aussi propose-t-il une triade pour dépasser le rapport traditionnel État-marché qui, selon lui, « corrode la socialité ». Ce troisième élément, la société civile, est perçu par lui comme le lieu même de l'épanouissement de la vraie fraternité, de l'économie de la gratuité et des valeurs morales³⁴¹. Le recours à la société civile comme lieu de gratuité suggère que la réforme de l'activité économique passe par une réforme sociale qui implique la prise en compte des facteurs culturels, moraux, des valeurs partagées par une large communauté d'hommes comme structurant le sens de l'existence individuelle et l'ordre social.

2.3 Les lieux d'une possible articulation de la solidarité chez Stiglitz

L'idée chrétienne de la justice sociale n'est pas sans intérêt dans la pensée éthique économique contemporaine. Si cette idée trouve un appui dans la pensée de Thomas d'Aquin, on peut à coup sûr y lire, en plus de l'idée biblique de la charité, une forte résonance aristotélicienne. Car, St Thomas, on le sait, est l'un des éminents lecteurs d'Aristote dans le monde chrétien. La conception économique aristotélicienne (nous avons évoqué la conception antique de l'économie au premier chapitre) est celle de l'économie substantielle : l'économie est comprise comme la gestion de la maisonnée³⁴². Cette conception prend en compte plusieurs éléments : la dimension communautaire de l'activité économique, sa finalité au sens de la réalisation des membres de *l'oikia* (maison) – une finalité qui n'est pas réductible à la maximisation de l'avoir –, et la capacité de réalisation des membres. Le regain d'intérêt pour la pensée économique d'Aristote, notamment de sa théorie de la justice distributive et du

³⁴⁰ Cf. P. DE LUZUN, *L'économie et le Christianisme*, p. 163-164.

³⁴¹ Cf. P. DE LUZUN, *L'économie et le Christianisme*, p. 165 ; Cf. CA, n.38-39.

³⁴² Cf. A. CAILLÉ, *Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier*, dans *Revue du Mauss*, 21 (2003), p. 215-236, ici p. 215.

principe de proportionnalité dans les réflexions éthiques contemporaines, comme celles de Rawls, de Nozick ou de Sen, ne peut que renforcer l'intérêt pour cette notion de justice sociale.

En tout cas, l'idée n'est pas absente dans la pensée de Stiglitz. Son approche de l'égalité des chances repose sur l'idée d'une justice qui s'impose à l'homme du fait de son appartenance sociale. Nous avons souligné plus haut l'affinité de sa pensée avec celle de Sen dont il partage le concept de *capability* pour réagir contre la montée des inégalités dans la mondialisation actuelle. La thèse qui sous-tend cette idée est que l'économie doit avoir une vision large et humanisante qui se fonde sur les capacités de chacun à devenir agent effectif. Et la capacitation individuelle suppose une justice distributive qui a son sens du fait de l'existence même de la communauté. Le noyau essentiel ici qui fait converger la pensée stiglitzienne et la doctrine sociale de l'Église, c'est la reconnaissance des relations interpersonnelles, des liens sociaux comme ressources importantes de l'activité économique. Non seulement ils se trouvent à son fondement, mais aussi, ils sont continuellement questionnés dans le déroulement de toute l'activité. Cela rend inconcevable toute idée qui envisagerait une activité de l'homme purement atomisée ou qui conférerait, pour reprendre une expression de J. Julliard, « un privilège d'extra-territorialité éthique »³⁴³ à l'économie du marché.

On peut apprécier le fait que, dans une optique tout à fait économique, la théorie d'asymétrie d'information peut rendre compte aussi bien de la socialité de l'homme que de l'idée chrétienne de la destination universelle des biens. En effet, selon Stiglitz, les difficultés liées à l'imperfection d'une information ne peuvent être surmontées que par l'implication d'une société d'acteurs. Ainsi, la dimension de société perçue comme mutuelle confiance entre individus, devient un facteur efficace pour l'optimisation des échanges. C'est le sens même du capital social, que nous avons déjà évoqué. La destination universelle des biens, quant à elle, s'explique dans le fait que les externalités sont inévitables à tout échange. Dans ce sens, chaque individu se sait plus ou moins redevable à un tiers ou à une communauté, dans la mesure où il y a dans son agir, des dimensions connexes et des conséquences secondaires qui ont des effets sur d'autres.

Seulement, l'angle d'intérêt pour exprimer cette idée fondamentale n'est pas le même chez Stiglitz et dans la doctrine sociale de l'Église. Chez Stiglitz, qui fait une lecture du fonctionnement du marché, la justice sociale est vue comme condition de possibilité d'un

³⁴³ J. JULLIARD, *Le génie de la liberté*, Paris, Seuil, 1991, cité par J.-Y. CALVEZ, *Église et économie*, p. 94.

marché. Dans la doctrine sociale catholique, par contre, la notion de solidarité apparaît avant tout comme fait de socialité de l'homme, en dehors de toute existence du marché. Le regard de Stiglitz et celui de la doctrine sociale chrétienne dessine deux pôles : le premier objectif nous place au cœur de la logique commutative qui sous-tend la science économique ; le second insiste sur le pôle subjectif, où l'intersubjectivité ou le rapport interpersonnel est vu avant tout comme une dimension subjective indépendamment de tout objet. Cette différence n'est pas toute tranchée. Dans la notion de solidarité chrétienne, il y a certes une prise en compte de la logique du marché. Mais, seulement, nous soulignons ici le fait qu'il y a une primauté qui est accordée à la dimension sociale de l'homme, la préexistence d'un ordre d'où est déduit tout le reste. Ceci s'explique, entre autres, par son recours à l'instrument philosophique surtout scholastique, où l'individu est déduit de l'universel. C'est contre cette déduction qu'avait réagi, en son temps, G. d'Occam, pour qui seuls les individus existent.

2.3 Les limites d'une approche éthique fondée sur les concepts économiques.

C'est ici que nous pouvons souligner les limites d'une éthique, comme celle de Stiglitz, bâtie sur les concepts économiques : sa dépendance aux règles du jeu du marché pour penser le rapport entre les hommes. La théorie de l'information suggère le réajustement de l'agir économique à partir d'une herméneutique du bien, par rapport à la nature complexe de l'information liée à ce bien. C'est donc, au-delà de l'allusion à la justice sociale que fait Stiglitz, le jeu du marché qui reste encore au centre. La critique de Stiglitz peut, dans cette optique, amener à bousculer quelques règles du jeu, mais ne saurait constituer un projet efficace pour moraliser le capitalisme. Car sa critique qui se fait à l'intérieur même du système, risque d'oublier le mal profond dont souffre le capitalisme actuel : la perte des valeurs morales. En effet, si derrière chaque théorie économique se cache une éthique, c'est-à-dire une vision de l'homme, de son agir par rapport à la visée du bien, le problème du néolibéralisme actuel est avant tout un problème moral. Il consiste en une perte de transcendance, au sens des valeurs ultimes susceptibles de structurer la vie sociale et de susciter un sens à l'existence.

Nous sommes proches des propos d'Ansperger qui, après une lecture du livre de Stiglitz publié en 2003, voit en lui un prophète isolé qui prêche dans le désert. En effet, le contexte dans lequel il parle est marqué par une idéologie dominante et les valeurs qui la sous-tendent³⁴⁴. De fait, dans ce contexte économique, il ne suffit pas de s'attaquer aux règles

³⁴⁴ Cf. C. ANSPERGER, *La « moralisation du capitalisme » : une approche du problème. L'expérimentalisme démocratique et la coévolution des normes*, dans *Revue internationale de sciences sociales* 185 (2005), p. 475-488, ici p. 482-485.

du jeu, comme la cupidité des entrepreneurs, mais de réfléchir aux valeurs qui servent de fondements à la culture mondiale. Or, réfléchir à ces valeurs, c'est travailler à l'avènement d'une « conscience collective ». En effet, au-delà du mécanisme du marché, le néolibéralisme, est une culture qui se fonde sur un ensemble de normes morales. Donc, on ne peut mieux la contester qu'en promouvant une autre culture capitaliste fondée sur des valeurs plus humaines et des aspirations partagées par des collectivités humaines³⁴⁵.

Cette culture capitaliste mondiale passe par une pratique économique où le capital ou le bien matériel n'est plus au centre, mais où l'homme reste la finalité de tout le développement. Dans ce sens, l'économie a un lien avec l'anthropologie. Ce lien est excellemment exprimé chez Giraud. A la suite d'Habermas, il invite son lecteur à redécouvrir le sens de l'*inter-dit* : le sens d'une « parole entre nous » (fraternité) qui rappelle que l'origine du lien social n'est pas le marché et qui réinscrit, en même temps que le droit *l'interdit* (les restrictions) au sein des marchés³⁴⁶.

La notion de solidarité chrétienne met en valeur cette fraternité. Elle montre que l'activité économique n'a de valeur que si elle sert une cause, celle par laquelle les hommes se réalisent comme membres d'une collectivité attachée à des valeurs de références. Cette idée est également présente dans la pensée de Stiglitz. Seulement, la logique commutative qui caractérise le discours économique ne permet pas de la mettre véritablement en évidence. Dans son article *Amour et justice*, Paul Ricœur montre l'intérêt d'une pratique qui conjugue à la fois le concept chrétien de charité et la notion de justice. Il fait remarquer que le souci d'égalité, de justice distributive, d'agir responsable qui alimente les réflexions des philosophes du droit (cf. Rawls), a comme finalité d'assurer la cohésion sociale ou de renforcer la coopération sociale. Or l'idéal de justice devrait viser plus. En effet, « le point le plus haut auquel puisse viser l'idéal de justice est celui d'une société où le sentiment de dépendance mutuelle – voire même de mutuel endettement – reste subordonné à celui de mutuel désintéressement ». L'idée de mutualité, qui n'est pas une simple juxtaposition d'individus intéressés, est vue par lui comme « une solidarité telle que chacun se sent débiteur de chacun ». Penser cette mutualité c'est penser « un point d'équilibre instable à l'horizon de la dialectique de l'amour et de la justice »³⁴⁷. La solidarité chrétienne, dans son idée de charité et de dimension de gratuité dans les rapports interpersonnels, apporte un élément important au concept de justice. A la logique de l'équivalence qui caractérise la notion de justice, à la

³⁴⁵ Cf. C. ANSPERGER, *La « moralisation du capitalisme »*, p. 484.

³⁴⁶ Cf. G. GIRAUD, *Illusion financière. Pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2012, p. 160.

³⁴⁷ Cf. P. RICŒUR, *Amour et Justice*, Paris, Points, 2008, p. 30-31.

dimension instrumentale des rapports (fort présente dans les réflexions économiques), s'ajoute un sentiment qui favorise le lien interpersonnel et le sens de l'appartenance sociale.

3. Les silences de la doctrine sociale de l'Église : nécessité d'un dialogue entre doctrine sociale et éthique économique.

3.1 Les silences de la doctrine sociale de l'Église

Les silences de la doctrine sociale de l'Église est le titre de l'ouvrage de Calvez que nous avons plusieurs fois cité. Sous ce titre, l'auteur souligne les écueils aussi bien dans l'évolution historique que dans l'expression de cette doctrine. Le regard attentif porté sur la doctrine sociale de l'Église se rend vite compte de ses nombreux « silences », c'est-à-dire des moments où cette doctrine se fait moins audible. L'enjeu se situe au niveau de sa pertinence et de son efficacité à rejoindre les hommes de ce temps dans leurs préoccupations profondes. Nous nous limiterons à quelques points relatifs au sujet qui nous occupe, à savoir le regard de l'Église sur l'économie libérale.

Le premier moment de silence est historique. Il concerne la longue période qui sépare *Mater et magistra* de Jean XXIII (1961) et l'arrivée de Jean Paul II (1978). On peut, en effet, remarquer l'absence de documents de grande envergure sur la propriété privée et le capital, qui avaient faits partie de grandes préoccupations depuis Léon XIII. On ressent comme une hésitation à poursuivre cette ligne de réflexion où la doctrine sociale se développe systématiquement sur les questions sociales et économiques³⁴⁸. Déjà, *Pacem in terris* (1963) avait changé d'horizon : il s'intéressait au problème des droits de l'homme. Le concile Vatican II, bien qu'il ait développé un chapitre sur les questions économiques et sociales dans sa constitution *Gaudium et Spes*³⁴⁹, adopte un ton et un style qui changent complètement l'attitude de l'Église. Cette hésitation se manifestera plus encore lors du quatre-vingtième anniversaire de *Rerum novarum* où Paul VI se contentera d'écrire une simple lettre au Cardinal le Roy (*Octogesima adveniens*). Il faudra attendre l'arrivée de Jean Paul II pour parler d'une relance de cette doctrine³⁵⁰.

Un deuxième moment de silence, tout aussi historique, est lié à l'avènement du néolibéralisme. Celui-ci inaugure « le temps du système unique, de la pensée unique ». Cela vaut-il aussi pour l'Église ? Faut-il parler d'un sentiment de résignation face au triomphe du néolibéralisme ? Néanmoins, constate Calvez, on peut remarquer une molle conviction dans les années 90, conviction selon laquelle l'économie néolibérale, au-delà de ses défauts, est la

³⁴⁸ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociales catholiques*, p. 11.

³⁴⁹ Cf. *GS*, n. 63-72

³⁵⁰ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociales catholiques*, p. 9-30.

moins mauvaise. Cette conviction, au niveau de la morale, s'est traduite par l'absence de critiques vis-à-vis du système comme tel au profit d'une morale des comportements individuels. Aussi, en pratique, l'on semble devenir allergique à une doctrine sociale à la fois critique des systèmes et des comportements. La conviction est d'autant plus forte que les prises de positions papales n'ont pas été relayées. En effet, on peut être surpris par la rareté des publications catholiques traitant de question économique autour des années 90³⁵¹.

Le troisième silence concerne le contenu même des documents du Pape. Ils n'ont plus le même impact qu'au temps de *Rerum novarum*. La réception de cette encyclique est sans pareille dans toute l'histoire de la doctrine sociale³⁵². Aujourd'hui, les difficultés de réception des documents pontificaux sont nombreuses. Dans un premier temps, il faut signaler l'aridité des textes. Calvez relève notamment la lourdeur de certaines phrases, l'usage de mots difficilement compréhensibles, et l'absence de conclusion claire sur certains propos. Il conclut par cette remarque : « beaucoup trop long, au demeurant mal écrit et, plus encore, mal traduit »³⁵³. Mais le contenu de cette doctrine laisse plus à désirer au regard des nouveaux problèmes que pose l'économie du marché aujourd'hui. En effet, les questions liées à la financiarisation, les opérations financières avec toutes leurs conséquences dont les spéculations, les crises boursières, sont autant de domaines non encore explorés, mais que l'on doit cependant considérer aujourd'hui comme de nouveaux aréopages (au sens de nouveaux champs où l'Église a une parole à dire), tant la question de la dignité de l'homme s'y pose avec acuité³⁵⁴.

Tous ces silences relevés par Calvez montrent l'intérêt d'un dialogue entre la doctrine sociale et l'éthique économique contemporaine. L'Église ne peut construire un discours cohérent sur l'agir économique sur les simples bases de données scripturaires. L'économie financière actuelle invite l'Église à s'ouvrir à de nouveaux horizons et à revisiter ses réflexions traditionnelles sur les questions ouvrières, la propriété privée, le sens de la communauté et la justice sociale afin d'apporter un éclairage adapté. L'Église peut trouver dans certaines écoles contemporaines de la pensée économique des données susceptibles d'enrichir son enseignement. Ceci n'est pas nouveau quand on sait que l'Église s'est toujours appuyée sur la philosophie. Ne devrait-elle pas davantage s'appuyer sur l'Économie et les

³⁵¹ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociales catholiques*, p. 23-24.

³⁵² Le début de l'histoire de la doctrine sociale ici est justement envisagé avec cette encyclique. Ceci ne doit pas conduire à oublier des efforts antérieurs, notamment ceux de certains pères de l'Église, comme Basile de Césarée, ou réflexion sociale développée par les scholastiques. L'Église s'est certes toujours intéressée au monde, à la pauvreté, à la justice en pleine fidélité au message biblique. Mais *Rerum novarum* reste particulier : une encyclique consacrée uniquement aux questions sociales, voilà une nouveauté.

³⁵³ J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociales catholiques*, p. 25.

³⁵⁴ Cf. J.-Y. CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociales catholiques*, p. 27.

autres sciences humaines ? Cette vue d'ensemble la rendra davantage, pour reprendre les mots de Paul VI, « experte en humanité ».

3.2 Les promesses du dialogue entre doctrine sociale et pensée économique

3.2.1 De l'expressivité de la doctrine sociale catholique

Qu'apporte une lecture de Stiglitz à la doctrine sociale de l'Église ? Il y a tout d'abord la question du fondement même de son enseignement social. Celui-ci se fonde sur la raison naturelle et la Révélation. Si la Révélation lui donne une coloration chrétienne, la raison naturelle lui donne par contre un élan universel et le rend apte à parler à tous les hommes de bonne volonté. C'est pourtant dans ce fondement naturel, qui reste la voie par laquelle il entend parler au monde entier, que cet enseignement semble poser problème. On sait par exemple, que pour fonder la solidarité entre les hommes, l'Église s'appuie sur la notion de justice sociale. L'idée d'une socialité naturelle de l'homme, quelle que soit sa richesse, suscite des interrogations. Un tel argument se heurte au grief de ceux qui lui reprochent son naturalisme. Un Hayek n'y verra qu'un « distributisme naïf plus ou moins égalitariste »³⁵⁵.

Sans partager cette critique, nous relevons seulement le réductionnisme de l'argument fondé sur la nature, dans la mesure où l'homme n'est pas un animal qui obéit de façon mécanique à une loi naturelle fixée d'avance. On tomberait dans une sorte de déterminisme. La capacité d'être raisonnable appelle l'homme à un dynamisme de transformation et de croissance au regard de différentes situations qu'il vit. Chez plusieurs philosophes antiques, en effet, la nature est comprise comme « ce qui est conforme à l'ordre du monde, un ordre stable, accessible par la raison », souligne Meslin. En ce sens, poursuit-il l'homme naturel est « l'être potentiel dont la vocation est d'accomplir ses virtualités, *concilio sui*, disait Sénèque »³⁵⁶. Il y a dans cette acception du mot nature une dimension d'auto-accomplissement de l'homme, en tant qu'être continuellement en devenir. Ainsi, l'appel à la transformation de la nature première de la chose est finalement inscrit dans la nature même de l'homme. La vie en société n'est pas une simple donnée biologique, mais relève également d'une volonté d'être ensemble, d'un besoin de réalisation de soi qui, de façon dynamique, a conduit l'homme à de multiples créativité pour structurer cette vie de société. L'homme est aussi le produit de la culture.

L'argument fondé sur la « nature » rejoint difficilement l'idéal de l'homme d'aujourd'hui épris d'autonomie. Cette conception fait courir un risque à l'idéal de solidarité

³⁵⁵ J.-Y. CALVEZ, *L'Église et l'économie*, p. 44.

³⁵⁶ M. MESLIN, *Simple variations sur le thème « religion »*, dans *Recherches de science religieuse*, 94 (2006), p. 523-546., ici p. 538.

qui en découle : celui de n'être plus audible à l'homme contemporain. A partir de la logique interne au marché même, l'approche économique de Stiglitz impose le sens du partage en soulevant l'absurdité du discours individualiste. Elle a l'avantage de se faire plus lisible. En effet, l'homme contemporain voudrait en savoir davantage sur les raisons de son action. Il veut par exemple savoir où va son bien et ce qui justifie ce choix. Alors qu'à la question, « pourquoi être solidaire ? », l'Église a souvent tendance à s'appuyer sur la socialité naturelle de l'homme, sur un ordre social, qui préexiste à la détermination individuelle, Stiglitz, lui, répond par l'herméneutique qu'il fait du bien de l'échange. Pour lui, puisque l'information est asymétrique, un rééquilibrage social s'impose. Dans ce domaine, la solidarité chrétienne est gagnante du fait qu'elle s'appuie davantage sur une certaine justice commutative qui met en exergue le sens de propriété et d'autonomie. Celle-ci lui évite le danger d'holisme, c'est-à-dire d'une société comprise comme entité distincte des membres qui la composent³⁵⁷ et celui d'hétéronomie, qui ferait de la solidarité une loi qui s'impose comme de l'extérieur à l'individu.

3.2.2 De la solidarité comme concept économique

Une autre question se pose quant à savoir comment le discours de l'Église sur la solidarité peut intégrer la pensée économique ? Autrement dit, ne risque-t-on pas d'imposer à l'économie une tâche qui n'est pas la sienne en lui demandant d'intégrer un concept qui apparemment défie la dimension d'utilité ?

A cette question, l'article de Caillé sur l'économie solidaire paraît être d'un très grand intérêt. En effet, il permet de réfléchir non seulement sur le sens du concept « économie solidaire », cher à certains altermondialistes, mais aussi d'autres concepts qui lui sont proches : économie du don, de la gratuité. Le plus intéressant, par rapport au sujet qui nous occupe, c'est de pouvoir relever les potentialités du concept et son caractère spécifique. Il précise le lieu où le combat sur la solidarité doit le plus être mené : c'est dans le mode d'enchâssement ou d'institutions de l'économie. Car, dans le cadre de l'économie même, la notion de solidarité comme mise en perspective de la gratuité, risque d'être un non sens, la logique qui définit l'économie étant avant tout celle de la rentabilité. Il y a donc risque d'une contradiction interne. La solidarité, remarque Caillé, envisage un système social fondé sur la réciprocité des relations. Elle dépend donc surtout de la dimension institutionnelle en tant que

³⁵⁷ P. RICŒUR, *Amour et Justice*, p. 29

structure éthico-politique, voire culturelle qui pourrait permettre à l'économie de reposer sur d'autre base que celle du seul échange marchand³⁵⁸.

Dans cette ligne de pensée, on peut apprécier la démarche de Stiglitz. En effet, sa critique de la mondialisation se base sur un système global qui va de la production des biens à leur répartition. On doit remarquer néanmoins que l'accent chez lui est porté prioritairement sur l'aspect institutionnel. La mondialisation n'est en soi ni bonne ni mauvaise. Nous pouvons en faire un bien pour tous. Pour lui, l'élément moteur dans la réforme de la mondialisation dépend donc avant tout d'une volonté commune de l'orienter vers les voies où elle peut se révéler bénéfique.

Dans un horizon nouveau, la doctrine sociale de l'Église aurait avantage à développer une critique des institutions contemporaines. L'avènement du néolibéralisme et du capitalisme actuel est surtout lié à la conversion des institutions internationales et nationales au credo néolibéral. L'avènement d'un ordre économique plus humain passe, lui aussi, par une réforme institutionnelle. Penser cette réforme institutionnelle c'est penser la responsabilité des chrétiens et encourager une doctrine sociale plus adaptées aux communautés dans lesquelles ils vivent. C'est là une intuition de Paul VI dans *Octosima adveniens* : celle de responsabiliser les Églises locales en matières économiques et de s'ouvrir à la pluralité de discours imposée par la diversité des contextes dans lesquels évoluent les hommes. Cette ouverture, à en croire Puel, offre la possibilité aux chrétiens de défendre, dans leurs lieux d'engagements, des solutions adaptées à des situations complexes et particulières et d'intégrer de façon vivante dans le débat public, où se confrontent démocratiquement les intérêts et les valeurs, les exigences inspirées de l'Évangile et transmis par leur Église³⁵⁹.

Poser davantage le problème au niveau institutionnel comporte une dimension d'autocritique pour l'Église en tant qu'institution. Elle lui permet de réfléchir à la pertinence de son propre message. Si l'avènement d'un agir solidaire n'est possible que grâce à un principe éthique qui permette de subordonner l'intérêt individuel aux intérêts des groupes ou à ceux de la collectivité, nous pouvons nous poser la question : dans quelle mesure l'enseignement chrétien permet-il l'avènement de cette culture ou l'intériorisation de ce principe ? Le fait que le « monde chrétien », l'Occident « chrétien » croie au dogme néolibéral est peut-être le signe qu'il faut repenser un certain discours chrétien devenu semble-t-il inefficace.

³⁵⁸ Cf. A. CAILLÉ, *Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier*, dans *Revue du Mauss*, 21 (2003), p. 215-236.

³⁵⁹ H. PUEL, *Le néolibéralisme, modèle économique dominant*, p. 50.

Le néolibéralisme a un rapport avec l'avènement de la « modernité fluide » dont parle Charles Taylor, qui se caractérise par l'abandon des valeurs chrétiennes traditionnelles. Le combat pour des alternatives passe par une critique institutionnelle, par laquelle l'Église, non interrogée seulement les institutions globalisantes actuelles mais aussi elle-même, sur la manière dont ses ressources contribuent à créer une culture solidaire susceptible de bousculer le dogme de l'individualisme actuel.

3.2.3 *Les nouveaux aréopages*

La réflexion de Stiglitz nous situe dans un champ où la doctrine sociale semble très peu présente : celui des finances, où le problème du capital devient complexe et prend une autre dimension. Comme l'indique Calvez, ce n'est plus le seul capital qui est aujourd'hui le problème, mais ses signes échangeables, des instruments financiers. En effet, ceux-ci se détachent du capital et sont exploités indépendamment de lui. C'est le lieu où se joue « le jeu spéculatif », offrant des gains à certains et occasionnant des pertes à d'autres. L'exploitation des instruments financiers donne lieu aujourd'hui à un marché dont la violence, dans certains cas, peut s'avérer extrême³⁶⁰.

Devant le drame que tout cela entraîne dans la vie des hommes, les crises multiples qui déséquilibrent le monde actuel et la montée du chômage, l'Église ne peut rester silencieuse. Quelques bases de réflexion ont été jetées au concile Vatican II, notamment sur l'orientation des investissements vers la production afin d'assurer l'emploi et les revenus suffisants à la population aujourd'hui et demain ; sur le fait qu'on ne doit pas perdre de vue les besoins pressants des régions économiquement moins avancées ou encore sur le fait de ne pas attenter au bien de sa nation ou à celles des autres³⁶¹. Tout cela semble battu en brèche aujourd'hui par le marché boursier, dominé par le sens de l'immédiateté qui sépare le gain de l'activité de production et où l'on déstabilise sa propre nation et celle des autres.

Comme réponse de l'Église à cette situation, une étude du magistère peut être mentionnée. Calvez qualifie d'ailleurs ce document de « semi-public », car il a en fait été écrit par deux spécialistes en économie, François Villeroy de Galhau et Antoine Salins, mais publié sous l'autorité du Conseil pontifical Justice et paix³⁶². Le mot « semi-public » suffit pour relever l'absence quasi-totale de l'Église dans le débat actuel sur l'économie. L'Église n'a pas de solution technique à proposer, pensait Jean-Paul II. Il n'entendait certainement pas par là

³⁶⁰ Cf. J.-Y CALVEZ, *Les silences de la doctrine sociale*, p. 55-59.

³⁶¹ Cf. *GS*, n. 70.

³⁶² Le titre du document est *Le développement moderne des activités financières au regard des exigences éthiques du Christianisme*, publié aux éditions du Conseil Pontifical Justice et paix, 1994, Cf. Calvez, *Les silences de la doctrine sociale catholique*, p. 91.

décliner toute responsabilité en matière économique. Nous comprenons par là que l'Église est consciente de ses propres limites par rapport à un domaine où les concepts ne sont pas les siens et où elle veut se mettre en posture d'écoute. Cette écoute implique que l'Église entre en dialogue avec des spécialistes pour essayer de traduire dans un langage adapté les exigences éthiques du christianisme. A notre avis, on devrait multiplier les documents de ce genre dans les commissions interdiocésaines voire diocésaines, où des spécialistes de l'économie essaieraient de lire l'évolution des questions actuelles au regard de l'éthique chrétienne.

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que la compréhension renouvelée par Jean-Paul II de la doctrine sociale de l'Église comme théologie, la définit davantage en posture de dialogue avec les sciences humaines afin de mieux comprendre l'homme. Dans ce concert, la particularité de la théologie est de mettre en avant une dimension qui, pour reprendre Gesché, « ex-cède » tout discours. Une perspective de l'excès qui invite tout discours à dépasser tout réductionnisme, en prenant en compte une certaine dimension de transcendance qui structure l'homme. Ainsi, dans son dialogue avec la pensée économique, elle doit affirmer le caractère irréductible de l'homme et le caractère limité du discours économique, l'invitant à prendre en compte l'aspect non matériel de l'homme. En retour, grâce à ce dialogue, le message de l'Église devient plus expressif et, partant, plus audible. En prenant en compte une lecture de l'économie comme celle de Stiglitz, l'Église peut trouver des concepts appropriés pour traduire la pratique et son vœu d'une économie fondée sur des ressources chrétiennes.

Conclusion Générale

Au départ de notre travail se posait une question : quel visage donner à la mondialisation actuelle pour qu'elle soit digne de l'homme? Pour y répondre, le regard de Stiglitz nous a aidé à entrer au cœur du néolibéralisme qui reste, du point de vue économique, le pôle dominant au sein duquel se développent les intégrations et les échanges structurant la mondialisation actuelle. Il apparaît dans ce regard que la mondialisation reste porteuse de nombreuses promesses : il faut en redéfinir les règles de fonctionnement. Les règles qui la régissent actuellement sont celles du néolibéralisme qui, insistant sur l'efficacité et le profit individuel, ont pour conséquence la destruction de la communauté.

Le premier chapitre nous a permis de comprendre l'évolution de la pensée qui a conduit au libéralisme actuel. Depuis la formation des États modernes, le libéralisme apparaît comme une tendance liée à l'existence même du capitalisme. En effet, l'élément central au capitalisme est la propriété privée. Le regard de cette propriété privée a varié selon les époques. Tantôt, une accentuation du rôle de l'État a conduit à soumettre l'activité commerciale et la propriété privée à des règles très strictes au nom de l'intérêt général de la collectivité humaine. « Trop d'État », diraient certains libéraux. Ainsi en est-il, par exemple du colbertisme en France ou de la politique mercantile en général. Tantôt, l'accent a plutôt été porté sur la pleine liberté des marchés. La théorie du « laisser-faire », développée dans la science économique à partir de la lecture d'Adam Smith, a donné naissance au libéralisme économique, qui repose sur la réduction au minimum du rôle de l'État et l'autorégulation du marché.

Un effort de redécouverte du rôle de l'État est à signaler dans les travaux de Keynes et de Breton Wood, avec l'avènement d'un ordre économique mondial sous le contrôle des institutions internationales. Les « Trente glorieuses » restent le temps où l'économie mondiale est sous le contrôle de l'ordre politique national. C'est le temps de l'État dit providence : un État qui intervient efficacement dans l'orientation de l'ordre social. Mais ce temps se remarque aussi par le regain d'intérêt pour les travaux des néoclassiques. Le néolibéralisme naît de la crise de l'État Keynésien vers les années 80. Sous le nom du néolibéralisme se cache à la fois une réalité ancienne et une réalité nouvelle. En renouant avec le dogme néoclassique du « laisser-faire », le néolibéralisme réussit surtout à convertir les institutions à sa cause. Ce qui lui donne un caractère idéologique.

Le deuxième chapitre est un ensemble de constats posés sur la réalité actuelle du monde. Un écart très remarquable s'observe entre la théorie et la réalité. Si les « prophéties »

ou les « prédictions » néolibérales enseignent l'avènement d'un monde meilleur et l'équilibre au moyen d'un marché autorégulé, la réalité est un théâtre désolant fait de désillusions. La perte de confiance qui se généralise par la montée des mouvements de contestation contre la mondialisation actuelle, la remise en question de la crédibilité des institutions internationales et des institutions bancaires, les scènes récurrentes des crises internationales à caractère systémique au niveau économique et social, les différents problèmes environnementaux actuels montrent les limites de l'approche du développement sous l'angle néolibéral. Ce que Stiglitz lui reproche surtout, c'est d'avoir nourri la cupidité des entreprises, d'avoir encouragé le goût du court terme aux dépens du long terme, d'avoir nié le rôle déterminant de l'État qui reste incontournable pour la mise en œuvre des programmes adaptés au développement des peuples. S'y ajoute également la dérive idéologique dans laquelle elle a plongé le monde, donnant l'impression d'être la voie ou le modèle économique idéal.

Pour donner à la mondialisation actuelle un visage humain, il faut donc repenser le projet néolibéral. Ceci implique que l'on prenne en compte le caractère imparfait du marché. Les postulats néolibéraux ne peuvent être valables que dans le contexte d'un marché parfait, qui ne peut exister en pratique. Car le marché réel est toujours confronté au problème de l'imperfection de l'information. Les acteurs du marché sont toujours des sujets intéressés et habiles : non seulement, dans leur interaction entrent en jeu des éléments subjectifs, mais aussi et surtout, ces éléments peuvent être à la base du comportement irrationnel des individus et de nombreuses externalités. Cela fait qu'en réalité le marché n'est pas toujours porteur d'efficacité et de progrès. La prise en compte de ces limites impose une nouvelle approche du marché qui ne peut se passer des règles, des « interdits » pour les biens des hommes. Prendre conscience de la nécessité de ces règles, c'est penser un nouveau contrat social mondial où les institutions internationales, repensées, agissent au nom de l'intérêt de tous.

Il y a dans la pensée de Stiglitz une grande prise en compte du rôle de la communauté, ce qui permet une nouvelle compréhension de l'individu. Il ne peut se définir comme cet *homo oeconomicus* imaginé par la science économique, c'est-à-dire un individu complètement atomisé. La logique du marché même l'inscrit dans une perspective de responsabilité où, d'une façon ou d'une autre, il est appelé à répondre de ses actes. La prise en compte du sens de la communauté va plus loin : le bon déroulement du marché passe par une réduction des inégalités. Réduire les inégalités implique la promotion de la justice sociale qui tienne compte de la capacité des individus à devenir personnes actives et effectives dans le marché. Il y a aussi chez lui une prise de conscience du caractère irréductible de l'homme. Sa réalisation dépend de plusieurs facteurs qu'on ne peut réduire au seul horizon du profit imaginé par le

néolibéralisme. On peut apprécier la richesse de cette pensée qui peut aussi bien rejoindre l'idée rawlsienne de la justice sociale que celle de capacité de Sen. Tous réagissent contre l'idée d'une justice commutative ne tenant pas compte d'une distribution qui représente une chance d'expression pour l'individu. L'autonomie individuelle est pensée dans un horizon communautaire : c'est de la communauté que le sujet tient sa capacité de réalisation en vue d'atteindre ses fins. Cela suggère une sorte d'équilibre entre l'agir individuel et l'exigence de vie d'ensemble (la collectivité).

La lecture de la pensée de Stiglitz dans le contexte de la doctrine sociale nous a poussé à approfondir le concept de solidarité. Celle-ci représente de nos jours un signifiant à partir duquel l'Église envisage une alternative à l'économie mondiale aujourd'hui. Non seulement l'Église, mais aussi plusieurs alternatives au capitalisme actuel réfléchissent à une possible articulation de l'économie sur le concept de solidarité. La particularité du concept dans la doctrine sociale de l'Église est de s'appuyer sur la loi évangélique de la charité et sur la dimension de socialité inhérente à chaque personne du fait de sa création à l'image de Dieu. Cette approche biblique a, à notre avis, l'avantage de montrer davantage que la socialité de l'homme n'est pas réductible aux mécanismes du marché. Loin d'être une simple résultante des échanges mécaniques entre individu, la communauté suppose tout un système de valeurs et un ensemble d'éléments affectifs qui rendent compte des liens qui unissent les membres d'une communauté. La mondialisation n'aurait donc un visage humain que si elle permet l'émergence d'une vraie fraternité, où les hommes se sentent unis au-delà des échanges matériels qu'ils développent.

Mais ce n'est là, à notre avis qu'un pôle de la perception de la solidarité qui doit s'accompagner d'un autre. Ce dernier pôle semble davantage mis en exergue dans la lecture économique de Stiglitz. Il consiste en la juste répartition des biens dans le respect de l'autonomie de chacun. Les individus sont obligés de se soumettre à des « interdits » et à des restrictions communautaires du fait de l'irrationalité de leur agir. La prise de conscience par chaque individu de son irrationalité est une dimension qui impose une distribution des biens qui tienne compte des dommages toujours possibles qu'occasionne un agir individuel à un tiers. Dans ce sens, la tolérance, au sens de l'acceptation d'une « perte de gain » au profit d'un autre ou de la communauté fait partie du marché même.

La lecture d'ensemble de la pensée de Stiglitz et de la doctrine sociale de l'Église illustre l'équilibre toujours difficile à tenir entre l'exigence de la justice commutative et le sens de gratuité des rapports exprimés dans la charité chrétienne. C'est pourtant là, aux yeux

de Ricœur l'idéal de perfection que doit viser toute justice. L'idéal de la justice selon lui, n'est pas une simple coopération se contentant d'une juxtaposition des individus. La coopération devrait conduire à une vraie « mutualité », au sens de « mutuel endettement » des individus. Imaginer cette mutualité c'est imaginer un compromis difficile entre l'« horizon de surabondance et l'horizon d'équivalence »³⁶³. Cette visée si ambitieuse n'est pas tout à fait désespérée. Elle structure la tâche qui est celle de la théologie et de la philosophie, pour la repenser, fût-ce dans le cadre d'une morale en situation. Ainsi conclut Ricœur : « l'incorporation tenace, pas à pas, d'un degré supplémentaire de compassion et de générosité dans tous nos codes –codes pénal et code de justice sociale- constitue une tâche parfaitement raisonnable, bien que difficile et interminable »³⁶⁴.

³⁶³ Cf. P. RICŒUR, *Amour et justice*, p. 31-42.

³⁶⁴ Cf. P. RICŒUR, *Amour et justice*, p. 42.

Bibliographie

Écrits de l'auteur et sur l'auteur

STIGLITZ Joseph Eugène, *La Grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.

- , *Le prix des inégalités*, Paris, Les liens qui libèrent, 2012.
- , *Le rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010, p. 10.
- , *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006).
- , *Le triomphe de la cupidité*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010.
- , *Quand le capitalisme perd la tête* (Le livre de poche), Paris, Fayard, 2003.

STIGLITZ Joseph Eugène, SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul, *Richesses des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacob, 2009.

STIGLITZ Joseph Eugène, SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, Odile Jacob, 2009.

STIGLITZ Joseph Eugène et FITOUSSI Jean-Paul, *Le « Gn fantôme ». Les voies pour sortir de la crise en renforçant la solidarité mondiale*, dans *Revue de l'OFCE*, 110 (2009), p. 471-483.

STIGLITZ Joseph Eugène. et GREENWALD B., *Keynesian, new keynesian and new classical economics*, dans *Oxford economic papers* 39 (1989), p. 119-132.

STIGLITZ Joseph Eugène et CHARLTON Andrew, *Pour un commerce mondial plus juste. Comment le commerce peut promouvoir le développement* (Livre de Poche), Paris, Fayard, 2005.

PERROT Etienne, *Les récents prix Nobel d'économie. Ce qu'ils peuvent nous apprendre*, dans *Études*, 396 (2002), p. 311-321.

PERROT Etienne, *Compte rendu de J.E. STIGLITZ, Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006, dans *Projet*, 301 (2007), p. 92.

SCHOR Armand Denis, *Joseph Stiglitz. Vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, 2009.

ZEGHNI Sylvain, *Compte rendu de J. E STIGLITZ, Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 2003, dans *Monde en développement*, 125 (2004), p. 111-112.

Yves Calvez et la doctrine sociale de l'Église.

CALVEZ Jean-Yves, *Église et société économique. Enseignement social des papes. De Léon XIII à pie XII*, Paris, Aubier, 1961.

- , *Les silences de la doctrine sociale catholique*, Paris, Éditions de l'atelier, 1999.
- , *80 mots pour la mondialisation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008.
- , *Église et économie. La doctrine sociale de l'Église*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999.
- , *Jean-Paul II. L'Affirmation*, dans *Études*, 402 (2005), p. 583-591.
- , *Morale judéo-chrétienne. Ce qu'elle est et ce qui lui donne la force*, dans *Pardès*, 30 (2001), p. 229-233.

BENOIT XVI, *Caritas in veritate*, en ligne :

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate_fr.html, consulté le 30 Juin 2013.

CERAS (éd.), *Le Discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean Paul II*, Paris, Centurion, 1994.

Gaudium et spes. Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, dans *Vatican II. Constitutions, décrets, déclarations*, Paris, Centurion, 1967, p. 209-347.

JEAN-PAUL II, *Laborem exercens. Lettre encyclique sur le travail humain*, dans CERAS (éd.), *Le Discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean Paul II*, Paris, Centurion, 1994, p. 335-387.

– , *La voie de la solidarité. Message à la conférence international du travail*, dans CERAS (éd.), *Le Discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean Paul II*, Paris, Centurion, 1994, p. 335-387, p. 693-706.

– , *Sollicitudo rei socialis* en ligne :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis_fr.html, consulté le 30 Juin 2013.

– , *Centesimus annus*, en ligne :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_01051991_centesimus-annus_fr.html, consulté le 30 Juin 2013.

– , *Fides et ration* en ligne :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_15101998_fides-et-ratio_fr.html, consulté le 30 Juin 2013.

– , *Veritatis splendor*, en ligne :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_06081993_veritatis-splendor_fr.html, consulté le 30 Juin 2013.

LÉON XIII, *Rerum novarum. Lettre encyclique sur la condition des ouvriers*, dans CERAS (éd.), *Le Discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean Paul II*, Paris, Centurion, 1994, p. 30-65.

PAUL VI, *Lettre apostolique Octogesima adveniens*, dans CERAS (éd.), *Le Discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean Paul II*, Paris, Centurion, 1994, p. 242-568.

PIE XI, *Quadragesimo anno, lettre encyclique sur l'instauration de l'ordre social*, dans CERAS (éd.), *Le Discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean Paul II*, Paris, Centurion, 1994, p. 95-144.

Autres écrits.

ABEL Olivier et al., *Le souci de soi comme condition éthique minimale de l'humanisation du sujet*, dans *Revue de théologie et de philosophie*, 140 (2008), p. 205-218.

ANSPERGER Christian, *Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle : les fondements de l'éthique économique et sociale*, dans C ANSPERGER et al., *Trois essais sur l'éthique économique et sociale*, Paris, Edition Quae, 2001, p. 19- 67.

ANSPERGER Christian, *La « moralisation du capitalisme » : une approche du problème. L'expérimentalisme démocratique et la coévolution des normes*, dans *Revue internationale de sciences sociales* 185 (2005), p. 475- 488.

ARISTOTE, *L'éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1959.

ARISTOTE, *Les politiques*, Paris, Flammarion, 1990.

- AUDARD Catherine, *Le nouveau libéralisme*, dans *Économie politique*, 44 (2009), p. 6-27.
- AUDOYER Jean-Pierre (éd.), *L'économie autrement. Le libéralisme à bout de souffle*, Valence, Peuple Libre, 2011.
- BAIROCH Paul, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 1999.
- BAVEREZ Nicolas et al., *Les crises du capitalisme. Du Krach de la tulipe à la récession mondiale*, Paris, Perrin, 2009.
- BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme. 1500-2010*, Paris, Seuil, 2010.
- BELLO Walden, *La démondialisation. Idées pour une nouvelle économie mondiale (Le serpent à plumes)*, Paris, Éditions du Rocher, 2011.
- BEN HAMMOUDA Hakim et SADNI JALLAB Mustapha, *Le G20 et les défis de la gouvernance globale*, Bruxelles, De Boeck, 2011.
- BOLUFER Jean-Paul, *Après la crise, la pertinence d'un système capitaliste ?*, dans Jean-Pierre Audoyer (éd.), *L'économie autrement. Le libéralisme à bout de souffle*, Valence, Peuple Libre, 2011.
- BONVIN Jean-Michel, *Sortir de l'homo oeconomicus : la voie anthropologique d'Amartya Sen*, dans *Finances et biens communs*, 22 (2005), p. 73-79.
- BOYER Roger, *Les institutions dans la théorie de la régulation*, dans *Cahiers d'économie politique*, 44 (2003), p.79-101.
- BRIDEL Pascal., « *Passions et intérêts* » revisités. *La suppression des « sentiments » est-elle à l'origine de l'économie politique ?*, dans *Revue européenne des sciences sociales*, 144 (2009), p. 135-150.
- BRUYAS Benjamin, *Le consensus de Washington : construction et reconstruction d'une légitimité*, en ligne : http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2010/bruyas_b/pdf/bruyas_b.pdf
- CAILLÉ Alain, *Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier*, dans *Revue du Mauss*, 21 (2003), p. 215-236.
- DE BODINAT Henri, *Les Sept plaies du capitalisme*, Paris, Éditions Léo Scheer, 2012.
- DE BRUNHOFF Suzanne, *L'heure du marché. Critique du libéralisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.
- DE LAUBIER Patrick, *Pensée sociale de l'Eglise Catholique. Un idéal historique de Léon XIII à Jean Paul II*, Fribourg, Editions universitaires de fribourg, 1984.
- De LAUZUN Pierre, *L'économie et le Christianisme*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010.
- DELAPIERRE Michel, *De l'internationalisation à la globalisation*, dans M. SAVY et P. VELTZ (éd.), *Économie globale et réinvention*, Paris, Edition de l'Aube, 1995, p. 15-26.
- DELCOURT Jacques, *Mondialisation ou globalisation : quelle différence ?*, dans J. DELCOURT et P. DE WOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2001, p. 15-34.
- DUMÉNIL Gabriel et LEVY Dominique, *Crise et horizons post-néolibéraux*, dans *Actuel Marx* 51 (2012), p. 102 -117
- DUROUSSET Maurice, *La mondialisation de l'économie (Histege)*, Paris, Ellipses, 2005.
- FOUCAULT Michel, *Dits et écrits. 1954-1988*, t.2, Paris, Gallimard, 2001.

- FOUQUET Etienne, *Discours et pensée économique. Une remise en cause du paradigme utilitariste anglo-saxon*, dans *Revue d'éthique et de théologie morale*, 265 (2011), p. 35-74.
- FROGNER André-Paul et CLÉMENT Caty, *la mondialisation vue par la science politique : du méga-Etat au moyen âge ?*, dans J. DELCOURT et P. DE WOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2001, p. 563-588.
- GALLOIS Nicolas, *L'école française contre Walras, économiste hétérodoxe*, dans *L'Économie politique*, 51 (2011), p. 7- 32.
- GESCHÉ Adolphe, *Le sens (Dieu pour penser)*, Paris, Cerf, 2003.
- GIRAUD Gaël, *Illusion financière. Pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2012.
- GIRAUD Gaël, *Le rapport Sen-Stiglitz et le progrès social*, dans *Projet 314* (2010), p. 74-80.
- HURTADO Jimema et PIGNOL Claire, *Rousseau, philosophie et économie*, dans *Cahiers d'économie Politique*, 53 (2007), p. 9-15.
- JOHNSUA Isaac, *Quand 2009 questionne 1929*, dans *L'économie politique* 48(2010), p.64-84.
- JONAS Hans, *Principe responsabilité*, Paris, Cerf, 1991.
- JUIGNET PATRICK, *Paradigme scientifique selon Thomas KUHN*, en ligne : <http://www.philosciences.com/General/Kuhn.html>, consulté le 3 Juin 2013.
- KOSLOWSKI Peter, *Principes d'économie éthique*, (Passage), Paris, 1998.
- KOTZ David et al., *Sur la crise du capitalisme néolibéral*, dans *Actuel Marx*, 51 (2012), p. 11-26.
- LE*, n° 12.
- LÉGRIS André et RAGNI Ludovic, *Théorie de l'action, rationalité et conception de l'individu chez Pareto*, dans *cahiers d'économie politique*, 49 (2005), p. 103-126.
- LÉON Alain et SAUVIN Thierry, *De l'économie internationale à l'économie globale (Transversale)*, Paris, Ellipses, 2005.
- MANENT Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme (Pluriel)*, Paris, Fayard, 2012.
- MAUCOURANT Jérôme et TINEL Bruno, *Le capital et la question nationale*, dans *Actuel Marx* 43 (2008), p.140-153.
- MESLIN Michel, *Simple variations sur le thème « religion »*, dans *Recherches de science religieuse*, 94 (2006), p. 523-546.
- POUCH Thierry, *L'idéologie sécuritaire du capitalise : la « gouvernance »*, dans *L'homme et la société*, 155 (2005), 27-46.
- PUEL Hugues, *Le néolibéralisme, modèle économique dominant*, dans *Revue d'éthique et de théologie morale*, 233 (2005), p. 29-51.
- RAHNER Karl, *Traité fondamental de la foi. Études sur le concept du christianisme (Œuvres, 26)*, Paris, Cerf, 2011.
- RAWLS John., *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987
- Renate BANDIMARTE (éd.), *Lexique de la biopolitique. Les pouvoirs sur la vie*, Toulouse, Erès, 2009..
- RICŒUR Paul, *Amour et Justice*, Paris, Points, 2008.

- RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996.
- ROUSSEAU Jean-Jacques., *Du contrat social ou principe du droit politique* (Le livre de Poche), Paris, Librairie générale française, 2012.
- SCHOOYANS Michel, *La dérive totalitaire du libéralisme*, Paris, Mame, 1995.
- SEN Amartya, *Éthique et économie et autres essais*, Paris, PUF, 1993.
- SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- SÉNAUX P., *Dire sa foi dans un monde économique, perspectives économiques et solutions chrétiennes pour le 21^{ème} siècle*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.
- STIGLER George Joseph, *The economics of information*, dans *Journal of Political economy*, 69 (1961), p. 213- 225.
- THOMAS D' AQUIN, *Somme Théologique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1925.
- TOUSSAINT Éric, *Révolution keynésienne et contre-révolution néo-libérale*, en ligne : <http://cadtm.org/Revolution-keynesienne-et-contre>, consulté le 30 Août 2012.
- VAN PARIJS Philippe., *L'éthique à l'épreuve du marché mondial*, dans J. DELCOURT et P. DE VOOT (éd.), *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2001, p. 599-611
- VIDAL Rodolphe, *L'intervention de sciences sociales dans le champ de la responsabilité sociale des entreprises*, dans *Tracés. Revue des sciences humaines*, en ligne : <http://traces.revues.org/index4693.html>, consulté le 8/07/2013.
- WACKERMANN Gabriel., *Vers une nouvelle mondialisation ?*, Paris, Ellipses, 2011.
- YUNUS Muhammad., *Vers un nouveau capitalisme* (Livre de poche), Jean-Claude Lattès, 2008.

Table des matières

Avant-propos.....	I
Sigles.....	II
Introduction.....	1
1. Contexte et intérêt du sujet.....	1
2. La problématique du sujet.....	2
3. L'objectif du travail	3
4. Méthode.....	4
5. Division du travail.....	5
Chapitre I. Le projet néolibéral : approche notionnelle et regard historique	6
1. Définition des concepts.....	6
1.1. Mondialisation ou Globalisation ?	6
1.2 Le néolibéralisme comme forme de mondialisation et de capitalisme	8
2. L'itinéraire du capitalisme : entre étatismes et libéralisme	11
2.1 Aux origines du capitalisme : l'émergence de la bourgeoisie marchande dans le contexte de l'État-Nation moderne	11
2.1.1 L'État-Nation moderne	11
2.1.2 La bourgeoisie marchande	13
2.1.3 Le compromis mercantile comme expression de la toute-puissance de l'État. ..	14
2.2 Le classicisme : vers l'affranchissement des marchés	16
2.2.1 Le 18 ^{ème} siècle : le siècle des révolutions	16
2.2.2 Le classicisme	17
2.2.3 Le 19 ^{ème} siècle ou le siècle du libéralisme ?	20
2.3 La réforme Keynésienne ou l'avènement d'un ordre régulé.....	21
2.3.1 La crise des années 30 et la nécessité d'un nouvel ordre mondial.....	21
2.3.2 Le keynésianisme.....	22
2.3.3 L'héritage keynésien : Breton Wood, un ordre institutionnel.....	24
2.3.4 Breton Wood : un géant aux pieds d'argile.....	24
2.4 L'ère du néolibéralisme	26
2.4.1 Breton Wood II ou l'ordre de l'informel	26
2.4.2 La mondialisation néolibérale	28
3. Le projet néolibéral, une rhétorique en faveur de l'État minimal.....	29
3.1 Von Hayek et le keynésianisme	29
3.2 Le consensus de Washington, un hymne au néolibéralisme.....	30

3.2.1 Le contexte	30
3.2.2 L'État méchant ou idéalisation de l'économie du marché	31
3.2.3 L'autonomie sociale	33
3.2.4 Mondialisation du capital	34
3.3.5 La Financiarisation	34
Conclusion.....	35
Chapitre II. Enjeux socio-éthiques de la mondialisation néolibérale	37
1. Considération méthodologique. Entre deux regards extrêmes: l'approche prospective de la mondialisation.....	37
2. La désillusion de la mondialisation néolibérale	39
2.1 De l'instabilité de l'économie mondiale.....	39
2.1.1 La perte de confiance à l'égard des institutions	40
2.1.2 L'échec du secteur financier.....	42
2.1.3 Les grandes crises comme expression de la défaillance du système.....	44
2.2 La pauvreté croissante au cœur de la mondialisation	46
2.2.1 Les pays au défi de la libéralisation : le fardeau de la dette croissante	46
2.2.1.1 L'Amérique latine et l'Afrique face au « consensus de Washington ».....	46
2.2.1.1 Les pays ex-communistes et la « thérapie de choc ».....	47
2.2.1.3 Le « miracle asiatique » : vers une remise en question des conditionnalités.....	48
2.2.2 Le fossé entre pays développé et sous-développé	50
2.2.3 Le fossé entre riches et pauvres	51
2.2.4 La situation ouvrière.....	52
2.3 Mise en péril des harmonies délicates	54
2.3.1 La montée de l'insécurité ou la rupture du lien social.....	54
2.3.2 L'environnement	55
3. Du sens de l'agir néolibéral.....	57
3.1 La dérive idéologique : mondialisation ou impérialisme du modèle américain ?.....	57
3.2 De la décision : entre État et institutions internationales.....	58
3.3 La question de l'identité entre global et local.....	60
Conclusion.....	63
Chapitre III : Vers une nouvelle mondialisation éthique.....	64
1. Pour repenser l'agir économique : le paradigme de l'information.....	64
1.1 L'intérêt de l'information dans la science économique et dans la pensée de Stiglitz	64
1.2 Le caractère asymétrique de l'information.....	66
1.3 Information comme source d'irrationalité et d'externalités	68

1.3.1 Du comportement irrationnel	68
1.3.2 Les externalités	69
2. L'imperfection de l'information : un appel à la responsabilité.....	70
2.1 La redécouverte du rôle de l'État.....	71
2.2 La responsabilité sociale de l'individu et des entreprises	74
2.3 Mondialisation comme lieu de la justice sociale.	76
2.4 Vers une approche différenciée de la notion de bonheur.....	79
2.5 Repenser la science économique.....	81
Conclusion.	83
Chapitre IV. Lire Stiglitz dans le contexte de la doctrine sociale de l'Église : pour une éthique de la solidarité.	85
1. Le concept de solidarité dans la doctrine sociale chrétienne	85
1.1 De l'usage du concept dans le contexte socio-économique.....	85
1.2 Solidarité et justice sociale.....	88
1.3 Le principe de subsidiarité ou la solidarité dans les institutions.....	91
2. L'apport de la notion chrétienne de solidarité : les limites d'une approche éthique fondée sur les concepts économiques.	92
2.1 Particularité et promesses de la notion chrétienne de solidarité	92
2.3 Les lieux d'une possible articulation de la solidarité chez Stiglitz.....	94
2.3 Les limites d'une approche éthique fondée sur les concepts économiques.	96
3. Les silences de la doctrine sociale de l'Église : nécessité d'un dialogue entre doctrine sociale et éthique économique.	98
3.1 Les silences de la doctrine sociale de l'Église	98
3.2 Les promesses du dialogue entre doctrine sociale et pensée économique.....	100
3.2.1 De l'expressivité de la doctrine sociale catholique.....	100
3.2.2 De la solidarité comme concept économique	101
3.2.3 Les nouveaux aréopages	103
Conclusion	104
Conclusion Générale	105
Bibliographie.....	109
Table des matières.....	114